L…ERTÉ ET LE PATRIOTE

WIN… …an. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXV—No 7 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 6 JUIN 1947 PRIX: CINQ SOUS



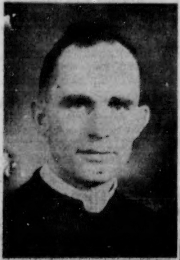
Ordinations sacerdotales à Willow-Bunch

S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, a élévé à la prêtrise, dimanche dernier, deux séminaristes du Grand Séminaire de St-Boniface, MM. les abbés Roger-Ignace Lemieux et François-Marie Blanchard.



M. l'abbé R. Lemieux

L'abbé Lemieux est né à Willow-Bunch, Sask., le 5 juillet, 1921. Il fit ses études primaires chez les Filles de la Croix et ses études secondaires au collège de Gravelbourg. Il fit trois années de théologie au Grand Séminaire de Gravelbourg et sa dernière année au Grand Séminaire de St-Norbert.



M. l'abbé F. Blanchard

L'abbé Blanchard naquit à Duck Lake, Sask., le 30 octobre 1916. Il fit ses études élémentaires à l'école des Soeurs de la Présentation à Duck Lake, et ses études classiques au scolasticat-séminaire de Beauval, Sask. Il fit ses études philosophiques et théologiques au Scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret, Sask., aux Grands Séminaires de Gravelbourg et de St-Boniface.

NDLR—En raison de l'abondance des matières, nous devons remettre à la semaine prochaine la publication de l'article de M. Louis Budenz sur le communisme, qui parait habituellement en première page.

Des millions d'êtres sont encore opprimés -- Pie XII

Le Saint-Père demande aux nations de renouer leurs relations pacifiques d'avant-guerre — "Les vainqueurs imitent les méthodes de haine et de violence des vaincus."

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Pie XII a conseillé, lundi, aux gouvernements de ne pas laisser perdre l'occasion de rétablir des relations normales entre les peuples.

"Il se pourrait — Dieu nous en préserve — que ce soit la dernière", a dit le Saint-Père prenant la parole à la radio à l'occasion de la Saint-Eugène (Le Souverain Pontife est l'excardinal Eugenio Pacelli). Il avait reçu les bons souhaits du Sacré Collège présentés par son doyen le cardinal Granito Pignatelli di Belmonte, âgé de 96 ans.

Le pape a eu des paroles sévères à l'adresse des vainqueurs: "Nous connaissons trop bien, a-t-il dit, l'importance et la gravité des horreurs indicibles par lesquelles un système administratif défait a couvert de désolation la face de l'Europe et Nous ne voulons aucunement abaisser l'entassement de ses responsabilités.

"Mais comment à leur tour les nations victorieuses peuvent-elles adopter ou tolérer les méthodes de haine et de violence avec lesquelles ce système a vécu et se servir des armes dont l'usage en d'autres mains a soulevé leur juste indignation?"

La liberté devrait être le fruit exquis de la victoire mais elle ne peut fleurir que là où règnent le bon droit et la loi.

La justice prévient les révolutions

Le pape a demandé à tous les chrétiens de coopérer sans réserve et sans crainte à la réalisation d'un ordre public qui pourrait procurer dans la plus large mesure possible une saine et juste économie en sorte que ceux qui tirent profit de la lutte des classes se voient enlever l'occasion et déshérités de ce monde en leur représentant la foi chrétienne et l'Eglise catholique comme leurs ennemies alors qu'elles sont leurs alliées.

Le Saint-Père s'est préoccupé spécialement du sort de la famille et de la femme en ces temps de pénuries d'habitations et de ravitaillement.

"L'avenir, dit-il, appartient aux croyants et non aux sceptiques. L'avenir est aux énergiques qui espèrent audacieusement et non aux timides et aux irrésolus. L'avenir couronne ceux qui aiment et non ceux qui haïssent. La mission de l'Eglise loin d'être révolue l'appelle à de nouveaux travaux et de nouvelles entreprises."

Texte intégral du discours papal

Voici le texte in extenso de l'allocution du pape Pie XII aux membres du Sacré Collège à l'occasion de la fête de saint Eugène:

"Une fois de plus, le retour de la fête de notre saint prédécesseur et céleste patron nous offre l'occasion d'aborder un peu, avec vous, vénérables frères, les importantes questions que soulèvent les graves événements de l'heure présente, ainsi que les dangers qui menacent le monde entier. Que cet épanchement cordial de Notre âme et

(Suite à la septième page)

La souscription pour Radio-Saint-Boniface dépasse $18,500

Voici les nouvelles souscriptions:

Reporté	$18,562.67
St-Eustache (216.00)	10.00
St-Boniface (4542.35)	10.00
Léo Gareau, Sacré-Coeur (262.50)	5.00
TOTAL	$18,587.67

Comme nous l'avons dit et répété, nous nous rendrons au but coûte que coûte. Cette semaine, nos artistes visiteront les paroisses de Lourdes et de Somerset et y donneront leur représentation coutumière. Un rapport de ces journées sera donné la semaine prochaine.

Paroles réconfortantes sur l'avenir de la France

QUEBEC—"Il n'y a pas à craindre en France une intrusion du communisme. Vous qui aimez la France, vous pouvez être sûrs qu'elle restera digne de son passé et de ses traditions. Les malheurs qui ont fondu sur elle, les soucis du ravitaillement, du vêtement, du chauffage, les soucis de toutes sortes, qui ont surgi après la guerre, ont pu laisser la porte entr'ouverte à des aventures fâcheuses. Mais je puis vous affirmer que la porte n'est demeurée qu'entr'ouverte, seulement à des aventures dangereuses. Jamais la France ne sera la proie de l'idéologie communiste telle que conçue par Marx ou Lenine."

Voilà les paroles réconfortantes pour les amis de la France qu'a prononcées à l'issue d'un déjeuner intime, récemment, M. Paul Hugon, de Paris, qui arrive du Brésil, où il a rempli une mission importante.

Ce déjeuner était donné au Château Frontenac en l'honneur de M. Hugon par l'hon. Antonio Talbot, qui avait réuni un groupe de convives de toutes les sphères de l'activité québécoise pour rencontrer l'éminent visiteur.

Aide suspendue à la Hongrie

WASHINGTON—Le secrétaire d'Etat George-C. Marshall a ordonné de suspendre la remise de la moitié inemployée d'un crédit de $30,000,000 à la Hongrie où un régime communiste vient de s'établir avec la connivence des autorités d'occupation soviétiques.

Le Canada et le Saint-Siège

Les intérêts diplomatiques du Canada

par Thomas GREENWOOD

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Pendant que d'humbles pèlerins et de grands dignitaires ecclésiastiques se préparent à traverser océans et frontières pour venir assister au Congrès marial à Ottawa, les milieux catholiques canadiens auront la joie d'apprendre des nominations significatives dans la hiérarchie du pays. Les cadres du haut clergé seront probablement complets pour les journées mémorables consacrées à la gloire de la sainte Vierge et aux prières pour la paix du monde.

Au moment où le Canada fera sa consécration collective au Coeur Immaculé de Marie, il serait si consolant que notre pays puisse être officiellement lié au Saint-Siège par un échange de représentants diplomatiques. Mais cette joie nous serait probablement refusée, à en croire les indiscrétions faites sur les intentions du gouvernement canadien à cet égard. En effet, les journaux annonçaient récemment que le Cabinet fédéral n'aurait pas encore décidé d'envoyer un représentant diplomatique au Vatican, bien que certains de ses membres aient jugé que cela soit désirable.

Cette nouvelle met fin aux rumeurs qui voulaient que M. Désy, ambassadeur au Brésil, ou M. Vanier, ambassadeur en France, soient transférés au Vatican. On ne prévoit pas de changements dans ces postes, en ce moment. Cela pourrait d'ailleurs se comprendre pour celui de Paris; car la préparation des traités avec l'Allemagne exige une certaine continuité dans l'entourage des diplomates qui auront à entamer les dernières négociations. Mais il serait difficile de croire que le Canada ne pourrait organiser son personnel diplomatique pour rendre possible l'envoi d'un représentant auprès du Saint-Siège, si le gouvernement veut laisser entendre que ce serait la principale cause de son indécision.

(Suite à la septième page)

Jeunes Polonaises à St-Georges de Beauce



Les jeunes filles d'origine polonaise qui sont arrivées à St-Georges de Beauce, récemment, pour y travailler dans les moulins de M. Ludger Dionne n'en reviennent pas d'être traitées comme des êtres humains. On voit sur cette photo l'une de ces jeunes filles, Bovnistawa Fermalik, qui examine l'une des robes qu'elle pourra porter à l'avenir. Mlle Fermalik est photographiée avec la Rév. Sr Saint-Egide, supérieure de l'institution où demeureront les jeunes filles pour les deux premières années de leur séjour au Canada. Des professeurs de français sachant le polonais leur enseigneront la deuxième langue officielle du pays. Toutes les jeunes filles sont catholiques.

Les hôpitaux catholiques et le juste salaire

SEATTLE — Le R. P. Jérome L. Toner, O.S.B., professeur de relations industrielles au collège St-Martin, Lacey, Wash., a déclaré au 19ème congrès annuel de la "Western Conference of the Catholic Hospital Association" que les hôpitaux catholiques sont dans l'obligation morale de payer un juste salaire familial à leurs employés, même si pour cela ils doivent augmenter leurs taux, organiser des campagnes d'aide financière ou demander des subsides au public.

"La lutte pour faire accepter ce principe vous rendra à peu près aussi populaires que Notre-Seigneur lorsqu'il a chassé les vendeurs du temple, ou qu'un docteur catholique quand il refuse de faire une opération à l'encontre des lois divines dans un hôpital de comté, ou que vous-mêmes quand vous refusez à certains médecins de votre hôpital de faire ce que leur profession permet dans les autres hôpitaux." Tel est l'avertissement que le Père Toner a donné aux dirigeants des hôpitaux catholiques.

"Mais, continua-t-il, la popularité ne doit pas être votre ligne de conduite; celle-ci doit être la loi de Dieu, exprimée par les papes dans leurs Encycliques, demandant en justice stricte un salaire familial."

Si Pie XI pouvait voir maintenant le nombre incalculable de catholiques européens, sous la botte communiste et aigris contre l'Eglise et les patrons catholiques, son coeur serait brisé. Satan aveuglera-t-il longtemps encore nos coeurs aux enseignements de la justice sociale prêchée par Léon XIII et Pie XI?" demanda le Père Toner, en insistant sur la responsabilité qu'ont les directeurs des hôpitaux catholiques pour promouvoir la justice sociale.

Le type de jeunes gens dont nous avons besoin

QUEBEC—"Dans les temps troublés que nous traversons, nous avons besoin de jeunes qui aient des âmes saines dans des corps d'athlètes et qui soient capables de revendiquer les droits du bien là où la vertu est attaquée et là où le vice veut régner", a dit S. Exc. Mgr G.-L. Pelletier, vicaire capitulaire, en présence de plus de 500 gymnastes des patronages de St-Roch, St-Vincent-de-Paul et Laval, réunis en face de l'archevêché, lundi soir.

Aucune liberté sous les Rouges

WINNIPEG — Parlant sur les ondes du poste CKY, de l'église catholique grecque St-Nicolas, le dimanche 1er juin, S. E. le cardinal Eugène Tisserant a décrit la persécution des Ukrainiens catholiques de l'Europe orientale, telle qu'il la connaissait d'après ses observations personnelles et les rapports authentiques venus à sa connaissance.

Son Eminence a loué le travail de son ami, l'illustre Métropolitain Szeptycki, jusqu'au début de la deuxième grande guerre, et demanda à son auditoire de recueillir des renseignements et de répandre la vérité, et d'aider le Saint-Père en lui fournissant le matériel nécessaire pour venir en aide aux affligés.

"Nous avons confiance, dit Son Eminence, que nous réussirons à prévenir le rapatriement forcé de ceux qui sont encore en Europe occidentale."

Le cardinal Tisserant, secrétaire de la Congrégation Romaine pour l'Eglise Orientale, visite actuellement les centres catholiques du rite grec au Canada et aux Etats-Unis. La première ville où il s'est arrêté fut Winnipeg. Après avoir assisté à la messe dans trois des églises ukrainiennes catholiques de la ville, Son Eminence s'est rendu à l'église St-Nicolas, pour assister à la grand'messe pontificale, célébrée par S. Exc. Mgr N. Savaryn, O.S.B. M. le curé, le R. P. J. Senkiw, adressa la bienvenue au cardinal Son Eminence prit la parole à la fin de la messe. Toute la cérémonie fut radiodiffusée au poste CKY. Le R. P. R. Miller, O.S.B., du collège St Thomas More, de Saskatoon, était le commentateur.

Dans la soirée, Son Eminence fut l'invité d'honneur à un banquet organisé par le Conseil catholique des Ukrainiens au Canada, aidé d'autres organisations.

Des souhaits lui furent adressés par M. W. M. Wall, l'hon. R. F. McWilliams, l'hon. C. Rhodes Smith (représentant du premier ministre), le maire Garnet Coulter, Mgr A. Benoit, V.G., P.D., (représentant de Mgr G. Cabana), S. Exc. Mgr Neil Savaryn, O.S.B.M., (représentant de Mgr Ladyka), et John Kozoriz. Dans une brève allocution, Son Eminence démontra l'incompatibilité qu'il y a entre le christianisme et le communisme, et demanda à tous les chrétiens de serrer les rangs.

Le banquet fut suivi d'un concert dans l'Auditorium de la ville. La chorale catholique ukrainienne exécuta quelques chants et M. John Nowosad lut une adresse. Son Eminence partit le même soir pour Yorkton, Edmonton et Mundare.

Jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé G. Poitras

Les 21 et 22 mai derniers, la paroisse de St-Malo a vu se dérouler de magnifiques célébrations à l'occasion du jubilé d'argent sacerdotal de son curé, M. l'abbé G. Poitras. En effet, plusieurs membres du clergé, des confrères du jubilaire, des parents et des amis, ainsi que des

M. l'abbé G. Poitras

paroissiens de St-Malo et d'autres endroits, tels que Manitou, Somerset, Sioux Lookout — où M. l'abbé Poitras fut autrefois curé — se réunirent à St-Malo pour offrir au héros de la fête leurs voeux et félicitations.

Les fêtes débutèrent par une séance, la veille du jour anniversaire de l'ordination sacerdotale du jubilaire. A 8 heures du soir, le 21 mai, un groupe d'anciens élèves de St-Malo, ainsi que les élèves actuels, offrirent leurs hommages à leur pasteur en exécutant un drame "Sacerdoce", en 3 actes, ainsi que d'autres saynètes, monologues, etc.

L'interprétation des exécutants fut parfaite à tous points de vue. L'on eut que des louanges à leur offrir, de même qu'aux religieuses qui les avaient si bien préparés. L'on sentait que leur coeur voulait traduire exactement ce qu'ils ressentaient à l'égard de celui qui se dévoue au bien de leurs âmes.

Jeudi 22 mai

Le lendemain, la journée commença par une messe solennelle célébrée par le jubilaire, assisté du R. P. M. Caron, S.J., comme diacre, et de M. l'abbé U. Forest, curé de St-Norbert, comme sous-diacre.

S. Exc. Mgr G. Cabana, retenu par la maladie, délégua Mgr A. Benoit, V.G., P.D., pour le remplacer.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé E. Lavoie, curé de Somerset, qui choisit comme texte: "Nos curés et les intérêts spirituels de leurs ouailles."

Le chant pendant la grand'messe fut exécuté par les élèves du couvent, sous la direction des religieuses. Ils firent entendre la

[Suite à la neuvième page]

OTTAWA — Le cardinal Josef Mindszenty, archevêque d'Esztergom et primat de la Hongrie, assistera au Congrès marial.

La vérité sur la venue des cent jeunes Polonaises au Canada

Si les jeunes immigrantes eussent été protestantes et anglaises aurait-on dénoncé avec autant de vigueur le plan de M. Dionne? La question religieuse et raciale égare l'élément anglais et protestant. La lutte entre les syndicats neutres et catholiques explique l'opposition des unions ouvrières. Mises au point de l'hon. Louis St-Laurent.

Démasquons l'hypocrisie et révélons les véritables motifs

OTTAWA — Quand on leur parlera d'immigration, les Canadiens français sauront désormais à quoi s'en tenir. Ils sauront que l'immigration est une chose louable lorsqu'elle peut ajouter aux effectifs du groupe de langue anglaise, qu'elle est condamnable du moment qu'elle amène des gens susceptibles de s'incorporer au groupe français. De ce point de vue, le débat qui s'est déroulé, lundi dernier, aux Communes sur les ouvrières polonaises que M. Ludger Dionne est allé recruter dans les camps de réfugiés de l'Europe, est nettement révélateur. La question raciale et religieuse n'a pas été soulevée au cours du débat, mais elle a été plus d'une fois effleurée et elle était constamment sousentendue. Les arguments administratifs et syndicalistes invoqués n'étaient que des prétextes.

Accusations fausses

Le député libéral de Beauce, M. Dionne, a été la cible de toutes les attaques imaginables à la Chambre et dans la presse anglaise depuis que son projet a été connu. On l'a traité de trafiquant d'esclaves et on a colporté toutes sortes d'inexactitudes avec la plus entière mauvaise foi. On a laissé entendre que ces pauvres réfugiées ne recevraient que deux ou trois dollars par semaine, qu'il leur serait interdit de se marier avant l'expiration de leur contrat, on a répété qu'il leur avait interdit le rouge à lèvres et on a même insinué qu'il avait choisi les plus jolies pour voyager avec lui. Le chef de la C.C.F., M. M. J. Coldwell, qui est ordinairement modéré et circonspect dans ses déclarations, a affiché, lui aussi, la plus entière mauvaise foi dans son discours en prenant pour acquis tous les potins qui avaient circulé et en omettant de tenir compte des rectifications apportées par l'intéressé aussi longtemps que les députés ministériels ne l'interrompaient pas pour les lui rappeler.

Pourquoi le projet est condamnable

Que les motifs fussent purement égoïstes ou à la fois intéressés et humanitaires, on ne saurait nier qu'il a pris toutes les dispositions possibles pour assurer le bien-être moral et matériel de ses nouvelles employées. Il les a habillées, il a retenu pour les transporter les luxueux avions des lignes aériennes Air-Canada, il avait des autobus pour les recevoir aux aéroports. Il les logea dans un foyer où elles demeureront ensemble pendant la période où elles devront apprendre le français et s'adapter aux habitudes du pays au lieu de se trouver isolées et dépaysées dans des maisons de pension où elles connaîtraient l'ennui. Jamais un projet d'immigration n'a été mieux conçu puisque les nouvelles immigrantes sont assurées en arrivant du travail, du logement et d'une atmosphère favorable pour s'acclimater. Ce projet est condamnable parce qu'il a été mis à exécution par un industriel de langue française et parce que les immigrantes se trouveront dans un foyer dirigé par des religieuses. Il sera intéressant de voir si l'on s'ingéniera ainsi à chercher des sujets de critique lorsque l'on amènera dans quelques semaines, 1,400 réfugiés dans les camps de bûcherons de l'Ontario et 1,000 agriculteurs hollandais pour travailler sur les exploitations agricoles ontariennes.

Les Canadiens français ont toujours été instinctivement hostiles à l'immigration, parce qu'ils sentaient que le mouvement était dirigé contre eux, qu'il ne visait qu'à les noyer. Ils peuvent maintenant être sûrs du fait. Ils doivent payer de leurs deniers pour l'immigration qui fait l'affaire des autres, mais il leur est interdit de pratiquer la sorte d'immigration qui pourrait leur convenir.

M. M. J. Coldwell s'égare

Le chef de la C.C.F., M. Coldwell, a demandé la suspension des affaires ordinaires de la Chambre pour discuter une question urgente — à savoir la permission accordée par le gouvernement à certains industriels de choisir des réfugiés et les amener travailler au Canada sous contrat. Il a soutenu que l'arrêté ministériel qui avait autorisé M. Dionne à recruter des ouvrières en Europe, était contraire à l'une des dispositions de la loi d'immigration qui interdit aux individus de payer le transport d'immigrants qu'ils ont embauchés à l'étranger. Il a affirmé que le gouvernement aurait dû enquêter avec soin sur la situation à la filature de M. Dionne, qui a vu passer 525 ouvrières qui sont parties au cours de l'année précédente. Il a commenté avec indignation un passage d'une lettre de M. Dionne au ministère de l'Immigration où il dit qu'il éprouve de la difficulté à recruter des ouvrières parce que les gens ont trop d'argent. Il a cité des comptes rendus de journaux pour affirmer que ces jeunes ouvrières devraient rembourser le prix de leur passage à même leur salaire, soit environ $300 et qu'il leur était interdit de se marier. Il a cité des déclarations d'anciens employés et de chefs syndicalistes pour démontrer que les ouvriers de M. Dionne étaient mal payés.

Il est vrai, de poursuivre M. Coldwell, que l'on a pris des dispositions pour accueillir ces jeunes Polonaises. Je ne sais pas dans quelles conditions elles seront appelées à vivre, mais je présume que ces conditions seront bonnes, matériellement et moralement.

Cela ne modifie cependant en rien la situation. Et je voudrais ajouter que personne ne saurait m'accuser d'entretenir des préjugés religieux. Je voudrais rappeler qu'en 1920 et 1921, lorsque j'étais l'un des officiers de la Fédération des instituteurs dans ma province et que l'église anglicane, à laquelle j'appartiens, a voulu faire venir des instituteurs sur une base confessionnelle, je me suis opposé à ce mouvement parce que j'estime que la religion ne devrait pas entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit de faire entrer ou d'employer des gens dans le pays où je vis . . .

M. Louis Saint-Laurent

C'est le ministre des Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, qui a pratiquement mis fin au débat. Il a rappelé que le gouvernement avait supprimé il y a quelques mois les obstacles juridiques à l'entrée des réfugiés au Canada, mais que cela n'avait pas supprimé les obstacles physiques qui ont empêché les immigrants possibles de se prévaloir des nouveaux règlements. Il a fait observer que M. Dionne n'était pas le seul employeur qui s'était adressé au gouvernement en disant qu'il pouvait garantir l'emploi et le logement aux ouvriers étrangers dont il avait besoin.

M. St-Laurent s'est demandé s'il fallait blâmer le gouvernement de ce que 100 jeunes filles aient été tirées des camps de réfugiés et amenées au Canada. Il a demandé s'il fallait les renvoyer parce qu'elles ont été plus chanceuses que d'autres qui voulaient venir et qui n'ont pu en trouver le moyen. Il est regrettable sans doute, dit-il, que la situation des transports n'ait pas permis la venue en plus grand nombre de ces réfugiés, mais il faut se réjouir de ce qui a été fait.

M. St-Laurent a poursuivi en disant que la plupart des gens qui travaillent pour le compte de M. Dionne appartiennent à des familles de la Beauce, qui sont toutes parentes entre elles et qui l'ont élu. Il faudrait être bien pauvre politicien pour exploiter ses électeurs surtout lorsque ces électeurs sont tous parents entre eux. Si les ouvrières se succèdent en si grand nombre à la filature de M. Dionne, c'est qu'elles considèrent cet emploi comme saisonnier, qu'elles viennent y travailler l'hiver et qu'elles retournent sur la terre paternelle l'été, comme le font d'ailleurs les bonnes de Québec qui viennent de la même région.

Les termes du contrat

M. St-Laurent a ensuite porté un gros coup à l'opposition en donnant lecture du contrat intervenu entre M. Ludger Dionne et le comité international des réfugiés. En vertu de ce contrat, M. Dionne s'engage à assurer de l'emploi aux jeunes Polonaises pendant deux ans au moins, à les rémunérer selon l'échelle de salaires en vigueur dans la région, et à acquitter leurs frais de transport sans exiger de remboursement. Comme tous les critiques du gouvernement et du député de Beauce avaient insisté sur le fait que M. Dionne se rembourserait de ses frais en les déduisant sur les salaires, ils ont été vivement décontenancés. M. Coldwell a fait observer que le contrat n'avait jamais été déposé et que l'engagement pris par M. Dionne vis-à-vis du gouvernement prévoyait ce remboursement. M. St-Laurent a répliqué que le gouvernement n'avait pas à s'excuser de cette autorisation. Si je me trouvais dans un camp de concentration, dit-il, et que quelqu'un s'offrit à m'avancer mon passage, je serais très heureux d'accepter cette proposition.

M. St-Laurent a conclu son discours en disant que les jeunes Polonaises semblaient avoir été fort bien accueillies à St-Georges de Beauce, où elles reçoivent le même traitement que le député du comté assure aux filles de ses électeurs.

Le débat s'est ensuite terminé après deux autres discours prononcés par M. J. G. Diefenbaker, l'élégant francophobe qui ne rate jamais une occasion d'embêter les Canadiens français en se fendant de grandes déclarations sur la liberté et les droits de l'homme, et Mme Gladys Strum, qui a prononcé un plaidoyer purement humanitaire en disant que c'était au gouvernement de faire ce que M. Dionne a fait.

Les Canadiens français savent maintenant à quoi s'en tenir sur la question de l'immigration. Ils sont également fixés sur les sentiments de la C.C.F., qui ne saurait sûrement pas leur inspirer plus de confiance que les vieux partis.

Pierre VIGEANT.

Soumissions pour charbon



(Provinces de l'Ouest)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, la mention "Soumission pour charbon pour les Provinces de l'Ouest", seront reçues jusqu'à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), le jeudi 12 juin 1947, pour la fourniture de charbon pour tous les édifices fédéraux et fermes expérimentales des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

On peut obtenir les formules de soumission, ainsi que les spécifications auxquelles sont jointes les conditions, en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., à l'architecte régional résident, Winnipeg, Man., à l'architecte régional résident, Saskatoon, Sask., à l'architecte régional résident, Calgary, Alta., et à l'architecte régional résident, Victoria, C.-B.

Les soumissions doivent être faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des spécifications ministérielles et conditions qui y sont jointes. Les marchands de charbon doivent donner dans leur soumission le numéro de leur permis.

Le ministère se réserve le droit d'exiger d'un adjudicataire quelconque, avant de lui donner une commande, un dépôt de garantie sous forme soit d'un chèque visé par une banque à charte canadienne fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et égal à 10 pourcent du montant de la soumission, soit des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes dont le capital et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore de bons susdits pour une partie de la garantie et d'un chèque visé tel que susdit pour la balance.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 mai 1947.

M. l'échevin Ross démissionne

On vient de nous informer que M. l'échevin Ross, qui avait été réélu pour un terme de deux ans, 1947 et 1948, vient de démissionner. Il faudra donc tenir une élection en vue de remplacer cette vacance au conseil. Les nominations auront lieu le 17 juin, et les élections seront tenues le 27 du même mois.

Fête du roi

Lundi prochain étant le jour de la fête du roi, les bureaux de l'Hôtel de Ville seront fermés toute la journée.

Mon Guide au Cinéma

Till the Clouds Roll By	I
It's a Wonderful Life	II
Dishonored Lady	II
California	II
Smash Up	II
The Brute Man	II
13 Rue Madeleine	III

Avis donné conformément au statut "The Trustee Act"

CONCERNANT LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH-JEAN-BAPTISTE LAMONTAGNE(avant sa mort résidant à St-Boniface, Province du Manitoba, plâtrier.

Toutes réclamations contre ladite succession devront être envoyées à MM. Beaubien, Grierson et Monnin, Chambre no 4, 431, rue Main, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 7ème jour de juillet 1947.

DATE à Winnipeg, Manitoba, ce 5ème jour de juin 1947.

BEAUBIEN, GRIERSON et MONNIN, Avocats de Joseph-Hercule-Napoléon Léveillé, exécuteur.

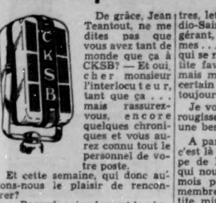
AU POSTE CKSB



(Photo par Lane)

Mlle Flore Toupin

Avec le personnel du poste CKSB



De grâce, Jean Teantout, ne me dites pas que vous avez tant de monde que ça à CKSB? — Et oui, cher monsieur l'interlocuteur, tant que ça . . . mais rassurez-vous, encore quelques chroniques et vous aurez connu tout le personnel de votre poste.

Et cette semaine, qui donc aurons-nous le plaisir de rencontrer?

— Regardez simplement la photo ci-dessus — la réponse est là, claire, nette et belle (la réponse).

— Bonjour, **Flore.**

— Bonjour.

Et cette salutation est accompagnée d'un sourire ouvert, engageant, pétillant, qui fait clignoter bien des yeux (des lentilles des appareils photographiques).

Et notre chère **Flore** se rend ensuite dans son bureau où l'attendent un nombre substantiel de lettres, lettres des directeurs de Radio-Saint-Boniface, du directeur-gérant, du directeur des programmes . . . et parfois des annonceurs, qui se risquent à solliciter une petite faveur pour un programme; mais ma tante Flore (comme un certain blanc-bec l'appelle) est toujours prête.

Je vous assure que les dactylos rougissent en peu de temps devant une besogne aussi fièvreuse.

A part cela, notre secrétaire — c'est là son titre officiel — s'occupe de la comptabilité; c'est elle qui nous rend visite deux fois le mois pour gratifier chacun des membres du personnel d'une petite, minuscule pochette en papier contenant le mérite pécuniaire — et ici, l'émotion me gagne:

Comme tu es belle, ô Flore, en ces matins bénis!

Tu apportes à chacun le denier promis.

Et voilà **Flore Toupin**, c'est elle. Merci beaucoup de ton travail assidu, de ta coopération. Bonjour, **Flore.** Sois toujours, toujours éblouissante comme ton nom, et surtout . . . gare à la faune!

Charmant, n'est-ce pas?



Le photographe de "La Liberté et le Patriote" n'a pu résister à la tentation de photographier ces trois bambins à la mine charmante qui prenaient part à la grande fête des enfants dimanche dernier dans le Parc Provencher. Les parents de ces gentils enfants recevront gratuitement un abonnement d'un an à **La Liberté et le Patriote** s'ils se présentent à nos bureaux d'ici le vendredi 13 juin.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

VENDREDI 6 JUIN
7.30—Marches militaires
7.35—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Chansonnette du Jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Club des Ménagères
10.00—Echo rural
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Disques
12.00—Marché aux Bestiaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes françaises
1.00—Nouvelles
1.15—Gaieté du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Mon choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Le forum écolier
5.45—Nos disques en revue
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Un homme et son péché
7.30—Tropicana
7.45—Pot pourri musical
8.00—Questionnaire de la jeunesse
8.30—Concert Symphonique
8.55—Voix du Québec
9.00—Voix du pays
9.30—Rêverie
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Fin des émissions

SAMEDI 7 JUIN
7.30—Marches militaires
7.35—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Chansonnette du Jour
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Le Club Juvénile
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Dans un tour de valse
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Musique populaire
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—A l'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Mon choix
5.25—Evénements sociaux et avis de décès
5.30—Le forum écolier
5.45—Nos disques en revue
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Concert Léger
8.30—Musique
8.45—Intermède musical
9.00—Veillée du samedi
9.30—D'Artega présente
9.45—Intermède
9.50—Nouvelles
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Fin des émissions

DIMANCHE 8 JUIN
5.00—Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—Concert léger
5.30—Notre français sur le vif
5.45—Concert populaire
6.00—En valsant
6.30—A l'Opéra
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Les virtuoses
7.30—A être annoncé
8.00—Heure religieuse
8.30—Nos classiques
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 9 JUIN
7.30—Marches militaires
7.35—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Emission consacrée aux malades
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Gaieté du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Mon choix
5.25—Evénements Sociaux et avis de décès
5.30—Forum écolier
5.45—Nos disques en revue
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—D'Artega présente
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Tropicana
7.45—A être annoncé
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Pat Pender
8.45—Concert Léger
8.55—La voix du Québec
9.00—Musique populaire
9.30—Amérique latine
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Sur demande
10.30—Fin des émissions

MARDI 10 JUIN
7.30—Marches militaires
7.35—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert Léger
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Gaieté du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Mon choix
5.25—Evénements Sociaux et avis de décès
5.30—Forum écolier
5.45—Nos disques en revue
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Le ralliement du rire
8.00—Le vieux raconteur
8.15—Concert populaire
8.30—Sérénade
8.45—Amérique latine
8.55—La voix du Québec
9.00—Le Petit Théâtre
9.15—Collines parlementaires
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Musique
9.50—Nouvelles
10.00—Sur demande
10.30—Fin des émissions

MERCREDI 11 JUIN
7.30—Marches militaires
7.35—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—D'un coin à l'autre du Canada
11.15—Concert léger
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Gaieté du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Mon choix
5.25—Evénements Sociaux et avis de décès
5.30—Forum écolier
5.45—Nos disques en revue
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Amérique latine
7.45—Pot pourri musical
8.00—Talents de Chez-Nous
8.15—Music Hall
8.30—Concert léger
8.45—Musique hawaienne
8.55—La voix du Québec
9.00—Chef-d'oeuvre de la musique
9.30—Rêverie
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Sur demande
10.30—Fin des émissions

JEUDI 12 JUIN
7.30—Marches militaires
7.35—Les lurons de 1250
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Chansonnette du jour
9.15—Vogue et Variété
9.30—Club des Ménagères
10.00—Echo Rural
11.00—Nouvelles
11.05—Intermède
11.15—Concert léger
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—Mélodies Hambleys
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Gaieté du bon vieux temps
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Marches Militaires
5.05—Nouvelles
5.15—Mon choix
5.25—Evénements Sociaux et avis de décès
5.30—Forum écolier
5.45—Nos disques en revue
6.00—En Valsant
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Amérique latine
7.45—Concert Léger
8.00—Le vieux raconteur
8.15—Music Hall
8.30—Concert populaire
8.55—La voix du Québec
9.00—Musique
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Sur demande
10.30—Fin des émissions

Cinquantenaire de vie religieuse de la révérende Soeur Ritchot

Le 24 mai, un groupe d'anciennes élèves se réunissait à la Maison Provinciale pour offrir leur tribut d'hommages sincères et de filiale reconnaissance à la Rév. Soeur Ritchot.

La vénérée Jubilaire était accompagnée de la Rév. Mère H. Trottier, supérieure provinciale des Soeurs Grises, de Sr B. Labrosse, assistante provinciale, Sr Noiseux, supérieure du Sanatorium, et de Sr Eva Mercier, supérieure du Couvent de St-Norbert.

Une adresse lue par Mme Edouardine Verreault exprima bien les sentiments de toutes envers la bonne et dévouée maîtresse de leur adolescence. Plus d'une larme coula en entendant ces réminiscences du passé—ces anciennes qui ont su "ramasser beaucoup d'argent—dans leurs cheveux" savent aussi se souvenir. Une magnifique gerbe de fleurs fut présentée à la jubilaire par la petite Edmée Levasseur, et une bourse cadeau des anciennes, lui fut offerte par la gentille Marie Cloutier.

La digne jubilaire remercia en termes émus ses chères élèves, et leur donna des conseils tout pleins de surnaturel.

La bénédiction du T. S. Sacrement ramena aux pieds de l'autel comme jadis, la maîtresse et ses élèves.

En quittant la chapelle, un thé gracieusement offert par la Rév. Mère Provinciale, au nom de son Institut, fut servi au parloir. Mme C. Buffet versa le thé, aidée de Mme Desautels, Mlle Brown, ainsi que des membres du Comité, Mlle Lamarre, Mmes Barnabé, Campeau, Corbeil, Lavoie et Verreault.

Une franche gaieté anima la réunion; le bonheur se lisait sur tous les visages; notre vénérée jubilaire voudrait dire un mot, aimable à chacune, et regardant avec amour et attendrissement cette classe d'autrefois, elle s'écrie: "C'est trop beau. Je suis trop heureuse, c'est le paradis". Un message de Sr Kristoff, supérieure provinciale des Territoires du N.-Ouest, et de Sr Marie-Adélard, Fille de la Croix, nous dit que, proches ou éloignées, toutes ont gardé de la jubilaire un souvenir ineffaçable.

Avant de se disperser, les anciennes du Couvent de St-Norbert voulurent mettre un sceau durable à cette belle fête de famille. Elles fondent leur Amicale. Les Révérendes Soeurs Ritchot et Beaupré sont nommées à l'unanimité présidentes honoraires. Les membres d'un comité sont aussi élues. Vive l'Amicale de St-Norbert!

Les membres du Comité d'organisation désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué au beau succès de cette fête, et tout spécialement Mère Provinciale, Soeur Supérieure, de St-Norbetr, Frère Moran, principal de l'Ecole Provencher, Soeur Beaugrand, Soeur de Moissac, Mlle Gertrude Kelly.

Etaient présentes: La Rév. Mère A. Trottier, provinciale, Rév. Sr. Labrosse, assistante, Rév. Sr Mercier, supérieure du couvent de St-Norbert, Les RR. SS. Alice de Jésus et de Jean de Marie, religieuses de J.-M. de l'Institut Collégial St-Joseph, Les Srs Beaugrand, Alma Champagne, Barton, Laurendeau, Clara Nadeau, Anna Décelles, Poirier, A.-Maria Lord, de Moissac, Georgina Bisson, Michelle Monchamp, Jeanne Monchamp, Rose-Anne Ritchot et Trudeau; Mlles Anna Lamarre, Thérèse Bohémier, Anna Leclerc, Frances Brown et Jeanne Cloutier; Mmes Louise Barnabé; Marthe Corbeil, Irma Buffet, Maria Ducharme, Ruth Campeau, Armanda Levasseur, Maria Milier, Alice Chabot, M.-Louise Turenne, Rose-Anna Gevaert, Olivine Desrosiers, Délina Bohémier, Anna O'Connor, Aldéa Lavoie, Yvonne Riel, Alice Neault, Yvonne Millier, Hélène Griveau, Madeleine Leroy, Angélina Comeau, Maria Trudeau, M.-Reine Roy, M.-Anne Desrosiers, Lumina Cloutier, Yvonne Champagne, Maria St-Germain, Mary Wyndels, Hortense Desautels, Béatrice Brown, Donalda Allard, Edouardine Verrault, Bernadette Ritchot, M.-Anna Gauthier, Flore Verhaeghe et Agathe Manaigre.

Avis d'améliorations locales



AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera l'amélioration locale suivante et prélèvera le coût de cette amélioration contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage pour une période de trois ans, à partir de l'année 1948, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question représentant trois-cinquièmes de la valeur de ces propriétés basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis.

Construction d'un trottoir de ciment de quatre pieds et demi de largeur sur le côté nord de la rue La Vérendrye, à partir de l'avenue Taché à la rue St-Joseph.

Coût: environ $898.70.

Pour plus amples détails, s'adresser au Surintendant des Travaux Publics à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville,
St-Boniface,
le 3 juin 1947.

Congrès marial en Argentine

BUENOS-AIRES — Les membres de la hiérarchie argentine ont émis une lettre pastorale conjointe demandant aux fidèles de prendre part au premier Congrès marial qui sera tenu à Luján, Argentine, en octobre. La lettre pastorale explique la vraie dévotion à la Vierge Immaculée, et ajoute que cette dévotion est une partie intégrante du christianisme.

On cherche encore et toujours de l'huile

WASHINGTON — Le département d'arpentage géologique américain recommande des fouilles additionnelles pour trouver de nouveaux puits d'huile dans la région sud-est du bassin du Michigan. Des recherches se poursuivront dans la péninsule du sud du Michigan, dans la région nord de l'Indiana et le nord-ouest de l'Ohio.

L'occupation sur la fin en Italie

LIVOURNE, ITALIE — Les quartiers-généraux du secteur de la Méditerranée annoncent que deux généraux ont conféré ici le 2 juin, conjointement avec le personnel expert de l'Armée. Les deux militaires sont le général John-C.-H. Lee, commandant du théâtre de la Méditerranée, et le lieutenant-général Clarence Huebner, assistant - commandant en Allemagne. Un porte-parole militaire de Francfort, en Allemagne, affirme que le but de cette conférence était de rédiger les derniers plans pour mettre fin à l'occupation de l'Italie, fait attendu d'ici 120 jours.

Fête du Roi le 9 juin

La fête du roi sera célébrée au Canada le lundi 9 juin. C'est ce qu'a décidé le Secrétariat d'Etat; cette date a été fixée par arrêté en conseil.

Les communistes auraient forcé Nagy à démissionner

BUDAPEST — Le gouvernement de Hongrie a annoncé officiellement la démission du premier ministre Ferenc Nagy. Un informateur hongrois de haut rang dit que Nagy a été "en quelque sorte chassé de force" à la suite de ce que certains appellent "un coup d'Etat communiste".

Un aide militaire du président Zoltan Tildy, ancien chef du parti anticommuniste des petits propriétaires terriens, a dit que les communistes ont l'intention de pousser leur révolution pacifique jusqu'à ce que le président soit forcé aussi de quitter son poste ou les aider dans leur programme.

Le président Tildy est revenu à Budapest après un voyage du côté de la frontière autrichienne, ce qui a surpris tout le monde, car on ne s'attendait pas à ce qu'il réintègre la capitale hongroise en zone russe, après s'être rendu aussi loin que la frontière d'Autriche.

Cité de Saint-Boniface
SOUMISSIONS

Des soumissions, marquées "SOUMISSION POUR TROTTOIRS", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir le mardi 10 juin 1947, pour les améliorations locales qui suivent:

		Longuer approximative
(1)	trottoir de ciment, 5 pieds de largeur, sur le côté est de l'avenue Taché, de la rue La Vérendrye à la rue Hébert	1,520 pieds
(2)	trottoir de ciment, 4 pieds de largeur, sur le côté est de l'avenue Traverse, de la rue Dubuc à la rue Niverville	721.85
(3)	trottoir de ciment, 4½ pieds de largeur, sur le côté sud de la rue Dubuc, de la rue Des Meurons à la rue Youville	734
(4)	trottoir de ciment, 4½ pieds de largeur, sur le côté est de la rue Kenny, de la rue Marion à la rue Goulet	265.2
(5)	trottoir de ciment, 4½ pieds de largeur, sur le côté est de la rue Youville, de la rue Dubuc à l'avenue Yardley	517.5
(6)	trottoir de ciment, 4½ pieds de largeur, sur le côté ouest de l'avenue Pinedale de la rue Kirkdale à la rue Highfield	590
(7)	trottoir de ciment, 4½ pieds de largeur, sur le côté ouest de l'avenue Pinedale de la rue Walmer à la rue Kirkdale	595

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié, ou de monnaie, au montant de 5% de la soumission.

Pour plans, dévis et plus amples renseignements s'adresser au département des Travaux Publics à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville,
St-Boniface, Man.
le 3 juin 1947.

IL FAUT ENCORE $6,412.33 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

ABC LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Pénurie d'instituteurs

Un communiqué de l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan signale à l'attention des cercles paroissiaux et des prêtres qui ont charge de paroisses la pénurie des instituteurs et institutrices de langue française, et contient un questionnaire dont les réponses permettront de déterminer d'une manière plus exacte la situation présente. Si tous ceux qui ont reçu ce questionnaire répondent consciencieusement, l'Association obtiendra par cette enquête d'utiles renseignements qui rendront plus facile sa lourde tâche de procurer des maîtres et maîtresses bilingues à tous les centres français, ou du moins lui indiqueront les obstacles qui empêchent les jeunes d'embrasser en plus grand nombre la profession d'instituteurs.

La pénurie d'instituteurs et d'institutrices se fait sentir dans les trois provinces, non seulement chez le groupe franco-canadien, mais encore chez tous les autres groupes. La pénurie s'est accentuée durant la guerre et la fin des hostilités ne semble pas avoir favorisé d'une façon très sensible le retour des anciens instituteurs vers l'enseignement. Les gouvernements essaient par divers moyens, surtout par l'augmentation des salaires, d'attirer les jeunes vers la profession de l'enseignement.

Le Secrétariat de l'Association des commissaires franco-canadiens se trouve dans une situation analogue; il ne peut répondre d'une manière satisfaisante à toutes les requêtes des commissions scolaires qui demandent des instituteurs et institutrices de langue française. Pour remédier à cet état de choses, l'Association a entrepris de faire un recensement de tous les instituteurs et institutrices de langue française, qui enseignent dans la province, soit dans des centres français soit dans des districts de langue anglaise, ou même en dehors de la province. En outre l'Association veut connaître le nombre approximatif des jeunes garçons ou jeunes filles qui se destinent à l'enseignement et se renseigner de première main sur les causes, les raisons qui en éloignent un si grand nombre.

Cette enquête est donc très importante. Si les personnes consultées répondent sérieusement, c'est-à-dire après une analyse très approfondie de la situation dans leurs milieux respectifs, l'Association pourra supputer plus facilement ses affectifs avec l'espoir d'un redressement en faisant disparaître dans la mesure du possible les obstacles qui détournent les jeunes de l'enseignement.

La rareté des instituteurs et des institutrices est un fait qu'il ne nous est pas loisible d'ignorer, encore moins de négliger. L'école est une oeuvre indispensable dans la société. L'école paroissiale a joué un rôle de premier plan dans la survivance religieuse et française de notre groupe minoritaire de l'Ouest. Sans ces foyers de formation religieuse et nationale, notre groupe aurait perdu le sens de ses origines, abandonné depuis longtemps sa foi et perdu sa langue, à l'instar des autres minorités qui ne se sont pas préoccupées de l'éducation.

L'école rurale est un rempart qu'il ne faut pas abandonner. S'il a protégé notre religion et notre culture ethnique, contre les assauts des forces assimilatrices dans le passé, il continuera son oeuvre salvatrice si on lui donne les sentinelles du devoir et les défenseurs intrépides de l'idéal catholique et français "dans cette terre humaine" qui s'appelle l'âme de l'enfant. Où recruter ces sentinelles et ces intrépides défenseurs? Dans nos bonnes et nombreuses familles.

Chaque paroisse devrait fournir des instituteurs et des institutrices. Chaque année un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles terminent les études du grade XII. Quelques-uns abandonnent définitivement les livres, d'autres s'orientent vers diverses professions, un certain groupe retourne à la terre; très peu, que nous sachions, s'acheminent vers l'école normale. D'où, à la longue, le manque de maîtres bilingues. Pourquoi les pasteurs et les parents n'orienteraient-ils pas de plus nombreux sujets vers l'enseignement? Oh, dans les années d'avant-guerre le salaire dissuadait trop souvent jeunes gens et parents. Mais depuis quelques années, la rémunération est plus alléchante. Elle devrait tenter les jeunes.

Les parents de nombreuses familles seraient bien inspirés d'inciter quelques-uns de leurs enfants à entrer à l'école normale en vue de l'enseignement. S'ils désirent conserver la religion et le français à l'école,—et tous le veulent,—ils doivent seconder le travail de l'Association en aidant au recrutement des instituteurs et institutrices. L'argent qu'ils verseront pour la spécialisation des jeunes qui embrasseront la profession d'instituteurs est un excellent placement. Bien des familles peuvent consacrer la somme nécessaire au perfectionnement intellectuel de quelques-uns de leurs enfants. C'est le plus bel héritage qu'ils puissent leur léguer, car il est moins facile à dilapider et constitue un précieux apport pour la vie.

Nous demandons donc aux parents de donner l'élan dans le mouvement de recrutement des instituteurs et institutrices dont la jeunesse écolière a si grand besoin. C'est un devoir auquel ils ne peuvent se soustraire, car c'est par leur initiative que se maintiendra la flamme du divin et du patriotisme, que doivent entretenir les maîtres et maîtresses. Fustel de Coulanges, dans son ouvrage **Cité Antique** nous parle du feu séculaire que l'on entretenait dans chaque maison. "C'était, dit-il, une obligation sacrée pour le maître de chaque maison d'entretenir le feu jour et nuit. Malheur à la maison où il venait à s'éteindre! Chaque soir, on couvrait les charbons de cendre pour les empêcher de se consumer entièrement; au réveil, le premier soin était de raviver ce feu et de l'alimenter avec quelques branchages. Le feu ne cessait de briller sur l'autel que lorsque la famille avait péri tout entière."

Il faut que le feu sacré de l'éducation chrétienne ne s'éteigne jamais dans nos écoles. Cette noble fonction appartient à ceux qui se dévouent à la formation morale et au perfectionnement intellectuel de l'enfance, les instituteurs et institutrices issus de nos bonnes familles canadiennes-françaises. Nous demandons à nos familles foncièrement catholiques et françaises de continuer la sublime tradition de peupler nos écoles non seulement de nombreux écoliers, mais encore de maîtres et maîtresses qui alimenteront le feu sacré de l'éducation chrétienne dans tous nos foyers d'éducation.

J. V.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a retiré environ $14,000,000 depuis 1944 avec les taxes qu'il a imposées sur les téléphones et sur les services téléphoniques à longue distance. Sur ce montant global, la plus grande partie des taxes a été payée dans la province de Québec, soit un total de $9,447,549, tandis que seulement $647,883 était perçu en Ontario. On explique cette énorme différence dans la perception entre les deux provinces par le fait que les bureaux chefs de la compagnie sont situés à Montréal.

Initiative espagnole pour les étudiants réfugiés

Sous le patronage de l'apôtre saint Jacques, une maison universitaire vient de s'ouvrir à Madrid pour les étudiants réfugiés. Elle compte déjà 35 Polonais, 28 Ukrainiens et 6 Slovaques. Bientôt arriveront des Lithuaniens, des Hongrois, des Serbes et des Roumains. Des fonds obtenus des catholiques de l'Amérique par le président de **Pax Romana**, le professeur Ruiz Jimenez, lors de son dernier voyage outre-mer contribuent considérablement au succès de cette louable initiative.

Appel des révolutionnaires russes

Le groupe new-yorkais du parti socialiste révolutionnaire russe vient d'apprendre que les fondateurs et chefs du parti, M. Iiber et M. A. Gotz, avaient été fusillés par le Guépéou en novembre 1937, à Alma-Ata. A cette occasion, le parti lance un appel au monde dont voici les principaux passages:

"Nous faisons appel à la conscience universelle et particulièrement à celle des partis socialistes du monde entier, afin que ceux-ci se rendent compte de ce que représente pour leur propre avenir et l'avenir de l'humanité l'existence d'une dictature inhumaine et implacable, qui ne recule devant aucun crime pour réaliser ses fins. Elle a si bien su terroriser son propre peuple et l'isoler hermétiquement par un rideau de fer qu'il a fallu dix ans pour que la nouvelle de l'exécution de quelques socialistes ait pu filtrer à l'étranger. Quels nouveaux crimes monstrueux la dictature stalinienne ourdit-elle à l'abri de ce rideau? L'humanité n'apprendra-t-elle pas trop tard ce qui s'y prépare?

"Nous adressons à la démocratie universelle et au mouvement ouvrier une ardente protestation contre l'assassinat sans jugement de nos camarades, auxquels leurs bourreaux ont arraché des "aveux spontanés" grâce à d'inhumaines tortures. Nous sommes remplis d'une douloureuse appréhension au sujet du sort de dizaines et de centaines d'autres de nos camarades, qui ont passé des dizaines d'années d'exil, ou qui se sont trouvés dans les caves du Guépéou ou dans des camps de concentration qui différaient très peu des camps de concentration fascistes. N'ont-ils pas subi le sort de Liber et de Gotz? Nous engageons tous les socialistes à bien se demander s'il reste encore quelque chose de commun entre le socialisme mondial et le régime qui traite d'une façon si abominable ses propres socialistes. L'heure n'est-elle pas enfin venue de reconnaître ouvertement, à la face du monde et devant sa propre conscience, que la dictature totalitaire et terroriste qui gouverne en Russie s'est muée définitivement en une force hostile aux travailleurs, en ennemie irréductible du socialisme, du progrès et de la démocratie?

"Comme nos amis forts tragiquement, nous croyons en l'avenir radieux de la Russie et du monde. Un jour viendra où les tyrans staliniens paieront, comme d'autres tyrans ont payé. Et alors l'histoire jugera."

Les requêtes pour divorces

Le nombre des requêtes pour divorce, émanant de la province de Québec, qui n'a pas de tribunal pour ces causes, et présentées au Sénat, augmente d'année en année. On s'en scandalise ailleurs. Il ne faudrait pas voir cependant dans ce fait un affaiblissement des moeurs et de la foi au sein de la population québecoise. Ces demandes de divorce viennent presque toutes d'étrangers à notre nationalité. Ainsi sur une liste de 16 demandes publiée dans le compte rendu des débats de la Chambre des Communes du 29 avril 1947, il n'y avait qu'un seul cas où ne figurait pas quelque nom étranger. Et il en est ainsi, nous a-t-on dit, des autres listes.

Les catholiques et la télévision

NEW-YORK — Le Père Jean Dito, vice-président et délégué de "Unda", une association catholique s'occupant de radio et de télévision, est arrivé à New-York, par avion, venant d'Amsterdam.

"Le Père Dito vient en Amérique pour une tournée de trois mois aux Etats-Unis, au Canada, aux Antilles et en Amérique du Sud, où il vient reprendre les contacts abandonnés depuis avant la guerre, avec diverses organisations catholiques."

L'Unda désire établir un système d'échange de programmes de radio, a déclaré le Père Dito qui a ajouté qu'il voyait un grand rôle, dans l'avenir, pour la télévision, dans les activités catholiques. Il pense qu'elle pourra être d'une grande utilité, dans le cas des invalides qui ne peuvent pas assister à la messe.

Un gage de gratitude



La plaque de bois sculpté que l'on voit ici est l'oeuvre d'un artiste Lithuanien, Vytautas Kosuba, récemment arrivé d'Europe. Elle fut offerte par l'épouse du sculpteur (à gauche), à Mme Nora M. Gugis ,secrétaire du Fond de Secours Américain en faveur de la Lithuanie, comme gage de gratitude de la part des femmes lithuaniennes déportées aux femmes américaines, pour les nombreux services rendus.

Billet du vendredi

ANDRE CHAMSON
et la fraternité humaine

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Comme les autres oeuvres d'André Chamson, d'**Attitudes**, son premier livre, au **Puits des miracles**, publié en 1945, **Le dernier village** (1) est un récit sévère qui invite à penser. Ce roman n'en est pas un. L'ouvrage tient plutôt de la chronique et du journal intime, où l'auteur tente de s'exprimer et d'interpréter le monde qui l'entoure, à une époque particulièrement tragique. La tragédie n'est pas seulement pour lui, mais pour ses contemporains, son pays, l'Europe, l'humanité. Chamson essaye de rendre l'état d'esprit de toute une population, civils aussi bien que soldats, au moment où s'abat sur la France cet immense malheur: l'occupation par les troupes conquérantes de l'ennemi. Nous sommes en 1940. Après le désastre que l'on sait, à la ligne Maginot et ailleurs, les armées du Reich envahissent le territoire français et poussent jusqu'à Paris, où s'installe l'administration allemande. Partout la consternation et le désarroi. La population s'affole, les soldats fuient à travers les campagnes. Mal équipés et insuffisamment armés, ils ne peuvent tenir contre la menace de fer et de feu des chars d'assaut venus d'outre-Rhin. C'est la débandade générale. La discipline n'existe plus, les officiers ont perdu leur prestige, les hommes errent à l'aventure dans un monde qui croule sous leurs pas. L'inquiétude des esprits suit la désorganisation des cadres. Les rumeurs les plus fantastiques et les plus invraisemblables circulent, auxquelles s'ajoutent la peur et la méfiance à l'égard des chefs. La déroute ne confirme-t-elle pas ces bruits que les officiers d'état-major se préparaient à trahir et que les armements avaient été sabotés?

Chamson veut exprimer cette impression générale de défaite et de désespoir. Il y réussit dans une large mesure, mais par le détail, l'épisode anecdotique, les traits isolés. Si, par maints aspects, son livre rappelle **Le grand troupeau** de Giono, il n'en a pas le souffle épique. En plus petit, il se trouve cependant un document de premier ordre, sur l'immense détresse de la France en face de l'occupation, et nous éclaire sur les réactions, les sentiments et les réflexes de défense des gens du peuple. Ce qui se passe dans le dernier village dut se passer dans tous les hameaux et tous les villages, toutes les villes du pays, à la nouvelle de l'avance germanique. Car les hommes sont partout les mêmes, et leur conduite est rarement admirable, que motivent la peur et la faim. Sous l'angle simplement humain, le livre de Chamson révèle de cruelles vérités. Mais s'il montre les côtés mesquins de l'homme réduit aux besoins primitifs, il enregistre aussi les héroïsmes dont il est capable au milieu des pires abjections, les ressauts de dignité et de charité qui lui viennent, en face des misères qu'il compare aux siennes. **Le dernier village** est un ouvrage amer et sobre, un de ces témoignages, sur la seconde guerre mondiale, qu'on ne saurait ignorer ou mésestimer. Certains critiques notent, et l'observation paraît juste, que les personnages mis en scène manquent de relief. Les soldats de 1940 ressemblent trop à ceux de 1914-1918. Ils se comportent de façon identique en face des événements, et leurs idées semblent avoir peu évolué, à un quart de siècle de distance. La guerre et les problèmes qui en découlent ne les influencent pas autrement que leurs frères d'armes d'hier, leurs aînés.

André Chamson appartient à la même génération que Malraux, Montherland, Giono, Arnoux. Il est un homme de réflexion, un homme qui a quelque chose à dire, qui se cherche, qui voudrait une solution aux problèmes qui l'assaillent, qui ne se contente point d'idées toutes faites. Il y a en lui de l'inquiétude à l'égard de la société contemporaine, et le désir d'un monde meilleur, d'une humanité plus humaine, moins cruelle, moins égoïste. Il hait la guerre. Il y a encore en lui quelque chose d'austère, qui s'expliquerait par sa formation protestante et la vie rude de son pays natal, les Cévennes. "Je le répète encore une fois, écrit-il dans **Quatre mois** (1940), il faut faire de ce pays une communauté fraternelle." L'homme est de sa génération, qui crut, un moment, entrevoir le salut dans le mouvement socialiste de dix-neuf, "divers et confus, où le pragmatisme communiste cohabitait avec un idéalisme traditionnel, où jouaient des forces syndicalistes que nous ne pouvions guère comprendre." La Révolution fut manquée et Chamson, comme tant d'autres, jeta les yeux ailleurs. Il revint tôt aux concepts ordinaires de l'ordre et, comme le note Pierre Brodin, "chercha la reconstruction par la civilisation naturelle et la redécouverte des valeurs traditionnelles, permanentes, liées aux nécessités de la vie." Né en 1900, il grandit dans le haut massif de l'Aigual, étudia à l'Ecole des Chartes, renonça à une carrière d'historien, sans pour cela se désintéresser jamais de l'histoire, et se tourna vers les lettres. Il est un homme seul, qui se tient à l'écart des milieux littéraires et ne cherche pas la célébrité. Déjà considérable, son oeuvre est consacrée à l'individu et à sa défense. D'où son horreur de la guerre, qui écrase l'individu, et son goût de la fraternité humaine.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés, Montréal.

"RELATIONS"

Sommaire de juin 1947

Editoriaux: La glorieuse montée de Notre-Dame — Un petit "milliard" — La colonisation et l'opinion — Après, et surtout avant — Communisme et anti-communisme.

Articles: Le cancéreux et l'assistance publique, par Germain Pinsonneault — L'Eglise catholique en Chine, par Jean-Paul Dallaire — La grande leçon du budget fédéral, par François-Albert Angers — Un siècle d'évolution agronomique, par François-Xavier Jean — L'orientation professionnelle en Belgique, par René Cornet.

Correspondance: L'expérience d'un autre bilingue, par J.-E. Comeau.

Commentaires: L'Eglise et les classes dirigeantes — Les abus du cinéma pour enfants — La **Winnipeg Free Press** dit ce qu'elle pense de la M.L.H.&P. — La zone d'influence soviétique.

Au fils du mois: Les arts à Rimouski — Un maire — Un gouverneur — Anciens élèves — Education civique — Des centenaires — Faits inquiétants, attitudes sages — Fin de session — Le jeune commerce — Mgr Marcel-François Richard.

Chroniques: Coopération en forêt, par J.-A. Pleyer — Vingt ans de patience et d'impatiences, par Ernest Robitaille — L'oeuvre de l'O.N.U. dans le monde social, par René-H. Mankiewicz — Horizon international - Espagne - Polémiques - Feuilleton des spectacles — Roger Duhamel.

Livres récents: Héros de la souffrance et de l'amour: Etienne Kaszap — Marie de l'Incarnation d'après ses lettres — La vie liturgique — L'heure dominicale.

Abonnement: $0.25 chacun, $2.50 par année. S'adresser à "Relations", 1961, rue Rachel Est, Montréal.

NDLR—A cause d'un retard dans le courrier par poste aérienne, l'article de notre correspondant d'Ottawa ne paraîtra pas cette semaine dans la page de rédaction. Nous reproduisons en première page l'article du DEVOIR sur le problème de la venue au Canada de 100 jeunes émigrées polonaises.

La Chronique « « « « *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

La Russie établit sa domination en Pologne, Autriche et Hongrie. Les communistes exclus du ministère en Italie.

A la conférence annuelle du parti Travailliste anglais, M. Bevin a remporté un triomphe personnel, car l'assemblée a voté un appui sans conditions à sa politique. C'est là une défaite assez significative pour l'aile gauche du parti Travailliste qui accusait le gouvernement anglais de pactiser avec l'impérialisme américain.

A cette occasion, M. Bevin a prononcé un des plus brillants discours de sa carrière. Il a abordé à peu près tous les problèmes cuisants de l'heure. Il a parlé de l'Asie, de la Corée, qu'il prétend être un endroit dangereux, et il a déclaré que la paix future du monde dépend de la solution du problème indien.

Au sujet des exigences russes sur la Turquie et les Dardanelles, M. Bevin a dit qu'elles n'étaient pas raisonnables et qu'elles auront pour résultat que la Turquie perde une bonne partie de son indépendance. "C'est une chose que nous ne pouvons pas accepter", concluait le ministre des Affaires extérieures de Grande-Bretagne.

Il y avait à cette 46ème conférence du parti Travailliste 1,200 délégués. Vingt seulement ont voté contre la politique de M. Bevin. On peut donc en conclure que ce dernier a l'appui presqu'unanime de son parti. Et ce vote renforcit d'autant la solidarité anglo-américaine.

Le général Clark et l'Autriche

Le discours radiophonique du général Mark W. Clark, dans lequel il a ouvertement accusé les Russes de piller l'Autriche, fait beaucoup de bruit. On prétend même que le général n'aurait donné de son discours qu'une version atténuée, le premier projet de rédaction étant plus énergique encore.

Pour les Autrichiens de la zone soviétique, il n'y a pas beaucoup de différence entre les Russes occupant leur pays à l'heure actuelle et ceux qui les opprimaient avant la libération. Les abus criants se propagent d'une façon alarmante: pillage et viol sont des délits fréquents.

Il avait pourtant été décidé dès 1943 à une conférence de Moscou que l'Autriche serait restaurée comme Etat indépendant. Malgré ces engagements, l'Autriche libérée est encore occupée et rien sur son compte n'a encore été décidé, alors que des pays vaincus comme la Hongrie et la Roumanie ont obtenu des traités de paix.

Tant que durera l'état de choses actuel en Autriche, il sera bien difficile pour les quatre grandes puissances de se réunir dans d'imposantes assises et de prétendre offrir la paix à l'univers. L'Autriche, pays catholique, la Pologne, autre pays catholique, voilà bien deux signes évidents de ce qui se trame dans le monde. Tant que leur sort ne sera pas réglé, celui de l'univers entier restera inquiétant.

En Hongrie

Voici un autre pays, libéré par la Russie, mais qui en réalité a été occupé d'une manière plus oppressante que pendant la guerre. Les Russes ont procédé dans leur occupation en Hongrie comme en Autriche et en Pologne: viols, pillage, déportation des hommes de 18 à 50 ans. Après l'armistice, l'occupation avait été organisée sous le contrôle d'une commission formée de délégués des trois grandes puissances, mais peu à peu c'est le délégué soviétique qui a dirigé l'économie du pays vers une inflation qui s'avérait fatale.

Aux dernières nouvelles, l'aile gauche du parti des petits propriétaires aurait choisi comme chef M. Imre Otvanyi, chassant ainsi du pouvoir le gouvernement Nagy et établissant de fait un Etat complètement communiste.

Un gouvernement communiste en Hongrie aggrave le danger d'une domination russe sur la Méditerranée. Les Etats-Unis verront sans doute augmenter leur inquiétude quant aux gisements de pétrole du Proche-Orient. Les observateurs américains prévoient une réaction à brève échéance.

L'Italie et le communisme

M. Alcide de Gasperi, qui a repris la semaine dernière ses anciennes fonctions de premier ministre, a formé un nouveau cabinet sans la participation des communistes ni des socialistes.

Le nouveau cabinet sera composé en grande partie de ministres du parti chrétien démocrate, ainsi que de quatre ou cinq personnages qui formeront le groupe "indépendant". Les communistes et les socialistes ont déclaré que leur exclusion du cabinet constituait une tentative d'établissement de dictature en Italie.

Le nouveau cabinet italien ressemblera au cabinet français d'où sont exclus, depuis quelques semaines, les communistes. Certains observateurs prétendent que le plan économique Truman pour aider aux pays d'Europe contribuera de plus en plus à éliminer l'influence communiste des pays en partie dominés par la Russie soviétique.

Des chiffres récents démontrent qu'au Danemark par exemple où les communistes avaient obtenu 255,536 votes en 1945, la récente élection en avril ne leur en accorda que 71,900. Au Japon, aux trois élections nationales tenues depuis avril, les communistes n'ont obtenu que la moitié des votes qu'ils avaient en 1946.

Un nouvel équilibre s'établit donc entre les communistes du monde entier et les non-communistes. Les puissances occidentales doivent profiter de ces circonstances favorables en améliorant le sort des populations affamées d'Europe. C'est le seul moyen de conserver leur influence.

Appels au Conseil Privé

M. M. G. Ballantyne a publié dans le CANADIAN REGISTER un article très intéressant au sujet de la décision du Comité judiciaire du Conseil qui déclare que la Cour suprême du Canada peut devenir la Cour d'appel en dernier ressort ou tribunal final du Dominion. M. Ballantyne analyse les répercussions de la suppression des appels au Conseil privé, expose diverses théories relatives au pacte confédératif, situe les droits de la minorité et suggère un moyen de sauvegarder ces droits et de préserver ainsi la physionomie propre du Canada.

Après avoir énuméré les différentes opinions à propos des pouvoirs des diverses parties contractantes, il en vient à la conclusion que la décision du Conseil privé implique que le gouvernement fédéral aurait le pouvoir de changer la Constitution, de l'interpréter et de la modifier. Le R.P. L.-C. de Léry, S.J., écrit à cet effet dans RELATIONS d'avril: "L'abolition des appels au Conseil privé fera-t-elle de la Cour suprême l'arbitre de notre constitution? Sans doute, dit-il, la Cour suprême jugera en dernier ressort les controverses, constitutionnelles ou autres, qui lui seront soumises... et il ajoute: seule une cour dont les sentences soient finales est compatible avec la souveraineté du Canada".

Tout en admettant ce point de vue, M. Ballantyne croit que cette décision peut affecter la vie de notre pays, étant donné que le gouvernement fédéral nomme les membres de la Cour suprême et qu'ainsi le groupe majoritaire pourrait avoir le pouvoir, sinon le droit moral, de modifier radicalement le statut de vie de la minorité. Il demande à nos législateurs de la prudence et une étude très sérieuse, afin de trouver la formule la plus équitable pour assurer les droits de la minorité canadienne-française. M. Ballantyne croit en outre que la cessation des appels au Conseil privé enlève toute protection des droits de la minorité, puisque cette dernière ne pourra plus recourir à Londres et que l'autorité fédérale est souveraine. Par ailleurs, la population de langue française déborde les limites de la province de Québec, les Canadiens français s'établissent dans d'autres provinces où très souvent les gouvernements ne sont pas sympathiques à leur mentalité ni à leur mode de vie, dit-il. Un autre fait qu'il ne faut pas ignorer, c'est que les deux groupes deviennent de plus en plus égaux en nombre au pays et qu'il est insensé de vouloir parquer les Canadiens français dans la prétendue "réserve". Cependant, la forme présente de gouvernement avec sa division de pouvoirs, semble de plus en plus inopérante, insuffisante, inadéquate. Maintenant que le Canada est indépendant et que son gouvernement fédéral n'est plus lié par un statut inaltérable, ni par une autorité extérieure en ce qui a trait au respect des droits de la minorité, M. Ballantyne se demande qu'elle va être la réaction du groupe de langue anglaise. "La grande question de l'avenir, dit-il, est de savoir si oui ou non le groupe de langue anglaise aura assez de conscience et de maturité politique pour comprendre que le pouvoir doit toujours servir la justice, et qu'il y a des lois naturelles supérieures à celles des hommes, parce qu'elles obligent en conscience."

Il recommande au groupe de langue anglaise de s'inspirer de l'esprit de la Constitution, qui reconnait les droits des Canadiens français. "Lorsque le Canada fut cédé à la Couronne britannique en 1763, la nouvelle autorité acquérait le droit de gouverner mais non pas celui d'oblitérer la culture; l'effet de la Conquête n'était pas de détruire les droits naturels des Canadiens français, mais bien de déterminer ceux des Canadiens de langue anglaise. A partir de ce moment, le Canada devenait selon la justice et les lois fondamentales de l'humanité essentiellement bilingue et bi-culturel. Le devoir du gouvernement général est donc de ne favoriser aucun groupe au détriment de l'autre, ni de tenter de les fondre, mais bien celui de seconder leur développement mutuel dans l'harmonie et l'union bienfaisante. Le rôle de la majorité de langue anglaise au Canada est tout d'abord de reconnaître volontiers, généreusement et de tout coeur le fait que le Canada est de par sa nature destiné à être un pays bilingue et bi-culturel. Si au temps de la Confederation, le degré de vision et de compréhension n'a pas dépassé le concept de l'officialité du français dans Québec, dans les cours fédérales et au Parlement, allons plus loin et reconnaissons que le français est une langue parfaitement canadienne et que tout Canadien a le droit de la parler dans n'importe quelle partie du Canada."

M. Ballantyne ajoute que tous devraient accepter de bonne foi le fait du Canada bilingue et en témoignage de cette bonne foi, l'on devrait prendre des mesures pour sauvegarder les droits de la minorité, qui pourraient être menacés par la décision du Comité judiciaire du Conseil privé. A cet effet, il suggère comme sauvegarde la formation d'une assemblée constituante pour réaffermir les stipulations de l'Acte britannique de l'Amérique du Nord relatives aux droits des minorités et à la délimitation des pouvoirs des provinces et du fédéral. Sur les questions de principes fondamentaux, le consentement unanime de toutes les provinces serait requis... Bref, l'assemblée devrait définir et reconnaître une fois pour toutes les droits nécessaires de la minorité et les protéger contre le simple contrôle de la majorité; elle devrait adopter une procédure similaire pour les libertés civiles. Une telle stipulation dans la constitution remplacerait le décret ou bill des libertés projeté dont on parle tant...

La majorité doit prendre conscience de ses responsabilités, être patiente et se montrer généreuse, affirme M. Ballantyne. "La puissance de bâtir ou de détruire le Canada repose en grande partie dans les mains des citoyens de langue anglaise, dit-il, et ils seront jugés selon l'usage qu'ils auront fait de leur liberté." Il déclare que le Canada n'est pas un appendice des Etats-Unis, qu'il est un pays distinct dont le signe particulier est le caractère bilingue et bi-culturel. Et le jour où le Canada cessera d'être partiellement français et partiellement anglais, il cessera d'être lui-même pour devenir américain selon l'idéal du "melting pot".

"Le Canada est le produit de deux grandes cultures de l'Europe occidentale, celles du peuple français et du peuple anglais. Il ne doit pas les confondre, mais les marier et les maintenir dans un délicat et bienfaisant équilibre. Notre but n'est pas unité, mais union. Le Canada est essentiellement français. Cette diversité ne constitue pas une faiblesse, mais fait plutôt notre gloire et représente notre destinée. Le Canada demeurera français et anglais ou il cessera d'être le Canada."

L'article de M. Ballantyne est clair et précis: le Canada est pays bilingue et bi-culturel et doit le demeurer pour garder son identité. Souverain, il a l'autorité pour légiférer en conséquence. Le groupe majoritaire qui peut exercer plus d'influence portera plus de responsabilité devant l'histoire. Il doit toujours respecter la justice et reconnaître le fait français non seulement dans le Québec, mais dans toutes les autres provinces.

Nous sommes heureux d'enregistrer ce témoignage. M. Ballantyne comprend la situation des deux principaux groupes du pays et présente une formule qui mérite considération. Puissent ceux qui président aux destinées du Canada s'inspirer d'un tel esprit dans la rédaction des lois et la gouverne du peuple canadien.

J. V.

LAKE SUCCES — La dernière réunion spéciale de 18 jours de l'Assemblée générale des Nations Unies a coûté $200,000.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Procession de la Fête-Dieu

Dimanche prochain, le T.-S. Sacrement sera exposé à la cathédrale, à 2 heures. La procession se mettra en marche à 7 heures et passera par les rues Taché, Cathédrale, Ritchot, Dollard, Taché. Reposoir au parc La Vérendrye, et retour à la cathédrale par la rue Taché.

Le rassemblement se fait en avant de la cathédrale, dans l'ordre suivant:

1—Bannières de St-Boniface avec les deux drapeaux.

2—Soeurs Grises avec gardes-malades.

3—Soeurs Oblates avec enfants du Précieux-Sang.

4—Soeurs de la Ste-Famille: Archevêché, Juniorat et Collège.

5—Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie avec élèves. Membres de l'Action catholique de l'école. Croisés, Guides, Jécistes.

6—Membres de l'Action catholique de la Jeunesse Féminine de la paroisse. Guides, Jocistes. Les Enfants de Marie et les demoiselles de la paroisse.

7—Les Tertiaires de la paroisse, les Dames de Ste-Anne et les dames de la paroisse.

8—Paroisse du Sacré-Coeur (Belge) avec les sociétés.

9—St. Anthony's Fraternity (Tertiaires).

10—Paroisse de Holy Cross avec sociétés.

11—Paroisse de St-Alphonse avec sociétés (East Kildonan).

12—Desserte de Ste-Marie.

13—Desserte du Précieux-Sang.

14—Frères Marianistes avec élèves. Cadets, Scouts, Croisés.

15—Fanfare La Vérendrye.

16—Enfants de la Première Communion.

17—Petits Croisés avec drapeaux.

18—Garde d'honneur par les Vétérans de la dernière guerre.

19—Enfants de choeur.

20—Membres du clergé.

21—Le T. S. Sacrement et le dais.

22—La chorale de la cathédrale.

23—L'Union Nationale Métisse, le Cercle Ouvrier, la Société St-Jean-Baptiste, les hommes et les jeunes gens de la paroisse.

On est prié d'apporter des fleurs au reposoir entre 2 et 4 h., le samedi 7 juin.

La fête du Sacré-Coeur

Familles, amis, apôtres du Sacré-Coeur, organisations catholiques, célébrons avec amour et grande solennité **la fête eucharistique et réparatrice.**

Programme

1—Etude sur le Sacré-Coeur dans les diverses congrégations et dans tous les groupes d'Action catholique.

2—Offensive de tous les Croisés de la paroisse, du 6 au 13 juin. (Instituts St-Joseph, Provencher, Jardin de l'Enfance Langevin).

3—Triduum paroissial, les 10, 11 et 12 juin. Sermon après le mois du Sacré-Coeur, par le R. P. P. Bélanger, S.J.

4—La veille au soir, le 12, heure sainte prêchée par le R. P. L. Mailhot, S.J., à 11 h., suivie de la communion. Tous sont admis, hommes et femmes; plusieurs confesseurs.

Le chant par l'assistance, sous la direction du R. P. M. Caron, S.J.

5—Le 13, fête du Sacré-Coeur: messes plus solennelles. Plusieurs confesseurs. A 8 h. 30, messe basse; chant de cantiques par l'assistance, sous la direction du R. P. M. Caron, S.J.

6—Le T. S. Sacrement sera exposé après la messe de 8 h. 30.

A 3 h., heure d'adoration pour tous les élèves de nos institutions.

7—A 7 h. 30, mois du Sacré-Coeur et Promesse des Ligueurs.

8—Les familles où le Sacré-Coeur a été intronisé doivent décorer et fêter tout particulièrement leur Roi d'Amour.

Après la cérémonie à l'église, le 13 au soir, tous les membres des familles, réunis devant la statue ou l'image, récitent la prière de l'intronisation. (Livrets en vente à la Maison de Retraites).

Jésus Lui-même a demandé et fixé sa fête: "Je te demande, dit-il à sainte Marguerite-Marie, que le premier vendredi après l'octave du St-Sacrement soit dédié à une **fête** particulière pour honorer mon Coeur, en communiant ce jour-là".

Foyer St-Jean-Baptiste

Grâce à la collaboration de la Société St-Jean-Baptiste, la paroisse dispose maintenant d'une pièce bien confortable et attrayante, pour les réunions des comités d'organisation paroissiaux. Située tout à côté de la salle Jubinville, elle portera le nom de "Foyer St-Jean-Baptiste". Vingt-cinq personnes peuvent s'y asseoir autour d'un cercle de petites tables. Dans quelques jours, on disposera du téléphone. Avec le Foyer, la librairie catholique, la salle Jubinville, la salle des Jocistes, le musée et la salle Ste-Cécile, le soubassement devient un centre paroissial intéressant et vivant.

Congrès marial

Le 22 juin, il y aura une grande manifestation religieuse en l'honneur de la sainte Vierge. Nous vous en donnerons le programme la semaine prochaine.

COLOGNE — Son Eminence le cardinal Joseph Frings, archevêque de Cologne, quittera l'Allemagne en avion, le 10 juin, en route vers Ottawa où il assistera au Congrès marial national qui s'ouvrira le 18 juin.

Au mariage Meyers-Masson



Photo, Gene Gauthier, St-Boniface, Man.

A l'issue du mariage de Mlle Marguerite Masson avec M. Raymond Meyers, qui fut célébré le samedi 31 mai, une réception eut lieu à la résidence de M. et Mme Victor Masson, 294, rue des Meurons.

On voit ici les mariés en train de couper le gâteau de noces, entourés de quelques invités.

Soeur M.-H. Girard, des Soeurs Grises, est décédée

Sr Marie-Hermine Girard est décédée à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, le 1er juin, dimanche de la Trinité, dans la 80ème année de son âge, après plus de 57 ans de profession religieuse.

Née le 9 mars 1868, à Berthier-en-haut, Province de Québec, de Anaclet Girard, cultivateur, et de Mathilda Giroux, elle était la deuxième d'une famille de 13 enfants qui allait donner quatre filles aux Soeurs Grises. La jeune Marie-Hermine vint au Manitoba, en 1886, où sa famille s'établit à Ste-Anne-des-Chênes, paroisse où son oncle, M. l'abbé Roch Alexandre Giroux, était curé. Dès l'année suivante, le 15 août 1887, elle entrait au Noviciat des Soeurs Grises, pour y faire sa profession, le 4 février 1890, et fournir à sa communauté une longue vie de dévouement et de services importants.

Après cinq années passées à St-Boniface, elle est envoyée missionnaire à Lestock, Saskatchewan, de 1895 à 1903 ,et est nommée directrice des Soeurs Auxiliaires de 1904 à 1912, puis à Blue Quill's, Alta, de 1912 à 1913, à Kenora, Ont., de 1913 à 1916; et à Lestock Sask., de 1916 à 1928. Elle sera assistante provinciale de 1932 à 1936, alors que la maladie va l'immobiliser sur un lit d'infirmerie durant presque toutes les onze dernières années de sa vie.

Au milieu de si longues et pénibles souffrances, Sr Girard donnera l'exemple d'une patience inlassable et d'une constante charité, acceptant généreusement, pour les missions et les grandes intentions de la sainte Eglise, ces années de durs sacrifices et de prière dans l'inactivité, qui furent en quelque sorte le couronnement de sa vie de vertus, de mérites et de sainteté.

Deux frères et deux soeurs survivent à la défunte: Raymond Girard, qui est dans l'Ouest, et Florent Girard, de St-Boniface, Sr Ste-Mathilde, de la Maison Provinciale, et Sr Ste-Eugénie, de l'Hospice Taché.

La messe d'enterrement fut chantée par M. l'abbé L.-A. Fortin, assisté de MM. les abbés L. Primeau et J.-C. Massicotte, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient aux funérailles: Mgr J.-C. St-Amant, P.D., Mgr Henri Bernard, P.D., et MM. les abbés Beauregard Derome, S. Gauvin, le R. P. Pierre, O.F.M., curé du Sacré-Coeur des Belges, le R.P. L. Hardy, S. J., le R. P. Fernand Champagne, O.M.I.

Succès sans précédent du tournoi des enfants

Dimanche dernier avait lieu l'ouverture officielle de "la semaine des enfants" à St-Boniface. La parade, composée des membres de la fanfare La Vérendrye, des Guides , des Scouts et des nombreux enfants en bicyclettes et tricyclettes, s'organisa au coin des rues St-Jean-Baptiste et Cathédrale, puis défila par les rues St-Jean-Baptiste, Hamel, Ritchot, Boulevard Dollard, Aulneau et Cathédrale pour se rendre au Parc Provencher.

Une foule de plus de 2,000 enfants accompagnés de leurs parents s'étaient rendus au Parc Provencher, soit pour prendre part aux divers amusements qui étaient organisés par un groupe de citoyens, soit pour y assister.

Pierre Langelier remporta le premier prix pour la bicyclette la mieux décorée, chez les garçons, et Colette Bélanger, chez les filles. Georges Fourneau et Louise Weibe remportèrent les premiers prix pour les tricyclettes les mieux décorées.

La "semaine" qui avait été lancée dans le but de susciter l'intérêt des parents à l'égard du bien-être religieux, moral et physique des enfants de la ville de St-Boniface, sera couronnée samedi par un TAG DAY auquel tous les citoyens de la ville de St-Boniface sont invités à contribuer généreusement.

Les fonds serviront à améliorer les terrains de jeux des enfants au parc Provencher et le camp à la plage Albert.

Mariage

MEYRES—MASSON

Le samedi 31 mai, à 9 heures, fut célébré en la Chapelle du Précieux Sang de Norwood, le mariage de Mlle Marguerite Masson, fille de M. et Mme Victor Masson, avec M. Raymond Meyres, fils de M. et Mme Ulysse Meyres, de Bordeaux, France.

M. l'abbé S. Gauvin leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une longue robe blanche, dont le corsage était en satin et la jupe en tulle. Son long voile était retenu par une couronne de fleurs d'oranger. Elle tenait un bouquet de roses "Talisman".

Mlle Marie-Louise Mercier était fille d'honneur. Sa toilette consistait en une longue robe en sheer bleu, et voile court de même nuance. Son bouquet était composé de roses et de pois de senteur.

La petite bouquetière, Lucette Lamoureux, portait une robe de satin blanc garnie de roses, et une couronne de roses.

M. Louis Masson, frère de la mariée, était garçon d'honneur. M. Isidore Mercier servait de témoin au marié.

Pendant la messe, Mlle Cécile LeNabat chanta quelques cantiques appropriés, accompagnée à l'orgue par M. Pierre Chabalier. A l'offertoire, un groupe de Guides, dont Mlle Masson était "Cheftaine", chanta le "Chant de la Promesse". A la sortie de l'église, elles formèrent une garde d'honneur.

Une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, à 294, rue des Meurons. Le soir un souper fut servi aux parents et amis.

M. et Mme Meyers sont partis en voyage à Kenora, Ont. A leur retour ils résideront à St-Boniface.

POUR LES SAVANTS

NEW-YORK — L'Académie des sciences de New-York annonce trois nouveaux prix créés par M. A.-Cressy Morrison; le premier, d'une valeur de $500, sera attribué à l'auteur du meilleur papier sur l'énergie solaire et les deux autres prix iront aux meilleurs mémoires sur quelque sujet scientifique proposé par l'Académie.

Journée des enfants

Quelques photos des enfants qui ont pris part à la fête dimanche dernier

★

Souscrivons généreusement au "Tag Day" qui sera tenu le samedi 7 juin à St-Boniface









Petites Notes

M. et Mme Victor Guilbault, de Los Angeles, Californie, sont arrivés à Winnipeg il y a quelques jours pour assister au mariage de leur nièce, Mlle Lucille Davis. Ils se sont retirés à l'hôtel Fort Garry.

• • •

Mme Adjutor Hogue remercie cordialement les dames, demoiselles et messieurs qui se sont dévoués pour la réception donnée en l'honneur de M. l'abbé Maurice Sabourin.

• • •

En l'honneur de Mlle Davis, dont le mariage avec M. le docteur Jean-Marie Huot sera célébré demain, plusieurs réceptions furent organisées, entre autres par Mme James F. Pratt, de 1216, avenue Wolseley, Mme Louis Bétournay, 600, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Mme H. Bédard, de la rue Dominion, et sa fille, Mme K. Turner, Mme William King et Mme J. C. Pratt, Mlle Eugénie Dubuc et Mme J.-A. Coupal.

• • •

Mlle Patricia Desjardins et Mlle Lorette Gallant, de Letellier, partiront à la fin de juin pour un voyage au Mexique et à Cuba, en passant par Vancouver, où elles rendront visite à Mlle Denise Gaudette, autrefois de St-Boniface. A Berkeley, Californie, elles seront les hôtes de Mme Jack Spear, autrefois Mlle Marian Dupuis, de St-Boniface.

Elles reviendront à Winnipeg en passant par la Floride et la Louisiane. Elles s'arrêteront à la Nouvelle-Orléans.

• • •

M. et Mme Joseph Guilbault, M. et Mme Auguste Guilbault, M. et Mme Ambrose Finn, M. Joseph Guilbault, junior, Mlle Betty Finn, de Chicago, Ill., sont venus à Winnipeg pour assister au mariage de Mlle Lucille Davis.

• • •

M. et Mme Arthur Leclerc sont partis pour Silver Falls, où ils ont ouvert leur camp d'été, le Châteauguay.

• • •

La famille Guilbault sera au complet pour le mariage de Mlle Davis, pour la première fois depuis 1918. MM. Joseph et Auguste Guilbault, de Chicago, et M. Victor Guilbault, de Los Angeles, Cal., assisteront au mariage et rencontreront leurs soeurs, Mmes J. C. Davis, J. G. Costello et J. T. Kennis, de Winnipeg et de St-Boniface.

Fiançailles

M. et Mme Siméon Tremblay annoncent les fiançailles de leur fille, Yolande-Alice, avec M. Antonin Jacques, fils de Mme Jacques, de St-Boniface, et de feu M. Jacques.

Le mariage sera célébré le samedi 21 juin, à 9 heures, dans la chapelle du Précieux-Sang, angle Enfield Crescent et Kenny, Norwood.

• • •

M. et Mme J.-S. Prendergast annoncent les fiançailles de leur fille, Hélène, avec M. Albert La Roche, de Steep Roch, Ont., fils de M. et Mme J. LaRoche, d'Otterburne.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 21 juin.

BUENOS-AYRES — Dans un milieu près de la mission économique italienne, qui négocie à Buenos-Ayres une entente commerciale avec l'Argentine, on prédit que ce pays avancera des crédits de plus de $125,000,000 à l'Italie.



Société d'Enseignement Postscolaire

M. l'abbé A. d'Eschambault à la réunion tenue à Quebec

Congrès

M. l'abbé A. d'Eschambault, président de notre section d'Enseignement postscolaire, a assisté à une réunion générale de la Société d'Enseignement Postscolaire tenue à Québec le 24 mai. Les directeurs de la Société avec les représentants de la Société d'Education Adulte de Québec y étaient également présents.

La Société Canadienne d'Enseignement Postscolaire a été fondée l'automne dernier sur le plan national. Cette société de langue française aura ses branches dans toutes les provinces par le moyen de sociétés provinciales. Ainsi déjà dans le Québec, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, on trouve des branches françaises affiliées à l'organisation centrale. La Société Canadienne a également consenti à former une commission conjointe composée des représentants de sociétés s'occupant d'éducation adulte sur un plan national (tels que Radio-Canada, l'Office National du Film, etc.). Cette dernière mesure est destinée à assurer l'harmonie entre tous ces organismes.

A la suite de la réunion tenue à Québec, un groupe de représentants se sont rendus à Toronto où avait lieu la réunion annuelle de la "Canadian Association for Adult Education". Là nos délégués ont pris part aux travaux des diverses commissions et cela durant trois jours. Les rapports ont été marqués de sérieux et de suggestions pratiques. Le mouvement d'Education adulte ou populaire s'étend rapidement au Canada.

Radio-Saint-Boniface

La semaine dernière avait lieu l'assemblée générale des directeurs de CKSB. C'était la première fois que les directeurs se réunissaient depuis les élections en février dernier. M. le président a fait rapport des activités de CKSB depuis la réunion annuelle et des initiatives prises par l'exécutif depuis lors. L'exécutif se réunit deux fois le mois et les rapports de ses assemblées sont envoyés aux directeurs.

On est à travailler aux terrains qui entourent le studio et à parfaire ce qui n'a pu être complété l'année dernière. On a planté quantité d'arbustes et on est à travailler au gazon.

Nos artistes visiteront cette semaine Somerset et Notre-Dame de Lourdes. Il y aura séance pour les enfants à Lourdes, samedi après-midi, et grand concert, samedi soir. Dimanche après-midi, il y aura séance à Somerset. Le groupe sera à peu près au complet: Del Genthon et son orchestre, le trio de Mlle Denyse Guyot, Mlle Renée Gravel, etc. On verra quel bel ensemble le tout constitue! On en sera heureux et fier.

Chante-Clair est sous presse. Un numéro nouveau-genre fait par les membres du personnel, cette fois, et traitant surtout de programmes! Comme nous l'avons dit et répété, seuls les membres de la Ligue des Radiophiles reçoivent régulièrement les publications du poste et surtout la revue **Chante-Clair.**

La section manitobaine de la Société d'Enseignement Postscolaire

En 1937, un groupe de Canadiens de langue anglaise de Toronto fondaient la "Canadian Association for Adult Education". Quelques années plus tard, on décidait d'établir une section française et on admettait au sein de la direction un groupe des nôtres. Il ne fut pas décidé clairement alors si la branche française était autonome ou si elle était une section de la soeur aînée anglaise. Un peu plus tard furent établies des associations provinciales. Celle du Manitoba français fut fondée en 1939 et fut la première association provinciale de langue française. Au congrès de 1941 à Winnipeg, on posa la question suivante: à laquelle des sections devait s'affilier la société provinciale de langue française?

Afin de couper court à tous les doutes, un groupe d'éducateurs et de sociologues fondèrent à Québec, à l'automne de 1946, la Société Canadienne d'Enseignement Postscolaire. Il s'agit d'une société nationale qui sert de liaison entre des sociétés de pareille nature qui travaillent dans le même sens. La Société d'Enseignement Postscolaire se réserve aussi le droit de lancer ses propres initiatives. Afin de mieux ordonner le travail dans le domaine postscolaire ou d'éducation populaire, la Société d'Enseignement Postscolaire a constitué une commission conjointe faite de représentants des principales associations et sociétés à caractère national travaillant sur le plan national. Cette commission conjointe se réunit trois ou quatre fois par année et essaie de servir de guide auprès de tous les groupements.

La réclame a servi à pousser la vente des marchandises du temps des Babyloniens.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ste-Anne des Chênes

Baptêmes

Le 4 mai: Marie-Laura-Cécile, née le 30 avril, fille de M. et Mme Adrien Lajoie. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Jacques.

Le 26 mai: Joseph-Mathias-Marcel, né le 17 mai, fils de M. et Mme Armand Ouellette. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Verrier.

Le 1er juin: Marie-Aurise-Joséphine-Ida, fille d'Antoine Leclerc et de Delia Bélisle. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Leclerc, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le lundi 19 mai était célébré dans l'église paroissiale, le mariage de Mlle Marie-Hélène Piché, fille d'Adolphe Piché et de Sarah Baly, avec M. Paul Duguay, fils d'Oram Duguay et d'Alice Demontigny. Les jeunes époux résideront à Winnipeg.

Mission paroissiale

Le 18 mai s'ouvrait la grande mission paroissiale prêchée par les RR. PP. Aubin et Tremblay. Malgré les travaux pressants de la saison, une foule nombreuse assista aux offices avec fidélité et dévotion.

Sincères remerciements aux prédicateurs pour le zèle apporté à faire de cette retraite un succès.

Partie de cartes

La J.E.C. remercie les paroissiens qui ont bien voulu encourager leur mouvement en assistant nombreux à leur partie de cartes du 25 mai.

Soirée

Le centre d'amusements donnait, le dimanche soir 1er juin, une partie de cartes au profit du club de balle-au-camp. La soirée fut un succès, grâce aux organisateurs et à la coopération de chacun.

Somerset

Mlle Yvette Grégoire, de St-Boniface, a passé la fin de semaine à Somerset où elle rendit visite à sa tante, Mme Nick Messner, à sa famille et à la famille de M. et Mme Nap. Talbot.

Mme Nick Messner reçut à dîner à l'occasion de cette visite. MM. et Mmes Arthur Hutlet et Edouard Rheault, oncles et tantes de Mlle Grégoire, et leurs familles, étaient au nombre des invités.

M. M. Lafrenière et M. et Mme Nick Messner et les enfants ont passé la journée du dimanche 25 mai chez M. et Mme R. Grégoire, de St-Marc, Man.

Saint-Léon

Décès

La mort de Mme Aimé Fortier nous fournit l'occasion de parler d'une des vieilles familles de St-Léon, la famille Fortier-Lamoureux.

Mme Fortier (née Exirille Lamoureux) naquit en décembre 1869, à St-Ours, diocèse de St-Hyacinthe, P.Q., d'Edmond Lamoureux et d'Elvina Charbonneau. A l'âge de deux ans, elle perdit sa mère. Son père épousa, en secondes noces, Apolline Larivière et vint au Manitoba avec toute la famille, le 14 avril 1884. Lors de son arrivée, il y avait deux jours que la localité s'appelait Manitou. Le 22 avril, M. Fortier se rendit à St-Léon où il s'établit définitivement.

A cette époque, St-Léon n'était qu'un vaste territoire. Somerset, Notre-Dame de Lourdes et St-Lupicin n'existaient pas. C'est à St-Léon que l'on venait les jours de fête. Ainsi le jour de Noël de cette même année, M. Aimé Fortier rencontra celle qu'il épousa le 21 avril 1885. De ce mariage naquirent 15 enfants dont 13 sont encore vivants: Anna (Mme Zénon Landry), de Somerset; Joseph et Stanislas, de St-Léon; Mastaï, de Somerset; David, de Belloy, Alta; Roch, de Zénon Park, Sask.; Lucien, Rosa, Rosaire, Alphonse, Léo, Léona, Benoit, de St-Léon. Mme Fortier laisse également dans le deuil 11 petits-enfants et une arrière-petite-fille.

M. et Mme Fortier eurent le bonheur d'avoir une belle famille et de nombreux enfants; ce qui fut leur plus grande richesse terrestre. En véritables chrétiens, ils surent faire face aux nécessités et aux misères de la vie. C'est ainsi qu'ils purent garder leurs vieux parents et les assister jusqu'à la fin; Mme Fortier dut aussi supporter avec patience et résignation la dure épreuve d'être privée de la vue avant l'âge de cinquante ans.

Maintenant, ils sont partis tous deux pour l'Eternité, l'âme bien munie des sacrements de la sainte Eglise. M. Fortier mourut le 24 janvier 1933, et Mme Fortier, le 26 avril 1947.

Après d'imposantes funérailles en l'église de St-Léon, le corps de Mme Fortier fut conduit au cimetière paroissial et déposé en terre à côté de celui de son époux.

Les porteurs furent: MM. Azarie Labossière, Nazaire Labossière, Adolphis Labossière, Napoléon Talbot, Thomas Labossière et Onésime Rondeau. M. René Rondeau conduisait le deuil.

J. S.

Saint-Malo

Mariage

St-Jean—Préteau

Le samedi 24 mai, à 10 h. du matin, Mlle Marie Préteau, fille de M. et Mme J.-B. Préteau, unissait sa destinée à celle de M. Armand St-Jean, fils de M. et Mme Alphonse St-Jean, de St-Norbert. M. le curé G. Poitras leur donna la bénédiction nuptiale et chanta la messe.

La mariée était Enfant de Marie. Ses deux cousines, Mlles Fernande Gauthier et Thérèse Paquette, l'accompagnèrent à l'autel de la sainte Vierge où elle lut son acte de consécration.

Mlle Rose-Marie St-Jean, soeur du marié, chanta l'Ave Maria, et Mlles Yvette et Annette Préteau, soeurs de la mariée, chantèrent quelques cantiques. M. Bernier, de St-Norbert, touchait l'orgue.

La mariée était revêtue d'une longue robe blanche avec voile et couronne. Mlle Suzanne Préteau et M. Marcel St-Jean, soeur et frère des mariés, étaient garçon et fille d'honneur.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent chez les parents de la mariée où ils passèrent une agréable journée.

Les jeunes époux demeureront à St-Norbert.

La Broquerie

Décès

Mme Henri Simard

Le lundi 12 mai, Mme Henri Simard (née Martine Côté) mourait après une maladie longue de plus de quinze années.

Ceux qui l'ont connue se souviennent qu'elle passa ses années de santé au sein de sa nombreuse et jeune famille qu'elle aimait beaucoup et à laquelle elle ne ménageait ni sa tendresse ni son dévouement. Vertueuse et pieuse, elle enseigna aux siens l'amour du travail en donnant elle-même l'exemple du devoir accompli. On peut croire que ce fut ce surmenage qui provoqua sa maladie. Le ciel lui demanda de quitter les siens alors qu'elle était relativement jeune. Elle les reverra là-haut, car elle eut sa large part d'épreuves et elle était en plus une excellente mère chrétienne. Elle mourut à l'âge de 52 ans et 4 mois.

Les funérailles eurent lieu à La Broquerie. Le service fut chanté par M. le curé Léon Roy, le vendredi 16 mai. Une foule nombreuse accompagna la dépouille mortelle jusqu'au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil: son époux, M. Henri Simard; ses fils, Ernest, de St-Boniface; Etienne, de Vassar; Eloi, de La Broquerie; Eustache, de St-Claude; ses filles, Claire (Mme Marc Bernard), de St-Boniface; Marguerite (Mme Félix Guiguenot), de St-Claude; Madeleine, de St-Boniface; Louise, de La Broquerie. Marie-Ange (Mme Emile Bacon), est décédée il y a quelques années.

Les porteurs étaient: MM. Alphonse Côté, Sévérin Côté, Ovide Côté, frères de la défunte, et ses beaux-frères, MM. Jos. Simard, Cyprien Simard et Jean-Baptiste Simard. M. Narcisse Deslauriers conduisait le deuil et M. Ernest Simard, fils aîné, portait la croix. La quête fut faite par M. Josaphat Simard.

La dépouille avait été transportée de l'hôpital le jour de l'Ascension à la résidence de M. Alphonse Côté.

Les Rév. Frères Côté, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, neveux de la défunte, accompagnaient les nombreux membres de la famille de St-Pierre et des environs.

Remerciements

Les familles Simard et Côté remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit en assistant aux funérailles, soit en offrant des bouquets spirituels ou des fleurs.

Ashern

Décès

M. Ludger Genest

M. Ludger Genest est décédé le jeudi 29 mai, à l'âge de 64 ans.

Le défunt naquit à Gentilly, P.Q., le 15 avril 1884, et vint s'établir au Manitoba en 1917.

Lui survivent: ses fils, Sylvio, Fernand, Conrad et Robert, de Spearhill; ses filles, Lucienne, Dorothée, Mmes Léo Loiselle et H. Beaulieu.

L'enterrement eut lieu à Ashern, le lundi 2 juin.

Etaient porteurs: ses fils, Sylvio, Conrad, Fernand et Robert; M. L. Loiselle, gendre du défunt, et M. J. Kerbrat, ami de la famille.

Laurier

Agréable surprise

Comme l'année scolaire touche à sa fin, les amis de l'éducation songent aux récompenses dont ils veulent gratifier la jeunesse étudiante. C'est ainsi, qu'un de ces jours derniers, un employé de l'Express, déposa au Couvent des Religieuses de la Présentation de Marie, un gros colis venant de la librairie Guay de Montréal. Un moment mystifiées, les Religieuses sont vite mises sur la piste du bienfaiteur, en lisant la petite carte qui accompagnait l'envoi: "Prix pour les chanteuses et la bonne conduite, d'une personne qui désire garder l'anonymat".

Sous ce modeste voile, tous ont vite reconnu la main libérale de notre dévoué Pasteur. Quelle joie pour chaque élève de la chorale de l'école, de recevoir un beau volume. Les prix de "Bonne Conduite" seront également décernés aux élèves les plus méritants de chaque grade.

Que M. le Curé M. Pierquin, veuille bien trouver ici, une nouvelle expression de la gratitude des maitresses et des élèves de l'Ecole de Laurier.

Lorette

Le lundi 26 mai mourait à Lorette, M. Joseph Manaigre, à l'âge de 56 ans et six mois, après une longue maladie. Il s'éteignit au milieu des siens.

Survivent au défunt: sa femme (née Anne-Marie Dubois); ses enfants, Mme Roger Jeanson (Alma Rose), Lucille, Roméo, Laurette, Edouard et deux petits-enfants, Rachel et Jeannette Jeanson; sa mère, Mme Gédéon Manaigre; ses soeurs, Mme Eugène Cournoyer (Antoinette), Mme Delphis Jeanson (Albertine), Mme Ubald Désorcy (Alphonsine), Mme Georges Trudeau (Augustine), de l'Ile-de-Chênes; ses frères, MM. Augustin, Ernest, Almanzor et Adrien.

Le service funèbre eut lieu à 10 h. le mercredi 28 mai, dans l'église de Lorette. Il y avait une nombreuse assistance composée d'amis de la paroisse et des paroisses environnantes.

La messe des funérailles fut célébrée par M. le curé L. Senez; les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Bellavance et A.-E. Chamberland. On remarquait dans le choeur l'ancien dévoué curé de la paroisse, Mgr St-Amant.

M. Eugène Cournoyer, beau-frère du défunt, conduisait le deuil. Les porteurs étaient ses six beaux-frères: MM. Delphis Jeanson, Ubald Désorcy, Edmond Desrosiers, Joseph Demontigny, Solas Fontaine et Donat Leclair.

MM. Adonaï et Valère Dubois firent la quête. Les tributs floraux furent portés par ses petits neveux: Roger Dubois, Louis Manaigre, Léonard, Georges Désorcy, Emile Dubois, Guy Manaigre et Pierre Leclair.

Remerciements

La famille Joseph Manaigre remercie sincèrement Mgr St-Amant, M. l'abbé Chamberand, les RR. SS. de St-Joseph et les Religieuses Oblates, M. le curé L. Senez, pour ses nombreuses visites et l'encouragement donné au défunt pendant sa maladie, ainsi que tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, soit par visites ou assistance aux funérailles.

Shower

Le dimanche 4 mai dernier, il y eut un shower à l'occasion du mariage de Mlle Marie-Jeanne Dugas. Les organisatrices étaient: Mme Alphonse Dugas, Mlles Ida Cournoyer, Eva Jeanson et Mona Smith. Ce shower eut lieu dans la salle paroissiale de Lorette.

On présenta de nombreux et utiles cadeaux à l'invitée d'honneur.

Mariage

Le samedi 10 mai eut lieu le mariage de Mlle Marie-Jeanne Dugas, de cette paroisse, avec M. Lucien Desrosiers, de Ste-Geneviève.

Les pères respectifs des mariés agissaient comme témoins. Le chant fut exécuté par les Enfants de Marie.

La mariée portait un costume brun.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent chez les parents de la mariée

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage. A leur retour, ils résideront à Ste-Anne.

INSTITUTRICE DEMANDEE

Le district scolaire Riel No 844 requiert les services d'une institutrice expérimentée pour l'année scolaire 1947-48. Catholique, de langue française, de préférence. Grades 4 à 8. Salaire, jusqu'à $1,500. Faire sa demande en spécifiant qualifications à: **M. G. Bews, secrétaire-trésorier, Grande Pointe, Man.** 319-8C.

ON DEMANDE

Une institutrice qualifiée pour l'école Caledonia no 1417. Résidence pour l'institutrice ou maison de pension. S'adresser à **M. Tobie Perrin, secrétaire-trésorier, Ste-Anne, Man.** 354-7P.

INSTITUTRICE DEMANDEE

On demande une institutrice bilingue qualifiée pour l'école Avon, située à 5 milles au sud-est de St-Malo. Nous payerons salaire de $1,200 pour 10 mois. Pour plus amples renseignements s'adresser à **M. Paul Lambert, secrétaire, St-Malo, Man.** 331-7C.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue qualifiée pour l'école La Rochelle. Nous paierons $1,250. Grades 1 à 8. Grand chemin devant l'école, service d'autobus quotidien, maison de pension tout près. Pour plus de renseignements, s'adresser à **M. Robert Hamonis, La Rochelle, Man.** 352-7P.

ON DEMANDE

Une institutrice bilingue qualifiée pour l'école Pennarum, située à 8 milles au sud de Ste-Rose, 6 milles de Laurier. Bureau de poste Kergwenan sur chemin no 5: bon service d'autobus. Mentionner salaire désiré et qualifications. Pour plus amples renseignements, s'adresser à **M. D.-J. Morin, Kergwenan, Man.** 350-7P.

St-Ambroise

Une soirée en l'honneur de Mlles Grégoire et Alexina Brodeur eut lieu à St-Ambroise, lors du passage de ces dernières chez leur mère, Mme Rodolphe Grégoire, de St-Marc.

Letellier

M. et Mme A.-J. Gallant sont partis pour Prince-Albert, Sask., où ils visiteront M. et Mme Norbert Jutras. Nous leur souhaitons un bon voyage.

Journée sportive

Dimanche dernier, il y eut une journée sportive: trois parties de balle-au-camp. Nous avions le plaisir d'accueillir un groupe de jeunes de la paroisse de Holy Cross, Norwood.

Une première partie de balle-molle entre les garçons de Letellier et les visiteurs fut jouée sur le terrain de l'école; résultat: Letellier 29, Holy Cross, 26. M. Arthur Jubinville était arbitre.

L'assistance se rendit ensuite sur le terrain de balle-au-camp, où nos joueurs se mesurèrent contre l'équipe de Somerfeld: 9 à 8 pour Letellier.

Une troisième partie entre les jeunes filles de Holy Cross et celles de Letellier fut chaudement contestée: résultat: 19 à 18 pour Letellier. Un ancien de Letellier, M. Alfred Pélissier était arbitre.

Les jeunes de Holy Cross firent les frais du chant pour le salut du T. S. Sacrement. Ils se rendirent ensuite au parc pour un "weiner-roast" auprès d'un feu de camp.

On a remarqué l'entrain et le bon-esprit chez ces jeunes et nous fûmes contents de leur visite.

M. l'abbé Charles Empson, vicaire à Holy Cross, ne put venir rejoindre les visiteurs que dans la soirée. Tous ont manqué sa présence, son sourire, au cours de l'après-midi; mais nous savons que "le devoir avant tout" a toujours été sa devise!

Ici et là

M. Jos.-H. Empson a fait des réparations à son garage, du côté ouest du chemin de fer; une nouvelle façade ajoute à l'apparence extérieure de cet édifice.

La maison de M. Edmond Comeault sera aussi restaurée.

Il y a des rumeurs que M. Ludger Jubinville ouvrira bientôt une boutique pour réparation des instruments aratoires et autres machines, près de la salle municipale.

Notre conseil municipal fera des réparations qui s'imposent à la salle municipale prochainement. Cet édifice important et de belle apparence mérite d'être entretenu convenablement.

Un groupe d'excursionnistes de la province de Québec, sous les auspices de la Société canadienne d'Etablissement rural Limitée, s'arrêteront à Letellier lors de leur passage dans l'Ouest, au début du mois d'août. Préparons-nous à faire bon accueil à ces représentants de l'Est qui nous rendront visite. Nous en reparlerons.

Baptême

Le 25 mai: Jean-Camille-Hector, né à l'hôpital de Morris le 13 mai, fils de Pierre Barnabé et d'Isabelle Marion. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Marion, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Eustache

Baptêmes

Le 25 mai: Marie-Phyllis-Gisèle, fille de M. et Mme Albert Beaudin. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Beaudin.

Le 25 mai: Joseph-Kenneth-Laurent, né à l'hôpital de St-Boniface, fils de M. et Mme Napoléon Bernardin. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Clément, grands-parents de l'enfant.

Le 30 mai: James Donald, fils de M. et Mme Arnold McDonell. Parrain et marraine, Alex et Margaret McDonell.

Ici et là

M. et Mme Alfred Hamelin et M. et Mme Jos. Mousseau, de Montréal, se sont rendus à Edmonton rendre visite à M. et Mme Arthur Hamelin.

Notre retraite paroissiale s'est terminée le dimanche 1er juin. Elle fut un vrai succès, grâce aux RR. PP. Létourneau et Blanchet, C.SS.R. La belle température a permis aux paroissiens de venir en grand nombre à tous les offices.

N.-D. de Lourdes

Balle-au-camp

L'équipe senior de balle-au-camp rencontrait l'équipe de St-Claude le dimanche 1er juin dans une rude partie. Le pointage final fut de 2 à 1 pour Lourdes.

Mission paroissiale

Du 25 mai au 1er juin eut lieu la retraite paroissiale. Cette retraite, prêchée par les RR. PP. P. Bélanger et J. Sabourin, S.J., fut un véritable succès. Les instructions et offices divers ont été suivis fidèlement.

Le sermon de clôture fut prononcé par le R. P. P. Bélanger, le dimanche, jour de la fête de la Ste-Trinité. La messe fut célébrée avec diacre et sous diacre: le R.P. Ant. Champagne, curé, officiait, assisté des RR. PP. J. Sabourin, S.J., et Emile Champagne, C.R.I.C., comme diacre et sous-diacre.

Artistes de CKSB

Un groupe d'artistes de CKSB sera parmi nous le samedi 7 juin. Il donnera deux représentations: pour les enfants dans l'après-midi, et le soir, à 8 h. 30, pour les adultes. Les jeunes gens de la paroisse présenteront également une comédie. Un programme sera donné aussi par les artistes locaux.

* * *

Un témoignage

Au lendemain du concours français et du festival de la Bonne Chanson dans notre paroisse, je sens le besoin d'exprimer mes sentiments à tous ceux qui se dévouent pour la cause de l'éducation de nos chers enfants.

Ces deux dates sont bien chères à tous les paroissiens de Lourdes. Le samedi 17 mai, j'étais bien émue en pensant à tous ces enfants dans leur beau costume de fête, se rendant tous à l'école du village, accompagnés de leurs maitresses. De tous les coins de la paroisse, les fermiers arrivaient, leurs autos débordantes de têtes blondes ou brunes, qu'ils déposaient à l'école où elles allaient lutter joyeusement pour le triomphe de la langue française. A la maison, les mamans aussi avaient le coeur joyeux puisque les petits étaient en fête; alors étant plus légères, elles travaillaient plus vite. Tout en besognant, une prière montait de leur coeur vers Marie pour qu'Elle soutienne ceux qui organisent la lutte et qu'Elle aide tous leurs enfants en ce jour qui est pour eux le couronnement d'une année entière de travail.

Un grand merci à toutes nos institutrices religieuses ou laïques, qui se dévouent tant pour la cause. L'année entière, elles tendent vers le but: "Former des âmes francaises," et le mot d'ordre est: "Soyons ce qu'ils étaient."

C'est également dans ce but qu'elles préparent le festival. Nous qui avons eu le plaisir d'assister à cette belle séance. Avons-nous une idée du travail que cela demande à nos chères religieuses pour nous donner un tel régal? Le succès de cette soirée n'est pas dû à quelques semaines de travail, mais à des années de formation. Elles y mettent tout leur coeur puisqu'il s'agit de l'âme et du coeur de leurs élèves. Les unes donnent sans compter ni les heures ni la peine, et les autres offrent leurs sacrifices et leurs prières ferventes pour que cette oeuvre porte des fruits.

Maîtresses et élèves veulent que ca soit digne de notre paroisse entièrement française, alors dix fois, vingt fois, on répète le même mot, le même geste, le même refrain. On y revient jour après jour, semaine après semaine, toujours avec la même ferveur, jusqu'à ce que tout soit très bien. Enfin, au jour désigné, devant une salle débordante de monde, plus de cent cinquante enfants, bien disciplinés et joyeux, dirigés par le R. P. M. Caron, S.J., nous font entendre: "Si nous chantons les chansons de nos mères, si nous disons le même Notre Père . . ."

Les coeurs battent à l'unisson, les yeux brillent, les fronts se redressent de fierté!

Nous les aimons ces chansons qui mettent au coeur la joie pure et saine.

Le festival, ce n'est pas seulement les chansons francaises, c'est aussi les scènes qui font passer un instant devant nos yeux les héros de notre histoire, les chers disparus, ou les récits et poèmes qu'ils ont écrits et dans lesquels ils laissèrent un peu de leur âme.

Une âme française, c'est une âme droite, généreuse, héroïque, pure et simple comme la petite Fleur de Lisieux. C'est tout cela que nous ont représenté nos jeunes filles dans "Fabiola" ou "Vers la lumière".

Pour former les âmes, les éducatrices puisent à la source de tout héroïsme: l'amour de Dieu et l'exemple des Martyrs. Elles veulent une jeunesse joyeuse ayant le goût du beau. Cette blanche Agnès aux traits si délicats, aux yeux si doux, à l'amour si pur, au coeur si généreux, personnifiait bien la beauté. Les larmes des mamans ont coulé abondantes avec celles de la mère d'Agnès. Les mêmes sentiments nous animaient toutes, aussi je me permets, au nom des dames de cette paroisse, de remercier nos Révérendes Soeurs des belles leçons d'amour maternel qu'elles ont mises devant nos yeux.

Nous avons constaté qu'il y a de beaux talents à Lourdes et des jeunes filles au coeur tendre et généreux. Chacune a rendu son rôle avec beaucoup de grâce et de naturel. Chères jeunes filles, nous voulons vous aider à réaliser votre rêve de jeunesse, qui est de semer de la joie et du bonheur autour de vous.

Pour atteindre ce but, il faut des éducatrices pénétrées du devoir, des éducatrices françaises et chrétiennes jusqu'au fond de l'âme. Nos religieuses possèdent ces grandes qualités de nos mères. Leur exquise simplicité et leur délicate charité leur gagnent tous les coeurs. Confions nos jeunes filles aux Dames Chanoinesses, car elles ont le secret de former des femmes de devoir. Arrêtons-nous un instant et pensons au bonheur qui devrait être le nôtre en possédant une telle communauté dans notre paroisse, une communauté toujours prête à nous aider et à s'occuper de nos petits en toute occasion.

Faisons notre examen, les mamans, et voyons si nous ne pourrions pas faire mieux. Le travail de l'institutrice est très pénible; secondons toujours ses efforts. C'est notre devoir de l'encourager et de l'aider. Ne détruisons pas à la maison le beau travail accompli dans l'âme de nos enfants, au prix de tant d'efforts. Nous sommes les premières éducatrices, alors inculquons dans l'âme de nos petits, l'amour du devoir, la ténacité et l'esprit de sacrifice de nos aïeux, qui assureront toujours notre survivance.

Nous remercions les distingués visiteurs qui sont venus nous encourager et nous aider par leur présence et leurs bons conseils.

Toutes ensemble, religieuses, institutrices et mères de famille, allons vers le même but et nous mériterons de plus en plus l'éloge de notre cher Pasteur qui nous dit si simplement: "Je suis content de vous." Il est le guide qui nous conduit vers la lumière; suivons-le et nous verrons toujours.

CLAIRE.

Le dimanche 8 juin

à 3 heures de l'après-midi

aura lieu le

Pèlerinage régional en l'honneur de Notre-Dame des Victoires

Laurier, Man.

Toutes les paroisses environnantes sont invitées à y participer

Le sermon de circonstance sera donné par le R. P. Georges Desjardins, Recteur du Collège de St-Boniface

St-Marc

Mme Rodolphe Grégoire a reçu la visite de ses filles, Yvette et Rita, de St-Boniface, et Claire, d'Oakville, en fin de semaine. Mlle Alexina Brodeau accompagnait Mlle Claire Grégoire.

Elie

Première communion

Pendant la messe de 10 heures, le dimanche 1er juin, 19 petits enfants firent leur première communion. M. le Curé leur adressa quelques mots en termes touchants. Le chant, approprié à cette fête mémorable, fut exécuté par les élèves de l'école. Nous espérons que cette journée sera pour chacun de ces enfants un souvenir inoubliable.

Confirmation

Le mardi 3 juin, S. Exc. Mgr G. Murray, archevêque-coadjuteur de Winnipeg, était de passage à Elie pour conférer le sacrement de Confirmation. Après la messe de 9 heures, Son Excellence questionna les enfants. Nous sommes fiers de constater qu'ils purent bien répondre.

Monseigneur administra ensuite la confirmation à 50 enfants et à 2 adultes. Son Excellence était assisté de M. le Curé et de M. l'abbé G. Gervais, curé de St-Eustache.

M. et Mme Joseph Girard servaient de parrain et de marraine aux confirmés.

Le chant fut très bien exécuté par les élèves de l'école. Nous espérons que le Saint-Esprit fera de chacun de ces confirmés de vaillants soldats du Christ, qui combattront sans crainte pour la conservation de leur foi.

Ici et là

M. Lorenzo Lussier, fils de M. et Mme E. Lussier, est de retour après un séjour prolongé en Angleterre, où il jouait au gouret.

M. Raymond Bernardin, de cette paroisse, qui, en novembre dernier, se rendit en France pour y rejoindre son épouse, est revenu après un court séjour à New-York. M. et Mme Bernardin résideront à Elie.

Cours de gardes-malades

Les jeunes filles ayant leur grade VIII et 18 ans d'âge accompli, qui désirent prendre le cours de gardes-malades pratiquantes commençant le 15 septembre prochain, n'auront qu'à s'adresser à la Supérieure de l'hôpital Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac, d'ici au 15 juillet. 348-8C.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

North Battleford

Quarante ans de prêtrise

Le lundi 26 mai, les paroissiens fêtaient le quarantième anniversaire de la première messe de leur dévoué pasteur, le R. P. Ludovic Larose, O.M.I.

Le matin, la grand'messe solennelle fut chantée par le R. P. Larose; les RR. PP. Edouard Lecuyer, O.M.I., enfant de la paroisse, et Georges Crépeau, O.M.I., remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Le R. P. Ernest Dénommée, O.M.I., dirigea la chorale paroissiale, assisté du R. P. Adolphe Vallières, O.M.I. Mme Dion touchait l'orgue.

Les Rév. Soeurs sacristines avaient artistiquement décoré l'autel pour la circonstance. Les paroissiens ont manifesté d'une façon éloquente leur attachement et leur estime en remplissant la nef et en recevant la sainte communion aux intentions de leur vénéré pasteur. Les enfants de la paroisse pour lesquels le R. P. Larose a toujours eu une prédilection spéciale, ont offert à leur Père spirituel un triduum de communions.

Le midi, tous les Pères Oblats du district dont le Père Larose est le supérieur, se réunirent au presbytère. Le soir, les paroissiens assistèrent à une belle séance organisée par les Religieuses de l'Instruction de l'Enfant-Jésus avec le concours des enfants, sous l'habile direction de la Rév. Soeur Berchmans. Après la séance, les représentants des diverses associations ou organismes catholiques présentèrent au Père Larose les souhaits et voeux de bonne fête, sous la préside ce du docteur Jules Hamelin, qui remplissait les fonctions de maître de cérémonie. Le R. P. Kukartz, O.M.I., directeur des élèves au collège St-Thomas, donna le discours de circonstance. Le R. P. Dénommée, O.M.I., curé de la paroisse de Battleford, présenta les voeux de bonne fête. M. E. Cunningham parla au nom des paroissiens de langue anglaise, et M. F. Lafrenière se fit l'écho des paroissiens de langue française. M. J. Chisholm exprima les sentiments des Chevaliers de Colomb envers leur chapelain, le Père Larose; Mme C. Riddell se fit l'interprète des Dames de Ste-Anne, et Mlle Mary Aster celle des Enfants de Marie. M. J. Mollan présenta les souhaits des commissaires d'école; le jeune Andrew Wilson, les voeux des Scouts.

M. R. Van Mullebush offrit au Père Larose, au nom des paroissiens, une bourse bien garnie.

Le R. P. Larose remercia chaleureusement tous ceux et celles qui avaient organisé cette fête. Il se dit vivement touché d'une si éloquente marque d'affection et de sympathie de la part de tous ses paroissiens. Il souligna la grandeur du sacerdoce catholique, il remercia Dieu des grâces si nombreuses qu'il a reçues durant ses quarante années de prêtrise, grâces de choix qui lui ont permis de faire toujours plus de bien aux âmes qui lui ont été confiées. Il eut une mention toute spéciale pour les enfants qui lui présentèrent un si riche bouquet spirituel.

Sur la fin de la soirée, les dames et demoiselles servirent un délicieux goûter. Un incident qui symbolisait l'union du pasteur et des ouailles et la parfaite collaboration dans l'administration, fut la destruction de l'hypothèque, indication que l'église était libérée de sa dette.

Ainsi se termina cette journée d'action de grâces dont le souvenir restera gravé longtemps dans la mémoire du pasteur et des paroissiens de la paroisse de North Battleford.

Saint-Front

Baptêmes

Le 23 mars:
Lorraine - Denise - Diane, fille d'Albert Dubreuil et de Marie-Antoinette Lémousin. Parrain et marraine, Gabriel et Denise Lémousin.

Le 20 février:
Pierre - Joseph - Alexandre, fils de J. Alexandre Prévost et de Marie Montes. Décédé le 24 mars.

Le 14 avril:
Joseph - Lucien - Maurice, fils d'Emile Boire et d'Adelia Bourque. Parrain et marraine, Jean Picton et son épouse, Lucienne Boire.

Le 18 mai:
Lorraine - Marie - Adèle, fille d'Albert Callier et de Gislaine Moiny. Parrain et marraine, Edouard Cailler et Mme Victor Moiny.

Le 25 mai:
Darryl-Germaine, fille de Paul Dubreuil et de Germaine Hurion. Parrain et marraine, Jean Dubreuil et son épouse, Gladys Head.

Ici et là

La Rév. Mère Ste Mélanie, religieuse des Filles de la Providence et supérieure de notre couvent, est à l'hôpital de Tisdale depuis 2 semaines. Nous prions pour qu'elle nous revienne en bonne santé.

Mme André Le Strat est aussi retenue par une grave maladie à l'hôpital de St-Boniface. A elle aussi nous souhaitons une prompte et complète guérison.

Deux nouvelles maisons ont grossi notre village ce printemps. Ce sont celles de MM. Joseph Happ et Rosario Fortin. Ce dernier a ouvert une boucherie.

M. Victor Moiny, agent des produits Familex, de Périgord, habite maintenant dans la maison de M. Emile Fortin qui tient une boutique de forge à Périgord.

MM. Victor, Ovila, et Gérard Scott sont également déménagés à Périgord, tandis que M. Henri Quessy a acheté un magasin à Léoville.

Pour remplacer M. H. Quessy comme conseiller à la municipalité de Spalding, M. Amédée Plamondon a été élu par 98 voix contre 49 pour M. Cléophas Richard.

Le mardi 27 mai, par une température glaciale, quatre automobiles partaient à six heures du matin, chargées de voyageurs. C'étaient le R. P. C. Lesage P.S.M., les RR. SS. du couvent, MM. les commissaires de l'école du village et les élèves des grades 8, 9, 10, et 11, qui allaient à Prud'homme célébrer le 50ème anniversaire de l'arrivée de RR. Filles de la Providence. Tous disent un cordial merci aux charitables conducteurs qui leur permirent de prendre part à une si agréable fête.

Meyronne

Baptême

Le 25 mai: Raymond-Michel, fils de Robert St-Cyr et d'Annie Donauer. Parrain et marraine, M. Michael Donauer et Mme Delphis Philibert (Thérèse Donauer), oncle et tante de l'enfant.

Festival de Gravelbourg

Notre paroisse présenta deux numéros au festival de Gravelbourg:

"Partons, la mer est belle", chant exercé par Mère St-Paul et exécuté par les jeunes filles dont les noms suivent: Alice et Evelyne Fournier, Lucille Brisebois, Simone Bouvier, Alma St-Cyr, Florence et Irène Haack, Jeanne Corduner, Orilla Rumple et Eleanor Miller.

"La nuit en mer", chant à quatre voix exercé par M. Charles Van Elslande et M. le Curé et exécuté par: M. le curé A. Moquin, MM. Louis et Raymond Girardin et Louis Roy.

Les notes données par le distingué visiteur et adjudicateur, M. l'abbé C.-E. Gadbois, ont été très encourageantes. Félicitations à tous.

Va-et-vient

M. et Mme Roger Leduc et leur bébé, de McCord, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Paul Bouvier.

La petite Jeanne Moquin a passé quelques jours chez son oncle, au presbytère.

M. et Mme W. Toupin et Mmes Hector Fontaine et Edouard Paradis, venus de Storthoaks pour assister au festival de la Bonne Chanson à Gravelbourg, reconduisaient nos religieuses à Meyronne.

M. et Mme Guy Girardin et Thérèse ont rendu visite à Mgr. J. Bois, P.D., curé de St-Maurice de Bellegarde. Ils ont passé plusieurs jours chez leurs parents, M. et Mme Joseph Balcaen, de La Broquerie, Man., et chez des amis à St-Boniface.

Mistatim

Va-et-vient

Mme Paul-Eugène Roy, de Cowansville, P.Q., et sa fillette, Nicole, sont en promenade chez Mme J.-H. Simoneau.

Mme Georges Leblanc est revenue de l'hôpital Ste-Thérèse, de Tisdale, où elle a dû subir une amputation. Son état est assez satisfaisant.

Delmas

Baptême

Le 27 avril: Joseph-Sylvain-Hubert, fils de Diogène Lavoie et de Claire Hébert. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Hébert.

Le 4 mai: Raymonde-Marie, fille de Léo Lacoursière et de Jeanne Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Gaudet.

Le 18 mai: Edith-Marie, fille d'Adrien Côté et de June Sayer. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Douville.

Ici et là

Le 30 avril, Mlle Evelyne Lacoursière a revêtu le saint habit au monastère des Soeurs du Précieux-Sang de St-Hyacinthe. Son nom sera désormais Sr Aimé de St-Joseph.

Le 9 mai, Mlle Emilia Boudreau a obtenu son diplôme de Bachelière ès Arts de l'Université de Saskatoon. Nous lui offrons nos sincères félicitations.

Un groupe de jeunes gens et de jeunes filles se réunirent chez Mme C. Prince pour souhaiter bon voyage à Mlle Aline Lavallée, qui a quitté Delmas cette semaine pour Vancouver où elle est allée aider son frère Marcel.

Le 18 mai, Mme R. Lavallée nous quittait à son tour pour aller rejoindre ses enfants à Vancouver.

Le 19 mai, M. et Mme W. Goulet et M. et Mme W. Lafrance partaient pour un voyage de deux mois à la côte.

La semaine dernière, nous avons eu l'agréable visite de notre ancien curé, le R. P. Alexis Tétreault, O.M.I. Il visita nos écoles et plusieurs familles de la paroisse, ayant un bon souvenir pour tous.

Séance

Une véritable fête de famille nous a tous réunis à l'école du village. Nous fêtions le patron de la paroisse, St-Jean-Baptiste de la Salle, la fête des mères et l'anniversaire de notre Curé. Les élèves nous ont présenté un programme des mieux réussis. Pièces, chants, déclamations et débat sur l'anglicisme et l'histoire du Canada nous ont intéressés tour à tour. Vers la fin de la soirée, chaque classe présenta un cadeau à M. le Curé.

Dollard

Mme Lucien Billard et son jeune enfant sont sortis de l'hôpital de Shaunavon le 27 mai.

En visite chez M. et Mme Alexandre durant la semaine du 25 mai fut Mme R. Kavaner, de Shaunavon.

L'équipe mobile de radiographie était à Dollard le mardi 27 mai. Plusieurs personnes se présentèrent, mais malheureusement une partie de l'équipement se brisa et un bon nombre durent s'en retourner sans avoir subi l'examen.

Le dimanche 25 mai, la paroisse eut une soirée de paniers et partie de cartes. Le tout fut un succès.

M. et Mme J. Sicotte, de Kimberley, C.-B., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme P. Poulin.

M. J. Gassion est parti pour Rolling Hills, Alta, où il s'établira sur une ferme.

Mme A. E. Weiss et Mlle Kathleen Weiss sont parties pour Crystal City, Dakota-Nord, où elles rendront visite au frère de Mme Weiss qui est malade.

Mme M. Monson est partie à Régina où elle suivra des traitements médicaux.

M. et Mme Emile Marquet, de Meadow Lake, sont en visite ici.

* * *

Mariage
Stevenot—Auger

Le mercredi 21 mai, en l'église Jeanne d'Arc, M. l'abbé O. Lemay bénissait le mariage de Mlle Jeanne Auger avec M. Robert Stevenot.

La mariée portait une magnifique toilette blanche. M. Damien Dufresne agissait comme garçon d'honneur. Mlle Angéline Auger, soeur de la mariée, agissait comme fille d'honneur. Elle portait une robe longue vert pâle.

Le déjeuner fut servi chez Mme Stevenot et le dîner, chez M. et Mme J. Auger.

Les nouveaux époux résideront sur une ferme à Dollard.

Val Marie

Au festival

Une vingtaine de nos élèves prirent part au festival de la Bonne Chanson, tenu à Gravelbourg le 24 mai. Ils furent accompagnés de leur directrice, Sr Estelle, ainsi que des RR. SS. Léa et Jeanne-Françoise.

Le choeur des jeunes filles chanta "Etoile du soir", morceau qui lui valut 92%, une des plus hautes notes allouées au festival. Ce même choeur remporta le trophée, s'étant classé premier dans cette compétition.

Félicitations à Sr. Estelle et à toutes ses élèves.

Ici et là

M. et Mme Lucien Lizée et leurs enfants se rendirent à Gravelbourg pour l'enterrement de Mme Lionel Leblanc, soeur de M. Lizée.

Mlle Jeanne Campagne, Mme Georges Duey, MM. Arthur Lemire, Pierre Dumont et Georges Duey se rendirent à Gravelbourg pour le festival.

Le "Calf Club" de Val Marie a eu sa journée d'exposition le vendredi 30 mai. Un total de 25 veaux ont été exhibés. Dans la classe A, les prix furent gagnés par M. George Hayes, Mlle Lucille Perrault et M. Keith Talbot. Le grand champion fut M. George Hayes, avec un "Shorthorn" de 1050 livres, qui se vendit 25 sous la livre. Le "Reserve Champion" de M. Arnald Hjelmen, un "Angus" pesant 690 livres, se vendit 22 sous la livre. Les juges étaient MM. Orr et Shaw, de l'Université de la Saskatchewan.

M. Yves Briand a conduit M. l'abbé Dufresne à Frenchville, le dimanche 1er juin. M. l'Abbé fut de retour pour la grand'messe.

Mlle Hermine Dubois, de Coderre, a accepté un de nos postes d'institutrices. Il nous manquera donc encore deux institutrices bilingues.

Wolseley

Ici et là

Le dimanche 25 mai eut lieu une assemblée des commissaires et intéressés de l'école séparée. Le rapport financier fut lu et approuvé. Diverses discussions suivirent.

Le 31 mai eut lieu la clôture du mois de Marie. L'on profita de cette occasion pour recevoir d'autres jeunes filles dans la congrégation des Enfants de Marie.

M. J. Kattler, accompagné de M. et Mme Cyr, visitaient des parents à Weyburn.

En fin de semaine chez leurs parents: Mme Thérèse Tetlock et fillette, de Régina; Mlles Léa et Léona Dureau, instutrices à Montmartre; Mlles L. Souchotte et T. Adams, étudiantes gardes-malades à Régina; Mlle Nora Perras, de Dillmore; M. et Mme John Schneider, de Kendal; M. et Mme W. Blender, de Craven.

M. Paul Tourigny est de retour chez lui après un court séjour à l'hôpital de Régina.

Mlle Léona Dureau était convalescente chez ses parents, la semaine dernière.

M. et Mme Jos. Withidal et famille visitaient leurs filles, Mmes Léo Perras et Emile Souchotte.

Mme S. Noels, M. et Mme Laurent Noels et Mme Hélène Dureault étaient les hôtes de la famille Lermineaux, de Montmartre.

Le 22 mai eut lieu le tournoi athlétique annuel. 306 élèves y prirent part, et 17 différentes écoles y étaient représentées. Wolseley fut vainqueur, rapportant un total de 94 points dans le groupe A, tandis que Kipling rapporta la palme dans le groupe B avec 112 points.

Des millions d'êtres sont encore opprimés, dit Pie XII

(Suite de la première page)

cette réciprocité de pensées et de sentiments dont votre vénéré doyen nous a donné un si agréable témoignage, soient pour chacun de vous, nos conseillers intimes et fidèles collaborateurs et pour Nous également, un stimulant à poursuivre avec un renouveau de confiance et un redoublement d'énergie, un serein abandon, cette oeuvre d'apostolat qui, aujourd'hui plus que jamais, pèse sur les ouvriers de la vigne du Seigneur et sur les ministres du sanctuaire, en cette année 1947... quel jugement porteront sur elle les siècles à venir?

La voici bientôt parvenue à la moitié de sa course et jusque maintenant, jusqu'au moment où nous parlons, qu'a-t-elle apporté au monde que l'antithèse apparemment inconciliable entre la terrible accumulation des problèmes à résoudre où l'on s'enfonce et l'on s'embarrasse, et l'humiliante insuffisance de leurs solutions?

Réveil de la fraternité

Le verdict de l'histoire correspondra aux résultats qui sortiront des faits et des échanges de vues durant les mois de l'année qui restent à s'écouler. Les générations futures la béniront ou la maudiront, selon qu'elle représentera pour la grande famille humaine le point de départ vers le réveil du sentiment de fraternité, s'actualisant dans l'organisation du droit et d'une paix digne de l'homme, utile à tous et supportable par tous ou, au contraire, de décadence progressive vers ces marécages stagnants de discorde et de violence, dont la fange ne peut exhaler que des miasmes méphitiques et délétères de nouvelles et incalculables calamités. Les blessures occasionnées par la guerre ne sont pas encore cicatrisées, quelques-unes même se sont approfondies et se sont irritées.

A-t-on jamais autant parlé de la sécurité générale qui aurait dû être le fruit de la victoire? Mais, où est-elle?

Si on considère les choses dans leur réalité, il faut reconnaître qu'il n'est pas possible, même avec les meilleures intentions, de faire régner d'emblée la sécurité à laquelle l'humanité aspire si ardemment.

Appel pour les vaincus

Mais alors, de grâce, que l'on ne prenne pas de ces mesures de l'après-guerre et du temps de paix qui n'ont rien à voir avec la punition des criminels de guerre, mais suscitent les plus amères désillusions, spécialement chez les irresponsables des fautes commises par les régies passées, qui ont été même persécutés et opprimés par ceux-ci... ou bien pense-t-on peut-être parvenir à édifier la sécurité générale, en accumulant dans ses fondements de vastes ruines, pas seulement matérielles, mais atteignant aussi l'humanité vivante? Comment pourrait-elle se sentir en sécurité une Europe dont les membres seraient en proie au désespoir et au découragement, à d'obscures et lugubres puissances de désagrégation dont abuseront facilement les séducteurs de demain comme ceux d'hier? Nous ne connaissons que trop l'étendue et la gravité des horreurs sans nom par lesquelles le régime vaincu a couvert de désorganisation la face de l'Europe et nous ne voulons pas diminuer l'accumulation de ses fautes, mais comment alors les nations victorieuses peuvent-elles adopter ou tolérer les méthodes de haine et de violence dont a vécu et s'est servi ce régime, employer des armes dont l'usage, dans d'autres mains, a soulevé leur juste indignation? Et quel homme sensé voudrait jamais chercher dans la ruine et la misère d'un voisin la garantie pour sa propre sécurité et sa stabilité?

C'est pourquoi, encore une fois, Nous voudrions exhorter et avertir les peuples: la sécurité pour autant qu'il est possible de l'atteindre ici-bas, ne peut avoir d'autre base solide que la santé physique et morale des peuples, le bon ordre public à l'intérieur et à l'extérieur, des relations normales de bon voisinage. Or, ces relations normales, même après une seconde guerre mondiale, il est toujours possible de les renouer. Puissent les gouvernements des Etats ne pas laisser échapper cette occasion qui pourrait (plaise à Dieu) être la dernière.

La surproduction pour effacer les maux de la guerre

"Quant à la prospérité universelle qui aurait dû également venir à maturité comme fruit de la victoire, où est-elle? Production, voilà la clef, le "Sésame", le secret, pour effacer jusqu'aux derniers vestiges des méfaits de la guerre, pour combler tous les gouffres qu'elle a creusés. Mais la prospérité des nations ne peut être fermement assurée que si elle est le sort commun de toutes.

On a tant parlé encore de l'établissement de la liberté qui serait un autre fruit exquis de la victoire, de la liberté, triomphant sur l'arbitraire et la violence. Mais elle peut vivre seulement là où le droit et la loi gouvernent et assurent explicitement le respect des droits de l'individu aussi bien que le droit et la loi créent des conditions stables pour les hommes et pour les sociétés. En attendant, des millions d'êtres humains continuent à vivre sous l'oppression et l'arbitraire. Rien n'est certain pour eux; ni le gite, ni les biens, ni la liberté, ni l'honneur et ainsi s'éteint dans leur coeur le dernier rayon de sérénité, la dernière étincelle d'ardeur.

Nous adressant dans notre message de Noël, 1944, au monde tout entier de la démocratie et désireux d'en être le champion et le propagateur nous nous pion et le propagateur, nous nous principaux postulats moraux d'un ordre démocratique qui soit juste et saint.

Beaucoup craignent aujourd'hui que la confiance en cet ordre soit affaiblie par le contraste choquant entre la "démocratie en paroles" et la réalité complète. Si nous élevons en ce moment Notre voix, ce n'est pas pour décourager les multiples hommes qui se sont déjà mis à l'oeuvre ni déprécier ce qui a été obtenu jusqu'ici, mais seulement par le désir de contribuer autant qu'il est en Nous, au progrès de la situation présente.

Il n'est pas trop tard encore aujourd'hui pour que les peuples de la terre puissent, d'un commun effort réaliser les conditions indispensables, tant à la vraie sécurité et à la prospérité générale, ou du moins à l'établissement d'un mode de la vie tolérable, qu'à la bienfaisante organisation de la liberté.

La jeunesse

L'intérêt nécessaire à cet effort commun, c'est bien la jeunesse et la famille. L'Eglise, tendre mère, n'est pas la seule à craindre pour le sort de la jeunesse. Dans quelques pays, les nouvelles générations souffrent, tant les adolescents que l'enfance, de la langueur et de l'anémie spirituelles occasionnées par la pauvreté matérielle avec tout son cortège de misères; insuffisance ou même absence entière de vie familiale, le manque d'éducation et d'instruction ou peut-être enfin les longues années de prison ou d'exil. Chez les peuples au contraire vivant dans de meilleures conditions, des périls d'un autre genre — conséquences souvent d'excès de bien-être et de plaisirs — menacent, et combien plus tristement, la santé physique et morale des jeunes.

Crise de la jeunesse

"Mais voici qui est plus grave encore et rend le mal plus difficilement guérissable: la crise générale se prolongeant indéfiniment, par les troubles qu'elle provoque, par l'incertitude du lendemain qu'elle apporte fatalement, sème dans le coeur de la jeunesse grandissante sa défiance envers les plus âgés qu'elle rend responsables de tous les maux dont elle souffre. Ce scepticisme vis-à-vis de tous les principes et de toutes les valeurs que ces derniers ont tant exaltés et leur ont transmis. Il y a grand danger que d'innombrables jeunes gens, intoxiqués par ces ferments malsains, finissent par tomber dans le nihilisme absolu. Malheur aux peuples le jour où dans l'âme de la jeunesse vient à s'éteindre le feu sacré de la vie, de l'idéal, de la promptitude au sacrifice, de l'esprit de générosité... pour peu que dure un tel état de choses, quelle pourra devenir leur destinée? Dans un pareil état de précarité et d'incertitude tendant à se perpétuer, quel peut être aussi le sort de la famille, cette pépinière naturelle, cette école où grandit et se prépare l'homme de demain? De navrantes nouvelles nous arrivent des territoires les plus éprouvés sur la misère de la famille, de la jeunesse et de la femme.

Willow-Bunch

Visiteurs

Parmi les parents venus de loin pour l'ordination de MM. les abbés R. Lemieux et F. Blanchard, les 1er et 2 juin, mentionnons le frère de M. Frank Lemieux, oncle du nouveau prêtre, son épouse et son fils, ainsi que M. et Mme Bois, tous du Montana, E.-U.; la Rév. Sr Marie-Dolorès, Fille de la Croix et soeur de M. l'abbé Lemieux; M. et Mme R. Hardy (Vivianne Beauparlant), MM. Roch et Claude et Mlle Rachel Beauparlant, autrefois de Willow-Bunch, et Mlle Davidson, tous de Welland, Ont.

Décès

M. Pierre Beauregard, de St-Victor, à l'hôpital ici depuis le mois de janvier, est décédé le samedi matin 31 mai.

Quelques Chevaliers de Colomb allèrent aux funérailles à St-Victor, le mardi 3 juin.

On exécutera des opiomanes en Chine

SHANGHAI — L'exécution d'au moins 50 opiomanes par mois dans les grandes villes, et de 10 dans les plus petites municipalités, à travers la province de Kiangsu où se trouvent les villes de Shanghaï et Nankin, a été autorisée au cours d'une conférence de juges à Chinkiang. Un magistrat a suggéré cette mesure radicale comme la plus effective pour enrayer la diffusion de l'opium et des narcotiques à travers la Chine.

Casque amortisseur de bruits pour aviateurs

LOS ANGELES — Un nouveau type de casque pour protéger l'aviateur dans les vols à la vitesse du son vient d'être inventé par les savants de l'université du sud de la Californie. Le docteur Charles-P. Lombard et Herman-P. Roth ont déclaré que le casque qui ressemble à un casque de joueur de football, pèse moins de 45 onces, contient de la fibre de verre plus résistante qu'une égale quantité de fer, et une couche d'acétocellulose en guise d'amortisseur de chocs.

Angeles, a déclaré à une conférence sur l'énergie atomique que même les survivants succomberaient éventuellement aux effets mortels de la radioactivité.

"Le lancement de 250 bombes dans les airs et de 250 sous l'eau détruirait nos grandes villes et créerait des nuages empoisonnés qui, en survolant le monde, entraîneraient lentement la mort de tout ce qui vit", a-t-il prévenu.

Messieurs R. Lemieux et F. Blanchard élevés à la prêtrise à Willow-Bunch

Ordinations

A Willow-Bunch vient de se dérouler une fête grandiose et peut-être unique dans les annales de l'histoire de l'Ouest. En effet, M. l'abbé Roger Lemieux, le 18ème enfant d'une famille de 20, dont 18 vivent encore, fut élevé à la prêtrise, le dimanche 1er juin par S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, au milieu de tous les siens, sa mère, ses soeurs, à l'exception de trois frères qui ne purent se rendre et d'une assistance immense et recueillie.

M. l'abbé François Blanchard, de Duck Lake, appartenant maintenant au diocèse, fut en même temps fait prêtre par son évêque.

Pour imposer les mains aux nouveaux élus, on remarquait, après S. Exc. Mgr Lemieux, Mgr H. Kugener, P.D., V.G., curé de la paroisse, Mgr Louis Lussier, P.D., curé de Ponteix, le R. P. A. Blanchette, O.M.I., du Grand Séminaire de St-Boniface, les RR. PP. W. Piédalue et C. Brulé, du collège de Gravelbourg, M. l'abbé L. Poulin, curé du Lac Pelletier et M. l'abbé L. Mondor, vicaire-substitut de Swift-Current.

Deux Chevaliers du quatrième degré, M. le Dr R. Fréchette et M. Roméo Rodrigue, firent la garde d'honneur durant la cérémonie.

Après l'imposante cérémonie, le clergé se réunit au presbytère pour le dîner.

Unique peut-être encore, cette fête, non seulement parce que M. l'abbé Lemieux est le 18ème enfant d'une famille de vingt, mais aussi parce qu'elle coïncidait avec la première communion, le matin, de plusieurs de nos jeunes, la confirmation dans l'après-midi à 3 h., d'une vingtaine d'adolescents, sans oublier le 46ème anniversaire de prêtrise de Mgr Kugener, le vénéré pasteur.

Banquet

Le soir, sous l'instigation des Chevaliers de Colomb, un banquet fut organisé par les confrères de collège de M. l'abbé Lemieux: M. l'abbé R. Ducharme, MM. Sylvio Grégoire, Armand Laberge et Marcel Rodrigue. Ce banquet fut servi par les dames et demoiselles.

De l'opinion de maîtres — nous tenons à le souligner — ce fut unique aussi tant par les mets que par la présentation et le service si prompt et courtois.

M. le docteur Raoul Fréchette, appelé d'urgence à la dernière minute, dut céder la présidence à M. Laurent Mondor, Grand Chevalier du Conseil Mathieu.

M. Sylvio Sylvestre fut choisi pour lire une magnifique adresse au nom des paroissiens. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., présenta la santé au pape. Mgr Kugener prit la parole pour offrir les voeux des paroissiens à son Excellence, notre évêque. La santé aux dames fut finement présentée par M. le Dr Robert Sylvestre.

Avec assurance ensuite, Pierrette et Donald Duperreau, Carmel et Rachel Lemieux et Thérèse Bruneau, neveu et nièces du nouvel ordonné, débitèrent une jolie déclamation à l'adresse de leur oncle.

Le R. P. W. Piédalue, O.M.I., prit ensuite la parole au nom du collège. Il souligna que M. l'abbé Lemieux était le quatrième prêtre de Willow-Bunch, mais le 40ème du collège de Gravelbourg.

Au nom des paroissiens, M. l'abbé R. Ducharme offrit ensuite des dons pratiques et substantiels aux deux jeunes prêtres.

M. l'abbé F. Blanchard

M. l'abbé François Blanchard, avec émotion, exprima sa gratitude à Dieu, à la sainte Vierge, à Mgr Lemieux, aux RR. PP. Oblats, en particulier au R. P. Lelièvre et à Mgr Lajeunesse. Il remercia Mgr Kugener pour sa généreuse hospitalité, Mgr Lussier et les autres prêtres pour être venus, tous ses confrères dans le clergé, les organisateurs, amis et paroissiens de Willow-Bunch, pour leur gentillesse envers lui et ses parents, et leur généreux cadeau.

M. l'abbé R. Lemieux

Visiblement ému, M. l'abbé R. Lemieux dit un merci ardent à Dieu. "Quid retribuam?" "Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur" et à la reine du clergé, "Magnificat". Un autre merci sincère à Mgr Lemieux de l'avoir ordonné dans sa paroisse natale; un autre aux Oblats qui lui ont donné sa formation intellectuelle et morale; à ses parents pour tous leurs sacrifices et prières; à Mgr Kugener, pour sa paternelle affection et ses encouragements. Il offrit aussi ses félicitations à Mgr Lussier pour sa récente investiture comme prélat domestique. A tous les prêtres qui ont daigné venir aux fêtes, à tous les confrères qui ont organisé ces célébrations, à tous ceux et celles qui ont contribué de quelque façon aux cérémonies religieuses, au banquet, à la bourse, il exprima enfin sa plus vive reconnaissance. Puis enfin, pour ses amis de langue anglaise, il adressa quelques mots choisis de remerciement.

Première messe

Le lundi 2 juin, à 7 h., M. l'abbé François Blanchard dit sa première messe basse au couvent, assisté de M. l'abbé Bleau, curé d'East End. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Paul-A. Boudreau, curé d'Assiniboia.

Grand'messe

A 10 h., M. l'abbé Roger Lemieux, après le "Veni Creator", monta à l'autel pour la première fois, pour une grand'messe solennelle, assisté de Mgr Kugener, avec le R. P. Brulé, O.M.I., et M. l'abbé Blanchard, comme diacre et sous-diacre. Mgr Lemieux assistait au trône, accompagné de M. l'abbé R. Lussier, de Lisieux, et du R. P. P. Blanchettte, O.M.I.

Enfant et premier prêtre de la paroisse, M. l'abbé Mondor fit le sermon de circonstance.

La chorale, sous l'habile direction de M. Laurent Mondor, exécuta avec beaucoup de perfection une messe en parties, qui se termina par le chant de triomphe, de joie et de reconnaissance: "Te Deum".

Mme F. Lemieux, mère du jeune lévite, reçut ensuite le clergé à la maison paternelle pour un délicieux dîner. Institutrice et soeur de M. l'abbé Lemieux, Mlle Claire Lemieux se fit l'interprète de la famille pour exprimer à son frère ses félicitations et ses voeux de bonheur et de fructueux apostolat et l'assurer de ses prières.

Profondément touché, le nouvel ordonné remercia encore sa famille, rappela le souvenir des défunts et des absents, et en lui assurant un souvenir quotidien à l'autel, lui demanda en retour une petite prière.

Ainsi se terminèrent ces fêtes grandioses, impressionnantes et inoubliables dont fut témoin la paroisse de Willow-Bunch, les 1er et 2 juin derniers.

Festival de la Bonne Chanson à Gravelbourg, Sask.

Le festival de la Bonne Chanson qui eut lieu le samedi 24 mai, fut une beau succès, grâce à l'heureuse initiative de l'organisation et à l'exécution des figurants qui rendirent, avec talent, chaque numéro du programme, mettant à l'honneur nos belles chansons françaises. M. l'abbé C.-E. Gadbois, de St-Hyacinthe, l'animateur de la Bonne Chanson, avait accepté la tâche de juge; les paroisses de Willow-Bunch, Ponteix, Laflèche, Lisieux, St-Victor, Val-Marie, Meyronne et Gravelbourg étaient dignement représentées par un très grand nombre de jeunes filles, jeunes gens et enfants.

Des trophées furent remis aux groiupes suivants. Ecole de Gravelbourg et Ecole de Val Marie pour chants en groupe; Mlle Monique Monette, solo, du Couvent de Laflèche; des séries de six albums de la Bonne Chanson par l'abbé Gadbois furent remises comme prix à M. Guy Juneau, Gravelbourg; Mlle Monique Monette, Laflèche et à Mme Dumont-Lepage, Gravelbourg.

Les trois sessions furent attentivement suivies par une foule considérable de parents et d'amis qui avaient accompagnés toute cette jeunesse à venir participer au premier festival de la Bonne Chanson, qui deviendra à l'avenir un événement annuel. M. l'abbé Gadbois n'eut que des éloges à adresser à tous ceux qui ont encouragé, de diverses manières ce premier festival; il souligna les qualités de chaque groupe ,et de chaque concurrent individuel, et loua le bel esprit de coopération de tous ceux qui y ont pris part par leurs chants sous l'heureuse directive de ceux qui se sont dévoués à cette belle cause de "La Bonne Chanson".

Le chômage à la baisse dans le Québec

OTTAWA — M. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, a déposé à la Chambre un rapport révélant que le nombre des chômeurs au Canada a diminué d'environ 60,000 depuis un an.

Le 16 mai 1946, on comptait au pays 177,106 chômeurs et le 15 mai de cette année il n'y en avait plus que 109,263.

La situation est particulièrement intéressante dans le Québec et l'Ontario, où normalement l'on compte le plus grand nombre de sans-travail. Dans le Québec, au 15 mai dernier, il y avait 32,848 chômeurs contre 53,169 à la même date l'an dernier. L'Ontario ne compte plus que 23,282 sans-travail à comparer à 48,122 l'an dernier.

En mars et en avril 1947, les chômeurs du Québec ont retiré de l'Assurance chômage $1,384,992 et $1,236,053, tandis qu'en Ontario ils ont reçu $1,214,944 et $983,908.

Ruine du monde par 500 bombes

LOS ANGELES — Le Dr Stafford Warren, ancien directeur du projet Manhatten, a donné l'avertissement que le lancement de 500 bombes atomiques de la puissance de celle qu'on a laissée tomber sur Hiroshima pourrait détruire tous les êtres humains, les animaux et les plantes de l'univers.

M. Warren, qui est actuellement doyen de l'école de médecine de l'université de Californie à Los

La famille Lemieux



Plusieurs membres de la famille Lemieux assistaient à l'ordination sacerdotale de l'abbé Roger Lemieux. On remarque sur cette photo, en première rangée, Soeur Marie Dolorès, des Filles de la Croix, Mme F.-X. Lemieux, M. l'abbé Roger Lemieux; deuxième rangée, Alphonse, de Willow-Bunch, Irène, (Mme H. Duperreault), de Willow-Bunch, Cécile, (Mme J. Bourgeois), de Gravelbourg, Sask., Bernadette, (Mme R. Simpson) de Montréal, Palmyre, de Willow-Bunch, Marie, (Mme L. Durand), de Montréal, Albert, de Willow-Bunch; troisième rangée, Joseph, de Dollard, André, de Willow-Bunch, Arthur, de Dollard, Wilfrid, de Willow-Bunch, Claire, de Ponteix. M. Jean-Baptiste Lemieux, de Winnipeg, assistait à l'ordination de son frère, mais ne figure pas sur cette photo.

Première messe de M. l'abbé R. Lemieux



M. l'abbé R. Lemieux a célébré sa première messe solennelle dans l'église de Willow-Bunch.

Première messe de M. l'abbé F. Blanchard



M. l'abbé F. Blanchard a célébré sa première messe dans la chapelle du couvent des Filles de la Croix de Saint André.

L'Intronisation du Sacré-Coeur dans les familles chrétiennes

L'Intronisation du Sacré Coeur de Jésus dans les foyers se définit: la reconnaissance officielle et sociale de la souveraineté du Sacré Coeur de Jésus sur une famille chrétienne; reconnaissance affirmée, rendue sensible et permanente par l'installation solennelle, à la place d'honneur de la maison, de l'image de ce Coeur divin, et par l'acte de consécration. La cérémonie doit être présidée par un prêtre, et faite selon le cérémonial approuvé par l'Eglise.

L'Intronisation peut se faire dans une famille au sens ordinaire du mot. Elle se pratique aussi, et avec grand fruit, dans les communautés religieuses, dans les écoles, pensionnats, collèges, orphelinats, cercles d'études, salles d'oeuvres, etc., enfin sur les places publiques, au nom d'une paroisse ou d'une population toute entière.

Dans un but d'apostolat, il importe qu'un certain éclat extérieur soit donné à cette cérémonie de l'Intronisation.

Pour cela on conviendra d'une date marquante pour la famille, par exemple: la fête du père ou de la mère, un anniversaire aimé, une solennité de l'Eglise, un premier vendredi du mois, etc., afin qu'à cette date toute la famille soit présente ou, du moins, unie de coeur. On pourra inviter aussi quelques amis.

Pour gagner les indulgences, la présence du prêtre doit être assurée, si elle est possible, ce dont est juge l'évêque du lieu. En ouvrant les foyers au prêtre, l'Intronisation établit le trait d'union qui, selon l'esprit de l'Eglise, doit exister entre le sanctuaire de la famille et le sanctuaire de l'Eglise. Dans l'un comme dans l'autre, c'est le prêtre qui porte la parole de vie.

Les membres des oeuvres de bienfaisance et d'apostolat sont fortement invités à préparer et à seconder l'action du prêtre pour gagner à l'Intronisation les familles qu'ils visitent. Ils assureront ainsi les meilleurs fruits à leur noble dévouement.

Au jour de l'Intronisation, il est à désirer qu'on fasse dire une messe à l'intention de ceux qui vont se consacrer. Toute la famille y communiera (autant que possible) pour demander le triomphe du Sacré Coeur, et en esprit d'amour et de réparation.

A l'heure fixée pour la cérémonie du foyer, toute la famille se réunit au salon, ou dans la pièce principale de la maison.

L'image du Sacré Coeur (statue, peinture ou gravure) aussi artistique que possible, y a été disposée d'avance sur un petit autel orné de fleurs et de lumières.

Revêtu du surplis et de l'étole, le prêtre la bénit conformément au rituel.

Lui-même, autant que possible, l'installe à la place d'honneur convenue, au milieu des portraits de famille.

Tous récitent le Credo pour affirmer leur foi.

Le prêtre explique alors en quelques mots le sens de ce grand acte familial, et les obligations de vie chrétienne qui en découlent.

Puis, il lit à haute voix, au nom de tous, la formule de consécration des familles au Sacré Coeur de Jésus par le Coeur de Marie Immaculée.

Une prière rappelle le souvenir des absents et des chers défunts.

Après la prière de réparation: Gloire au Sacré Coeur de Jésus, le "Salve Regina" et les invocations indiquées au cérémonial, le prêtre bénit l'assistance et tous les membres présents signent le document familial ou authentique de l'Intronisation par lequel ils renouvellent leurs promesses de vie chrétienne et s'engagent à célébrer désormais la fête du Sacré Coeur de Jésus, le vendredi après l'octave du Saint Sacrement, comme une grande fête de l'Eglise, chômée si possible, sanctifiée par la sainte communion, et comme la plus belle fête de famille, qui au foyer, aura ses petits extras, surtout pour les enfants, afin que les plus petits apprennent de bonne heure à connaître et à aimer l'Ami divin qui, quoique invisible, préside aux destinées d'une maison qui est tout à fait la sienne.

Qu'Il soit là comme dans un sanctuaire intime, pour y pénétrer de son influence et de son esprit tous les membres de ce foyer béni dans leurs pensées, leurs paroles et leurs oeuvres.

L'acte de consécration sera renouvelé souvent, spécialement aux jours de deuil et des principaux événements de la vie familale; avec solennité, au moins une fois chaque année à l'anniversaire de l'Intronisation, à la fête du Sacré-Coeur, et à celle du Christ-Roi.

P.S.—Pour tout renseignement, s'adresser au: Secrétariat de l'Intronisation du Sacré-Coeur, 6bv, rue Collège, St-Boniface, Man.

AUGUSTA, MAINE — Le gouverneur Horace Hildreth, de l'Etat du Maine, vient d'apposer sa signature sur une loi rendant illégale la consommation de liqueurs alcooliques dans les endroits publics. Il est donc défendu dorénavant, sous peine de $50.00 d'amende de boire dans les salles de danse, les lieux d'amusements, de sports ou de stationnement.

Les intérêts diplomatiques du Canada

(Suite de la première page)

Pendant ces derniers temps, le Cabinet a su trouver des personnalités dans les milieux les plus divers, pour les installer de bout en blanc à la tête de missions diplomatiques.

Le secret des discussions du Cabinet rend impossible la connaissance de toutes les nuances des opinions individuelles, qui finissent par se cristalliser dans un seul jugement prudentiel. Mais en analysant les actes du gouvernement, on peut comprendre la direction de sa diplomatie. Celle-ci est nettement orientée vers des buts pratiques: économiques en premier lieu, et politiques ensuite.

En effet, nous voyons le Canada ouvrir des missions dans les pays de l'Amérique Latine avec lesquelles nous espérons développer et consolider nos relations économiques. Le destin hémisphérique du pays pèse ainsi sur notre diplomatie. D'ailleurs, la tranquillité de notre continent, son homogénéité relative pour sa défense, la solvabilité des états qu'il supporte, tout cela invite naturellement le Canada à donner une certaine priorité à notre diplomatie continentale.

Pour ce qui est de ses motifs politiques, on peut dire qu'ils ne s'affirment pas avec autant de résolution que les autres. L'ambassade à Paris s'impose de toutes manières; et elle se voit même renforcée en quelque sorte par nos missions de Bruxelles et de La Haye. Notre légation en Suisse n'est qu'un prétexte pour M. Wilgress d'être constamment disponible pour les conférences internationales auxquelles le Canada est invité à participer. Mais nous n'avons pas encore une mission en Italie, qui est pourtant en paix avec nous; et nous boudons l'Espagne pour des raisons inventées à cinq mille milles de notre capitale fédérale, et qui n'ont rien à voir avec nos divers intérêts immédiats.

Le seul geste courageux que nous ayons fait avec un motif politique, c'est l'ouverture de missions en Pologne et en Tchécoslovaquie. Nous avons bien peu d'échanges commerciaux avec ces pays. Mais nous voulons encourager leur amitié prochaine et leur confiance lointaine dans les régimes démocratiques. De plus, il est souhaitable qu'il y ait autant d'observateurs que possible derrière le rideau de fer européen, afin de savoir ce qui s'y passe, et d'aviser aux mesures à prendre dans les diverses alternatives qui peuvent se développer.

Du point de vue strictement politique, notre diplomatie gagnerait en envoyant un représentant en Turquie, qui occupe une position maîtresse sur l'échiquier de la politique mondiale. Il y a bien un ministre turc à Ottawa, mais nous n'avons pas encore rendu la politesse.

On remarquera que les directives diplomatiques qui se dégagent de la disposition actuelle de nos missions à l'étranger, négligent complètement les motifs spirituels ou tout au moins idéologiques qui pourraient les déterminer. A une époque où les gouvernements occidentaux prennent nettement position contre le communisme, le Canada chrétien détourne ses regards officiels du Saint-Siège, qui reste le défenseur le plus autorisé des grands principes qui servent de base à notre constitution et à notre vie nationale.

On ignore le sens de la question, en prétendant que le peu d'affaires du Canada avec le Saint-Siège peuvent être expédiées par l'entremise du ministre anglais auprès du Vatican. Si un tel critère est juste, on pourrait fort bien l'appliquer à plusieurs pays ayant bien moins de prestige que la papauté, mais avec lesquels nous avons des relations diplomatiques normales.

L'opinion canadienne et le gouvernement même devraient finir par envisager la question des relations officielles avec le Vatican comme un geste diplomatique, et non pas nécessairement comme une affaire catholique, bien que tous les catholiques soient naturellement heureux de la solution affirmative de cette question. Le Canada possède tous les éléments constitutionnels et diplomatiques pour prendre une telle décision, qui ne manquera pas d'accroître son propre prestige et d'affermir ses intérêts dans un monde qui cherche encore sa route vers un ordre meilleur.

T. G.

L'O.N.U. préconise l'abolition de la censure

LAKE SUCCESS — Un comité des Nations-Unies, surmontant les objections de la Russie presque à chaque phase du débat, a recommandé l'abolition de la censure en temps de paix et l'élimination des restrictions et combines financières qui pourraient restreindre la libre propagation des nouvelles.

Le comité prépare l'agenda de la conférence internationale qui sera tenue sur la liberté de l'information. Cette conférence devrait avoir lieu dans un an. Les dix membres du comité, agissant en tant qu'individus, ont discuté fréquemment la substance des questions. Le seul dissident fut M. J. M. Lomakine, consul général soviétique à New-York et ancien représentant de l'agence Tass dans cette grande ville américaine.

Lomakine a voté contre la discussion de la question de la censure, les sauvegardes contre l'expulsion arbitraire des correspondants étrangers, l'élimination des impôts injustes, l'abaissement des taux pour l'expédition des dépêches et l'accroissement des moyens de diffusion des nouvelles. Chacune de ces propositions fut adoptée par un vote de 9 contre 1.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél. 93 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG
OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. No 2	65	65	65	65	65	65
C.W. No 3	65	65	65	65	65	65
Fourrage No 1	65	65	65	65	65	65
Fourrage No 2	65	65	65	65	65	65
Fourrage No 3	65	65	65	65	65	65
Sur voie net	65	65	65	65	65	65
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	93	93	93	93	93	93
C.W. No 3 6 rangs	93	93	93	93	93	93
Fourrage No 1	93	93	93	93	93	93
Fourrage No 2	93	93	93	93	93	93
Fourrage No 3	93	93	93	93	93	93
Sur voie net	93	93	93	93	93	93
SEIGLE—						
C.W. No 2	358.4N	359	369	372.4	362	359.4
C.W. No 3	353N	353.4	363.4	367	354	354.4
C.W. 2 rej.	298.6	303	313	305.6	303.4	309.4
C.W. No 4	303.6	308	318	310.6	308.4	314.4
Ergot	253.6	258	268	260.6	258.4	264.4
Sur voie net	333.6	338	348	340.6	338.4	342.4
AVOINE—						
	65	65	65	65	65	65
	65	65	65	65	65	65
	65	65	65	65	65	65
ORGE—						
	93	93	93	93	93	93
	93	93	93	93	93	93
	93	93	93	93	93	93
SEIGLE—						
Mai	358N	358.4	368.4	372	362	362
Juillet	328.6	333	343	335.6	333.4	339.4
Octobre	258.4	262.4	271	261⅛	258	261⅛
Décembre	242⅛	246⅛	255.4	245.4	241.4	243.6

Le secret de votre personnalité, mademoiselle

L'autre jour, dans l'autobus, la conversation animée de deux étudiantes assises dans le siège voisin du mien, me parvint aux oreilles. J'entendis la première jeune fille dire à sa compagne: "Quelle personnalité elle possède cette Jacqueline! C'est bien là le secret de sa popularité". A ce moment, malheureusement, je perdis la réponse de la deuxième étudiante car je dus débarquer.

Ces paroles entendues au hasard me laissèrent quelque peu songeuse. Et voilà que ces jours-ci, je mets la main sur un article intitulé: "Veux-tu plaire?" Il n'en fallait pas plus pour me décider à offrir aux jeunes lectrices qui "veulent être recherchées et intéresser les jeunes gens", quelques conseils très pratiques et qui pourraient être utiles à celles "qui en sont à leurs premières rencontres avec des garçons, soit qu'elles n'aient pas eu de frères chez elles ou que leur éducation ne les aie pas mises en contact avec des garçons de leur âge alors qu'elles étaient jeunes."

Tout d'abord qu'est-ce au juste que d'avoir de la personnalité? Le Larousse XXème siècle dit: "Chacun de nous a un caractère, une physionomie mentale qui lui est propre, une certaine tournure d'esprit, une manière habituelle de sentir et d'agir qui lui appartient exclusivement." En guise d'explication voilà qui complète l'idée que l'on se forme généralement du mot "personnalité".

Mais la question qui nous intéresse dans le moment est: Dans quel sens les jeunes filles doivent-elles développer leur personnalité si elles désirent être populaires auprès des jeunes gens? "Sois simple", disent généralement les conseillers aux jeunes filles. Cependant cette réponse a besoin d'être expliquée. C'est ce que fait bien gentiment une de mes consoeurs journalistes de l'est dans l'article suivant:

"A celles qui veulent être simples, voici quelques conseils qu'elles ne devront jamais oublier:

—Chaque garçon que vous rencontrez n'est pas un amoureux en perspective. Souvenez-vous de ceci et **vous serez à l'aise.**

—Ne soyez pas mordue de l'idée que vous êtes obligée de vous marier dans l'année (que ce désir soit avoué ou non) et vous ne risquerez pas de jeter follement votre coeur à **la tête de tous les garçons,** ni de perdre le sommeil et vos couleurs.

—La façon d'agir avec eux n'est pas de leur faire voir exactement le contraire de ce que l'on pense. Si un garçon vous plait, vous pouvez certes lui adresser un sourire aimable. Ne soyez pas de celles pour qui l'indépendance signifie la raideur et l'hypocrisie. Et **vous serez aimable.**

—Vous n'êtes pas, cependant, obligée de leur confier tous vos états d'âme et vos mille et une pensées. Usez d'une saine diplomatie sans feindre une naïveté que vous n'avez pas et qui ne serait pas franche. Et **vous serez maitresse de vous-même.**

—Les garçons aiment les jeunes filles qui ont de la vie, vous a-t-on dit... Mais ne croyez pas qu'il vous faille toujours remuer et parler, parler et rire sans arrêter! **Soyez pondérée!**

—Ne vous mettez pas dans la tête que les hommes n'aiment que les jolies filles, si le sort ne vous a pas avantagée de ce côté. **Vos qualités de coeur et d'esprit sont bien plus précieuses** qu'une beauté sans âme.

—Etes-vous intelligente? Sachez habiller votre savoir des ornements de la bonté. **Soyez ferme mais bonne.**

—Jusqu'ici vous n'avez pas eu de succès avec les garçons? . . . Ne soyez pas aigries, de grâce. Les hommes ne sont pas des monstres, mais ils ne sont guère démonstratifs. Peut-être aussi manquez-vous sur un des points cités plus haut? Examinez-vous mais... **restez souriante.**

Si vous faites tout cela, et que vous n'avez pas de cavalier, ne vous en faites pas, c'est que votre heure n'est pas encore venue. Il vaut mieux attendre un peu plus et avoir vraiment celui que vous destine la Providence, plutôt que vous contenter d'un choix médiocre.

En attendant, formez votre coeur et votre esprit et soyez gentille camarade avec les jeunes gens que vous rencontrez."

N'est-ce pas qui est très bien dit? D'autre part je vous transmets également, chères jeunes filles, une partie de la réponse que donnait dans la "Presse" de Montréal, la courriériste très avertie de ce journal alors qu'une jeune correspondante lui demandait de lui expliquer la cause de son impopularité auprès des jeunes gens:

"Peut-être manquez-vous d'entrain, de "pep" comme on dit parfois? C'est un atout précieux s'il ne dépasse pas les bornes d'un naturel optimisme qui fait considérer les choses par leur côté plaisant et apprécier à l'égal d'un bonheur la moindre petite joie. C'est ce que l'on appelle avoir un heureux caractère.

Peut-être vous montrez-vous envers les garçons de votre cercle, trop empressée, trop timide ou dépourvue de naturel? Ce sont là trois écueils également redoutables. Il y a des jeunes filles à qui la moindre présence masculine enlève tous leurs moyens, de quelque façon que la chose se manifeste. Les unes parlent abondamment, à tort et à travers, rient sans cause et nerveusement, perdent en un mot tout contrôle d'elles-mêmes. D'autres se figent en une attitude glaciale, sont guindées, paraissent s'offenser du compliment le plus anodin et attendent, raides et gourmées, des hommages rares, des déclarations romanesques, des témoignages éclatants d'adoration. D'autres, enfin, cessent du coup d'être naturelles et simples. Elles prennent des poses étudiées, cherchent des grands mots, parlent les dents serrées, se vantent de succès imaginaires, etc. C'en est assez d'une seule de ces diverses attitudes pour faire fuir les soupirants éventuels.

Peut-être, enfin, ne savez-vous pas tirer parti de vos avantages, les mettre en valeur avec tact? Il ne suffit pas d'être jolie, il faut être charmante; ni d'être bien mise si l'on ne choisit avec goût ce que l'on sait qui nous habillera bien. Et ce point demande une étude approfondie et critique de sa propre personnalité. Si vous portez des choses coûteuses, mais sans grâce, si vous adoptez par le simple fait qu'elles sont à la mode, des couleurs qui ne vous vont pas, si vous ne tenez compte, dans vos choix, ni de votre taille, ni de la forme de votre visage ni de la couleur de vos cheveux, vous risquez presque à chaque fois des erreurs qui gâteront votre élégance et votre distinction apparente."

Je n'ai rien à ajouter sinon que les jeunes filles qui le désirent feraient bien de suivre ces sages recommandations données par leurs soeurs aînées.

MIREILLE.

Une jeune personne de quatre ans aime sa maman de tout son coeur. Pour le lui prouver, elle l'embrasse, la rembrasse, puis, se tournant vers son papa, dit avec un enthousiasme mêlé d'étonnement:

—Enfin, papa, comment as-tu fait pour savoir que c'était justement cette maman-là que je voulais?





Pour Vous, Mesdames

Toutes les femmes veulent rester jeunes

De nos jours, aucune femme ne devrait craindre de vieillir. Afin de rester jeune longtemps, une spécialiste offre quelques conseils:

1—Ayez une bonne tenue, que vous soyez debout ou assise; toujours se tenir la tête droite, en ligne avec l'épine dorsale est une bonne chose à ne pas oublier. Vous conserverez jeune la ligne du cou plus longtemps qu'une femme qui marche la tête penchée.

2—Parlez et souriez sans affectation. Pourquoi vous tenir serrée, le corps raide en présence d'étrangers?

3—Evitez les gestes nerveux comme celui de vous mordre les lèvres, froncer les sourcils, ou écailler le poli de vos ongles.

4—Gardez votre teint frais par un nettoyage quotidien.

5—Soyez à la page. Essayez de nouvelles coiffures. Portez des robes jeunes et gaies.

6—Profitez des joies qui passent dans votre vie. Ne faites pas une collection de papillons noirs. Repassez chaque soir les événements heureux de votre journée.

Enfin, soyez alerte et active, au courant de choses nouvelles; tel est le secret de rester jeune longtemps.

Q.—Quand doit-on annoncer ses fiançailles?

R.—Les fiançailles ne doivent pas être annoncées trop longtemps d'avance, surtout si c'est par la voix des journaux. On annonce l'événement quand la date du mariage est fixé, pas plus de six semaines avant; aujourd'hui, probablement parce qu'il y a tant de fiançailles rompues, on annonce quinze jours ou trois semaines avant, quand bien même les jeunes gens auraient été fiancés pendant des années.

Apparitions de N.-S. à Ste Marguerite-Marie



C'est à sainte Marguerite-Marie Alacoque que Notre-Seigneur fit les douze grandes Promesses que nous connaissons. En ce mois de juin, consacré au Sacré-Coeur, méditons ces belles promesses et consacrons-nous aux désirs du Coeur de Jésus.

Les fleurs, nos jolies amies

Il est vraiment extraordinaire de constater quel cachet la plus petite fleur, sait donner aux pièces de votre maison. Reposant bien sages dans leurs vases de porcelaine ou de cristal, elles sont la joie des yeux et du coeur. A les voir on a envie de rire, d'être heureuse, et l'on trouve la vie moins monotone, moins grise!

Soins nécessaires

Vous avez acheté ou vous venez de recevoir des fleurs coupées. Savez-vous comment soigner vos charmantes petites amies, afin de les garder le plus longtemps possible avec vous? Tout d'abord, veillez à la propreté, à l'abondance, à la bonne température de l'eau. Disposez-les immédiatement soit dans un vase, ou ce qui est mieux, faites-leur passer une nuit dans l'eau. Pour ce dernier procédé, procurez-vous un seau profond. Les tiges seront immergées, seules les têtes dépasseront. Vous pourrez répéter ce bain profond, quelques jours plus tard, si les fleurs semblent vouloir se faner.

Ne changez pas l'eau tous les jours, à moins qu'elle ne soit trouble. Il suffit d'en ajouter quotidiennement et voyez à ce que cette eau soit de la même température que celle du vase. Ne plongez jamais les fleurs dans de l'eau froide; mais toujours dans une eau tiède. Cela même en été.

Le bout des tiges

Si bizarre que cela puisse paraitre, vous vous trouverez bien de plonger le bout des tiges dans l'eau très chaude. On revivifie ainsi les tulipes, les roses, les coquelicots et les dahlias.

Les fleurs de campagne

Enfin pas de courants d'air, ni de brusques changements de température. Et pour terminer, saviez-vous que les fleurs de campagne durent plus longtemps si vous avez la précaution de mettre une grosse pincée de sel de cuisine dans leur eau?

Règles d'étiquette pour un mariage

Nous voici à l'époque des mariages. C'est pourquoi nous avons cru bon à ce temps-ci de l'année, d'offrir à nos lectrices un article assez détaillé sur les principales règles d'étiquette à suivre à l'occasion d'un mariage. Cela rend toujours service; c'est pourquoi nous conseillons à celles qui liront ces lignes de les conserver, comme référence, soit pour conseiller celles qui désirent quelque renseignement à ce sujet, soit pour elles-mêmes, si le cas se présente.

Faire-parts

Environ un mois ou deux avant la célébration du mariage, les parents de la future épouse envoient les faire-parts aux personnes qu'ils désirent inviter au mariage. Ces invitations peuvent être envoyées également à des religieux, prêtres, religieuses, etc.

Il convient d'envoyer des faire-parts ou invitations à **tous** les frères et soeurs des futurs époux, quelles que soient les circonstances, les petites "froideurs" qui pourraient exister entre les deux familles, et aussi s'il est évident que les parents invités ne pourront se rendre au mariage, en raison de la distance ou de la maladie.

Choix des filles d'honneur

C'est le privilège de la future épouse de choisir qui elle veut comme filles d'honneur. Elle en avertit les intéressées assez longtemps à l'avance afin qu'elles aient amplement le temps de confectionner leur toilette. Celle-ci doit être en rapport avec la robe de la mariée; s'il y a plus qu'une fille d'honneur, elles doivent s'entendre entre elles quant au choix du tissu et de la couleur de leurs robes, afin qu'elles s'harmonisent bien entre elles. Ce sont les filles d'honneur qui défraient elles-mêmes le coût de leur toilette.

Entrée à l'église

Le marié, son témoin, et le garçon d'honneur se rendent les premiers à l'église, et vont se placer aux prie-Dieu qui leur sont assignés.

Les filles d'honneur viennent ensuite. Elles entrent une à une précédant immédiatement la mariée. S'il y a une dame d'honneur, elle est la dernière à entrer, avant la mariée. La petite bouquetière précède la procession, ou bien elle se place entre la dame d'honneur et la mariée.

La mariée entre la dernière, au bras gauche de son père ou de son représentant, et se place au prie-Dieu, à gauche de son futur époux.

S'il y a plusieurs filles d'honneur, la première se place à gauche de la mariée, la deuxième à gauche de la première fille d'honneur, etc. De même, le premier garçon d'honneur se met à droite du marié, le deuxième à droite du premier, etc.

Pendant la messe, les filles d'honneur posent leur bouquet sur leur prie-Dieu. La première prend celui de la mariée et le met à l'endroit désigné près de la balustrade. Elle le lui redonne à la fin de la cérémonie.

Dans les bancs à l'église, les parents et amis du marié sont placés du côté droit, tandis que ceux de la mariée prennent place du côté gauche.

Sortie de l'église

Au sortir de l'église, la mariée, au bras droit de son époux, précède le cortège. Les filles et garçons d'honneur suivent, par couple, cette fois. Puis viennent les parents des époux, les amis et invités.

La place d'honneur dans une automobile est à droite, en arrière.

Réception

La réception qui suit le mariage a lieu habituellement à la résidence des parents de la mariée. On y sert le vin, quelques sandwiches avec hors-d'oeuvre, des petits gâteaux, du café et enfin le gâteau de noces.

Diner

Si on le préfère, on sert le diner aux invités les plus intimes. Dans ce cas, il convient de préparer des mets plus élaborés, chauds, de préférence. S'il y a un prêtre pour bénir la table, il prend place en face des mariés. A la droite du curé ou du prêtre, la mère de la mariée avec le père du marié; à sa gauche, la mère du marié, avec le père de la mariée.

Vis-à-vis le prêtre, comme nous l'avons dit, les époux, ayant, à leurs côtés, les filles et garçons d'honneur.

Autres détails

C'est le marié qui paie pour toutes les fleurs. Le garçon d'honneur n'est nullement tenu à offrir un cadeau à la jeune fille qui l'accompagne.

S'il y a une réception, on ne s'arrête pas à la porte de l'église pour offrir les voeux aux époux, embrasser la mariée, etc. On attend d'être parvenu au lieu de la réception pour cela.

Si l'on connaît intimement la nouvelle épouse, on l'embrasse; sinon, on lui donne simplement la main, en lui offrant ses félicitations et ses meilleurs voeux de bonheur. On donne la main au marié également.

Trop souvent, le jour du mariage, on oublie une catégorie de personnes, qui pourtant aident grandement à rehausser la cérémonie. Je veux parler de l'organiste et des chantres. Il convient absolument de les inviter à la réception, ou si ce sont de parfaits étrangers — comme cela se rencontre parfois dans les villes — le marié leur offre un honoraire ou au moins un cadeau.

AIMER

Aimer, mais c'est jaillir hors de son étroitesse
Comme un bourgeon soudain éclate en rose! Aimer
C'est flamboyer de joie à travers sa tristesse
C'est soigner les douleurs des autres, et semer
Son âme à pleine main pour féconder le monde!
Aimer, c'est être bon; c'est se mettre à genoux
Devant toute douleur et toute plaie immonde
C'est élargir son coeur pour le donner à tous!
Aimer, mais c'est chanter comme l'eau sur la grève
Et les bois infinis! Aimer, c'est donner,
Donner tout, oublier, comme tout pardonner!
Aimer, c'est avoir de l'âme jusqu'aux moëlles,
C'est avoir des désirs, des soifs de vérité,
Des élans vers l'azur, des cris vers les étoiles!

Robert CHOQUETTE

PRESENTATIONS

par ORIZE

Il ne faut pas présenter sans discernement les gens les uns aux autres, surtout dans les endroits publics. Si l'on croit que deux personnes sont susceptibles de s'entendre, on peut les présenter l'une à l'autre. On présente toujours un monsieur à une dame, une jeune personne à une personne âgée. Par exemple on dit: Madame, permettez-moi de vous présenter M. Legrave; M. Legrave, je vous présente Mme Aimable; Mme Labelle, vous n'avez jamais rencontré Mme Joly? Mme Joly, Mme Labelle.

Les personnes présentées l'une à l'autre se saluent et peuvent même se serrer la main. Autrefois, on disait qu'on était charmé, heureux de faire connaissance. Aujourd'hui, on se contente de dire: bonjour, Monsieur, bonjour Madame, ou même simplement M. Legrave, Mme Labelle. Si deux personnes se donnent la main, il n'est pas nécessaire qu'elles retirent leur gant, et surtout l'on ne s'excuse pas en disant: Excusez mon gant. Non jamais! Si la dame présentée à un monsieur n'est pas gantée, ce dernier doit enlever son gant.

On dit: je vous présente mon mari, ma femme, ma mère, ma soeur, mon frère; non pas Monsieur, Madame, etc.

Si c'est une femme mariée qui présente mère, frère, soeur, elle doit les désigner par le nom de famille qui n'est plus le sien; ainsi elle doit dire: Mme Bernard, ma mère; M. Bernard, mon frère, etc.

Une fille ou un fils doivent présenter les jeunes personnes de leurs amis à leur mère et à leur père, en disant: Ma mère, je te présente ou je vous présente Mlle Marie Labelle, M. Joseph Lebeau; mon père, je . . . etc.

Si une dame a trois ou quatre filles, on présentera ainsi: Mme Labelle, je vous présente Mme Joly. Mme Joly, permettez que je vous présente Mlle Labelle (pour l'aînée), puis Mlles Marie, Claire, Jeanne, etc. Labelle.

On me demande: Doit-on présenter une dame de médecin ou d'avocat la première? Non, si elle est présentée à une dame plus âgée. On dira donc: Mme Bernard (60 ans), je vous présente Mme Joly (30 ans); vous pouvez ajouter si vous voulez: Le mari de madame est l'illustre avocat Joly.

Quand un monsieur est présenté à une dame, celle-ci salue toujours et reste assise. Mais quand la présentation se fait entre deux femmes, si celle qui est assise est beaucoup plus jeune, elle se lèvera.

Dans les présentations faites à une personne plus âgée, c'est à elle à prendre l'initiative de la conversation.

Entre gens de même âge, de même sexe, et à peu près de même position, on ne prend pas garde à l'étiquette, la personne la plus empressée entamera gracieusement la conversation.

Une coiffure soignée

Cela dépend naturellement de la vie que vous menez et de votre budget, nous dit Florence Deville, mais aussi, de la nature de votre chevelure et de votre habileté à vous coiffer. Certaines femmes sont incapables de se donner un coup de peigne ou de remettre une boucle dans ses plis. D'autres, au contraire, trouvent naturellement la disposition la plus harmonieuse, même si leur chevelure est rebelle ou ingrate.

Entretemps, il faut une mise en plis au moins une fois par mois. Ou encore, si vous vous en sentez les dispositions, faites vous-même votre mise en plis. Plusieurs y réussissent parfaitement et c'est certes, beaucoup moins coûteux.

Si vous devez assister à une cérémonie et que vous désiriez être bien coiffée à cette occasion, allez chez le coiffeur deux ou trois jours auparavant. Votre coiffure sera ainsi plus naturelle et plus gracieuse que si vous aviez l'air d'un mannequin de vitrine. Ne profitez pas de cette fête pour modifier votre coiffure: on est toujours un peu gauche avec une coiffure nouvelle, pas encore adaptée à l'air du visage.

Pour cela, n'hésitez pas à demander conseil à votre coiffeur. C'est son métier et il se rend parfois mieux compte que vous de ce qui mettra en valeur votre front lisse et lumineux, ou atténuera un nez un peu grand ou des joues trop creuses.

Mais ne vous laissez pas imposer la coiffure "à la mode", parce qu'elle est "à la mode". Sachez rester personnelle et choisir parmi les coiffures proposées, celle qui, sans être originale à l'excès, vous permettra d'être coiffée selon votre type et votre goût.

Il est également important d'harmoniser votre coiffure avec votre âge, votre genre de vie, vos occupations. Un petit noeud de velours clair, charmant sur une tête jeune, serait ridicule dans la chevelure d'une grand'mère occupée aux travaux des champs.

RECETTES

Regards sur les verts printaniers

On a souvent dit que nous mangions des yeux ce que nous nous apprêtons à manger de la bouche. Voilà qui souligne bien l'importance de la façon de servir les aliments. Les salades constituent la partie la plus décorative du repas et offrent l'avantage de servir d'une façon attrayante les légumes crus essentiels. La combinaison des ingrédients devrait être bien choisie, disposée avec goût et servie avec une garniture qui fera ressortir les saveurs dans la salade.

Les salades les plus appétissantes frappent par leur simplicité. Les ingrédients devraient être de grosseur plutôt uniforme sans cependant être trop menus pour ne pas garder leur identité. La base de toutes salades devrait comprendre l'une des nombreuses formes de verdure dont la laitue est la plus employée. A l'heure actuelle, la laitue feuillue et le cresson d'eau sont des favoris de la famille. La laitue devrait être en forme de coupe pour retenir la salade; on peut couper la feuille de laitue au centre, à partir de la tige jusqu'au milieu de la feuille et ramener un côté sur l'autre en forme de coupe. Le mélange à salade est ensuite étalé sur les bords entre-croisés pour en conserver la forme.

La salade devrait compléter le menu. Si elle doit être servie avec le mets principal, elle devrait être légère plutôt que substantielle et de dimension réduite. Si elle doit être servie comme mets principal, la salade devrait être plus volumineuse et renfermer comme l'un de ses ingrédients, de la viande ou du fromage. Les salades de fruits et les salades congelées font les desserts les plus rafraîchissants.

La salade mêlée du printemps réjouit le regard et excite l'appétit par sa combinaison de couleurs et de saveurs. Elle peut consister de laitue pommée ou en feuilles, de cresson, d'oignons de printemps, de radis, de concombre et de feuilles tendres d'épinards ou même de jeunes feuilles de pissenlits.

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère fédéral de l'Agriculture, présentent les directives suivantes pour une salade parfaite.

1—Toutes les verdures employées dans les salades devraient être fraîches, croustillantes et bien refroidies.

2—Refroidir tous les ingrédients parfaitement avant de les mélanger ensemble.

3—Combiner la sauce et la salade tout juste avant de servir.

4—Mélanger légèrement avec deux fourchettes — ne jamais brasser.

Epinards en moule

2 livres d'épinards
ou
1¾ tasse d'épinards en purée
2 c. à table de gélatine
¼ tasse d'eau froide
avec
1¾ tasse d'eau bouillante
1 c. à thé de sel
⅛ c. à thé de poivre
3 c. à table de vinaigre
2 c. à thé d'oignon râpé
1 c. à table de sucre
½ c. à thé de sauce Worcestershire
2 oeufs cuits dur.

Lavez les épinards avec soin et faites-les cuire jusqu'à ce qu'ils soient tendres. Egouttez puis passez-les au tamis. Faites gonfler la gélatine dans l'eau froide pendant 5 minutes. Ajoutez-la à l'eau bouillante en brassant jusqu'à ce qu'elle soit dissoute. Ajoutez le sel, le poivre, le vinaigre, l'oignon, le sucre et la sauce. Faites refroidir jusqu'à ce que le mélange soit partiellement pris. Dans le fond d'un moule couronne graissé ou humecté, disposez les tranches d'oeufs et couvrez d'une couche mince de la gelée partiellement prise. Faites prendre. Incorporez la purée d'épinards dans le reste de la gelée et versez sur les oeufs. Faites prendre. Démoulez sur des feuilles de laitue croustillante et décorez avec des tranches de concombres, des radis ou des quartiers de tomate et de la mayonnaise. — Huit portions.

Salade printanière

1 tomate tranchée
1 tasse de betteraves entières
1 tasse de pois frais ou en conserve
1 tasse de tranches de radis
1 tasse de fèves vertes
1 pied de laitue
1 paquet de cresson
Sauce française.

Disposez les légumes en groupes individuels, séparés par des feuilles de laitue. Garnissez le centre avec le cresson et servez avec de la sauce française. — Six portions.

Salade du jardinier

10 radis tranchés
½ tasse d'oignons verts tranchés
1 paquet de cresson
1 tasse de céleri haché
1 tasse de chou laminé
1 concombre en dés
Sauce française.
Mêlez tous les légumes légèrement ensemble avec la sauce française. — Six portions.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR — **JUIN** — CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5 COUPON DE BEURRE B53 SUCRE CONSERVES S51 Valides	6	7
8	9	10	11	12 COUPON DE BEURRE B54 Valide	13	14
15	16	17	18	19 COUPON DE BEURRE B55 SUCRE CONSERVES S52 S53 Valides	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

→ Jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé G. Poitras

(Suite de la première page)

messe de Ste-Jeanne d'Arc, en parties, accompagnés à l'orgue par Mlle H. Joyal, institutrice à St-Malo. A l'issue de la messe, ils chantèrent le "Te Deum", en chant grégorien, alternant avec un "Te Deum" harmonisé, de Mosso.

Un magnifique autel liturgique avait été installé pour la circonstance.

Voici les noms des prêtres qui assistaient au choeur: MM. les abbés J.-A. Sabourin, L. Roy, C. Paillé, A. Laurin, M. Mireault, J. Bellavance, A. Brunet, E. Lavoie, L. Rivard, L. Senez, A. Beaudry, les RR. PP. E. Létourneau, C.SS.R., Pierre, O.M.Cap., A. Lemoine, L. Brassard, A. Jobin, E. Duplain et J. Lambert, O.M.I., H. McNabb, C.S.V., et plusieurs Frères Clercs St-Viateur, de St-Pierre.

Banquet

A midi, un banquet paroissial fut servi sous la présidence d'honneur de Mgr A. Benoit, remplaçant S. Exc. Mgr G. Cabana. En plus des membres du clergé mentionnés plus haut, on remarquait l'hon. Sauveur Marcoux, ministre d'Etat, M. Ed. Préfontaine, M.A.L., M. le docteur Gérard Létienne, de l'Unité Sanitaire, M. Jos. Lafrance, agronome.

M. Edmond Préfontaine adressa la parole aux convives à l'issue du banquet. Il parla de "Nos curés et notre Survivance nationale". Le R. P. M. Caron, S.J., retraça quelques souvenirs du "jubilaire étudiant", puis une adresse fut lue par deux paroissiens de St-Malo: l'une en français, par M. Cyrille Hébert, et l'autre en anglais, par M. Joseph King.

Une bourse substantielle fut offerte au jubilaire, qui remercia en termes émus tous ceux qui avaient contribué à marquer cet anniversaire par des fêtes aussi grandioses.

Plusieurs confrères de M. l'abbé Poitras n'ont pu être présents à ses noces d'argent sacerdotales parce que, dans leur propre paroisse, ce même jour, avaient lieu les cérémonies de la Confirmation.

Le dimanche 15 juin 1947

Fête Mariale à Lebret, Sask.

- Messe en plein air, au Sanctuaire du Sacré-Coeur
- Procession aux flambeaux
- Consécration au Coeur Immaculé de Marie

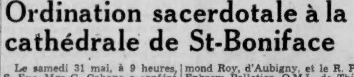
— TOUS SONT LES BIENVENUS —

"On ne fait jamais trop pour la sainte Vierge". (S. Bernard)

Le cardinal Tisserant à Winnipeg

S. E. le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Sacrée Congrégation des Eglises Orientales, a fait un bref séjour à Winnipeg samedi et dimanche derniers. On voit sur la photo du haut, l'éminent prélat entouré de la foule se rendant à l'église Saint-Nicolas; sur celle du bas, le prince de l'Eglise descend du train. Il est entouré de quelques dignitaires ukrainiens, entre-autres de LL. EE. NN. SS. Ladyka et Savaryn, O.S.B.M.

Les Chevaliers de Colomb du quatrième degré, de l'Assemblée Générale Taché, ont agi comme gardes d'honneur aux trois messes auxquelles Son Eminence a assisté. Constituaient la garde: M. E. C. Bridges, M. le Dr J.-J. Bourgouin, M. le Dr P.-E. La Flèche, Son Honneur le juge L.-P. Roy, MM. A. Couture, J.-E. Dumas, J.-E. Laurin, R.-A.-L. Mercier et C.-J. Muller.



Ordination sacerdotale à la cathédrale de St-Boniface

Le samedi 31 mai, à 9 heures, S. Exc. Mgr G. Cabana a conféré le sacerdoce à deux séminaristes du diocèse de St-Boniface et à un scolastique oblat, dans la cathédrale de St-Boniface. Il a aussi conféré le sous-diaconat à un ecclésiastique et les ordres mineurs et la tonsure à huit autres.

Une nombreuse assistance de parents et d'amis était venue se joindre aux ordinands. Une quarantaine de membres du clergé assistaient au choeur.

S. Exc. Mgr Cabana était assisté de M. l'abbé Léo Blais, curé de de la cathédrale, comme premier assistant, et du R. P. L. Mailhot, S.J., du collège de St-Boniface, comme deuxième assistant. Le R. P. G. Nogue, supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, était archidiacre. M. l'abbé L. Bédard servait de secrétaire, et M. l'abbé M. Bonneville remplissait la fonction de maître de cérémonies.

Les ordinands à la prêtrise étaient: M. l'abbé Maurice Sabourin, de St-Boniface, M. l'abbé Raymond Roy, d'Aubigny, et le R. P. Ephrem Pelletier, O.M.I., de Thibaultville, Man. M. Roland Gaudet, de Bellevue, Sask., fut ordonné au sous-diaconat. Les candidats suivants reçurent des ordres mineurs: MM. les ecclésiastiques Ubald Lafond, de St-Jean-Baptiste, Man., Pierre Gagné, de St-Pierre, Lucien Rodrigue, de Willow-Bunch, Richard Larivière, de Gravelbourg, Wilhemus Timmermans, de Holland. MM. les ecclésiastiques Walter Szumski, Rémi DeRoo et Robert Baxter furent tonsurés.

L'imposante cérémonie fut expliquée en français par M. l'abbé P. Raymond, qui interpréta le sens des textes latins et expliqua brièvement les gestes importants de l'ordination. Après la messe, les nouveaux ordonnés donnèrent leur première bénédiction à leurs parents et amis ainsi qu'aux assistants.

GRAND'MESSES

M. l'abbé M. Sabourin

M. l'abbé M. Sabourin chanta sa première grand'messe le dimanche 1er juin, dans la cathédrale de St-Boniface. Il était assisté de M. l'abbé L. Blais, comme prêtre-assistant. M. l'abbé Pierre Raymond servait comme diacre et M. l'abbé Pierre Gagné, comme sous-diacre. Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. L. Gagnon, O.M.I., professeur au Grand Séminaire de St-Boniface. Dans l'après-midi, une réception eut lieu à la salle Jubinville: le nouveau prêtre y rencontra parents et amis venus pour le féliciter.

M. l'abbé R. Roy

Le dimanche 1er juin, M. l'abbé Raymond Roy a également chanté sa première grand'messe, dans la paroisse d'Aubigny. Il était assisté à l'autel du R. P. G. Nogue, O.M.I., supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface. Son frère, M. l'abbé D. Roy, vicaire à St-Claude, servait comme diacre et donna aussi le sermon de circonstance. Le sous-diacre était M. l'abbé S. Gauvin. Le curé de la paroisse, M. l'abbé Z. Garand, offrit les félicitations de la paroisse au nouvel ordonné. Parmi les visiteurs venus assister à cette première messe, on remarquait en particulier M. l'abbé J.-A. Beaudry, qui a été curé de la paroisse d'Aubigny pendant 25 ans. Les parents du nouvel ordonné servirent un dîner dans la salle paroissiale après la messe.

Le R. P. E. Pelletier, O.M.I.

Le R. P. E. Pelletier, O.M.I., célébra sa première messe au Juniorat de la Ste-Famille, à St-Boniface, assisté de M. l'abbé F. Normandin, curé de Thibaultville. Pendant la messe, la chorale du Juniorat, sous la direction du R.P. H. Delisle, O.M.I., exécuta des chants appropriés à la circonstance. Le R. P. M. Dussault, O.M.I., ancien supérieur du R. P. Pelletier, au Juniorat, donna le sermon de circonstance. Le midi, un banquet de famille eut lieu dans le réfectoire du Juniorat de la Ste-Famille.

Ampère, le célèbre physicien, quand il faisait ses cours, regardait toujours fixement un bouton d'habit d'un de ses auditeurs.

Elu président

M. Rodolphe Laplante, de la ville de Québec, et ancien rédacteur de la **Survivance** d'Edmonton, a été élu président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, récemment.

Toute la Messe

par questions et réponses

par Aldéric BEAULAC, p.s.s.

CHAPITRE I

(Suite)

43—En combien de parties se divise le "Confiteor"?

Le **Confiteor** se divise en deux parties: d'abord nous prenons les saints à témoin de nos fautes; puis nous recourons à leur intercession toute-puissante auprès de Dieu.

44—Quelle rubrique observe le prêtre en récitant le "Confiteor"?

En récitant le **Confiteor**, le prêtre, les mains jointes, s'incline profondément devant l'autel et se frappe trois fois la poitrine en disant **mea culpa**.

45—Que signifient cette attitude et ces gestes pendant la récitation du Confiteor?

Cette attitude du prêtre marque les dispositions d'un pauvre pécheur, chargé du poids de ses fautes, contrit et humilié, implorant pardon et miséricorde.

Le prêtre et les fidèles se frappent la poitrine à trois reprises parce qu'ils ont offensé Dieu de trois manières: par pensées, par paroles et par actions. "Se frapper la poitrine, qu'est-ce si ce n'est accuser et châtier le péché caché en notre coeur", dit saint Augustin.

46—La confession des péchés avant le sacrifice est-elle particulière à l'Eglise catholique?

La confession des péchés a toujours précédé le sacrifice. Chez les Juifs, lorsque le Grand-Prêtre offrait le bouc émissaire, il confessait **toutes les iniquités des enfants d'Israël.**

47—Pourquoi invoque-t-on en particulier dans le Confiteor la sainte Vierge, saint Michel, saint Jean-Baptiste, les apôtres saint Pierre et saint Paul?

La bienheureuse Vierge Marie est le refuge des pécheurs; saint Michel a vengé l'outrage fait à Dieu par Lucifer; saint Jean-Baptiste a prêché la pénitence pour la rémission des péchés; saint Pierre, le chef des Apôtres a reçu de Jésus le pouvoir de remettre les péchés; saint Paul a obtenu la grâce d'une conversion extraordinaire.

48—Que demande le prêtre par la prière de l'absolution?

Le prêtre demande au Seigneur, en vertu de la toute-puissance divine, d'avoir pitié des fidèles, de leur pardonner leurs péchés, de les ressusciter de la mort spirituelle à la vie de la grâce et de les conduire à la gloire.

Il s'agit ici d'un **Sacramental**, c'est-à-dire d'une formule et d'un rite qui, en vertu de la prière même de l'Eglise et des bonnes dispositions de ceux qui assistent à la messe, effacent les péchés véniels et remettent les peines temporelles dues aux péchés.

49—Pourquoi le prêtre se signe-t-il en disant les prières de l'absolution?

C'est par les mérites de la croix que nos péchés sont effacés.

(A suivre)

EN SASKATCHEWAN

Fêtes du jubilé d'or de Sainte-Thérèse à Wakaw

Quelques notes qui pourront servir à la préparation du 50ème anniversaire de la mort de la petite Thérèse. Cet anniversaire sera observé et célébré au Sanctuaire National ici, à Wakaw, Sask., les 8 juin et 30 septembre 1947. —

Imiter sainte Thérèse en faisant le bien sur la terre

La Vierge de Lisieux a été le salut d'une multitude d'âmes dans toutes les classes de la société. Elle a fait du bien aux pauvres, aux riches, aux grands, aux humbles, aux travailleurs de la terre, aux ouvriers des villes, à la femme du monde comme à la mère de famille, à la religieuse du monastère, aux soldats, aux prêtres, aux enfants, aux vieillards, à tous sans distinction.

Elle a choisi ses âmes dans tous les pays du monde, dans toutes les races qui habitent le globe terrestre. Elle a fait du bien en France, en Angleterre, en Belgique, en Amérique, en Chine, aux Indes, en Afrique, chez les infidèles aussi bien que chez les chrétiens. Vraiment, il faudrait mentionner chaque pays du monde, car, partout elle a fait du bien sur la terre pendant 50 ans en laissant tomber à profusion sa pluie de roses . . .

Notre devoir est donc tout tracé. Faisons le bien autour de nous à l'exemple de la petite Thérèse. Il est vrai que nous sommes faibles par nature, mais avec la grâce de Dieu, que nous obtiendrons par l'intercession de sainte Thérèse, nous pouvons et nous devons passer notre vie sur terre en faisant le bien autour de nous.

Et il y a mille manières d'être utile à son prochain, de le secourir dans ses tribulations, dans la maladie, dans le découragement et les misères de cette vie; un bon mot à l'occasion, un petit service rendu avec un sourire, un rien pour nous qui vaut un million pour un pauvre misérable, mieux encore qu'un rayon de soleil qui ramènera l'espoir, la confiance dans la divine Providence et dans un avenir meilleur sur terre et une espérance d'un bonheur éternel.

C'est le plus grand bien que nous puissions faire sur la terre. Ramener à Dieu les âmes qui vivent dans l'esclavage du péché, dans la négligence de leurs devoirs essentiels de religion et ce qui est encore mieux et qui forcera la conversion des pécheurs en général, ce sera l'exemple de nos bonnes actions, de notre vie réglée, de notre fidélité à suivre les préceptes et les commandements de Dieu et de l'Eglise. Et tout cela, nous le pourrons et nous le ferons avec plaisir et gratitude en invoquant celle qui a été le modèle de l'amour de son Dieu et de son prochain non seulement sur terre, mais jusqu'à la fin des temps dans le ciel; et en imitant ses vertus pour obtenir la récompense éternelle promise aux bons et fidèles serviteurs.

Que la petite Thérèse inspire à tous l'amour de Dieu, notre Sauveur et Rédempteur, l'amour de l'Eglise, l'amour du prochain et pour cette année jubilaire, un zèle vraiment thérésien pour le salut des âmes.

C.-E. ARES, ptre, directeur.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)
Heure des montagnes

LUNDI 9 JUIN
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 10 JUIN
4.00—La chanson française
4.15—Ecole des parents
4.45—Radio-journal

MERCREDI 11 JUIN
4.00—Chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 12 JUIN
4.00—Chanson française
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 13 JUIN
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 14 JUIN
3.00—Notre français sur le vif
3.15—Questionnaire de la jeunesse
3.45—La bonne chanson
3.55—Nouvelles

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)
Heure Solaire

VENDREDI 6 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Chansonnettes
1.30—"Hill Toppers"
2.00—Musique
3.00—"Stars in the Afternoon"
3.30—Chansonnettes
4.00—Mon choix
4.30—Thé dansant
4.45—Chansonnettes
5.00—La survivance française
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Verve et variété
6.45—Et puis après?
7.00—Concert Estival
7.30—Récital
8.00—Radio cahce-cache
8.30—L'Heure de la Valse
9.00—Radio-journal
9.10—Images du Québec
9.15—Chronique
9.30—Héritage de mus
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

SAMEDI 7 JUIN
11.00—Musique
11.30—Le réveil rural
12.00—Chansonnettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—Fascinating Rhythm
12.45—Musique sud-américaine
1.00—Opéra
4.00—Concert de Samedi
5.00—Musique
5.15—Radio-journal
5.30—Chansonnettes
5.45—Chronique sport.
6.00—Musique
6.30—15e anniversaire de la J.O.C.
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirée de chez nous
8.00—Le Trio Lyrique
8.30—Musique
9.00—Radio-journal
9.10—Actualités
9.30—Art Hallman
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

DIMANCHE 8 JUIN
11.00—Airs d'opérettes
11.30—Causerie
11.45—Quart d'heure de la valse
12.00—Chansonnettes
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Congrès marial
12.45—Musique
1.00—Musique de scène
1.30—Tableau d'opéra
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Variétés
3.30—Musique
4.00—L'orchestre
5.00—Ballades et chansons
5.30—Radio-journal
5.40—Intermède
5.45—Lettre d'une parisienne
6.00—Les plus beaux disques
6.30—Musique
7.00—Ici l'on chante
7.30—Les voix du pays
8.00—Baptiste dans les Champs-Elysées
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.10—Vieux airs
9.30—Récital de piano
10.00—Adagio
10.30—Orchestre

LUNDI 9 JUIN
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique sud-am
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Musique
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—Le Music Hall
3.30—Récital
3.45—Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Thé dansant
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Verve et Variété
6.45—Et puis après?
7.00—Sérénade pour cordes
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio théâtre
9.00—Radio-journal
9.15—Revue des périodiques
9.30—Orchestre
10.00—Adagio
10.30—Orchestre.

MARDI 10 JUIN
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Le courrier
1.45—Musique
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.00—Le Music Hall
3.30—Les artistes de demain
3.45—Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Thé dansant
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Café Négro
6.45—Et puis après?
7.00—Qui est le coupable?
7.30—La mine d'or
8.00—A la Claire Fontaine
8.30—Actualités
9.00—Radio-journal
9.15—Conférence
9.30—Leicester Square to Old Broadway
9.45—Récital (Québec)
10.00—Adagio
10.30—Musique (NBC)
10.35—Orchestre

MERCREDI 11 JUIN
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique sud-am
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson
2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
3.00—Le Music Hall
3.30—Récital
3.45—Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Thé dansant
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Verve et Variété
6.45—Et puis après?
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque musicale
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Lubka Kolessa, pianiste
10.00—Adagio
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

JEUDI 12 JUIN
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Le quart d'heure de détente
1.00—Grande Soeur
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Musique
2.00—Chefs-d'oeuvre
3.00—Le Music Hall
3.30—Récital
3.45—Pour les malades
4.00—Mon choix
4.30—Thé dansant
4.45—Chansonnettes
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Maurice Zbriger et son ensemble
6.45—Et puis après?
7.00—La petite revue de CBV
7.30—"La butte aux moineaux".
8.00—Ma chanson
8.30—Studio G-7
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Récital d'orgue
10.30—Concert des nations
10.30—Histoire de la musique

PRIX DE BILLETS REDUITS POUR LA FETE DU ROI

L'agent général des passagers du Pacifique Canadien, Winnipeg, annonce que des billets à prix réduits seront vendus à l'occasion de la fête du Roi. Ces billets seront vendus à partir de midi (heure solaire) le vendredi 6 juin, jusqu'à 2 h. p.m. (heure solaire) le lundi 9 juin. Pour le retour: quitter destination avant minuit, le mardi 10 juin.

Sur les lignes secondaires où il n'y a pas de service de train après midi le 6 juin, les billets seront vendus sur les trains du matin, ce jour-là.

Le taux est celui d'un billet simple et un tiers pour voyage circulaire, valable entre toutes les stations au Canada, et pour toutes les classes de voyage.

MONTREAL - DETROIT EN 1 H. 18 MINUTES

DETROIT — Le pilote Arthur Murray, de Youngstown, (Ohio) a conduit un avion à propulsion thermique de Montréal à Détroit en une heure et dix-huit minutes. La distance parcourue était de 500 milles. Murray était parti de Montréal à 3 h. 52 et il atterrissait à Détroit à 5 h. 10.

LA DIFFERENCE D'AGE IMPORTE PEU

LONDRES — "Nous avons bien une légère différence d'âge, mais nous ne nous en soucions vraiment pas", déclarait Mme Lilian Frost, âgée de 60 ans, en commentant son prochain mariage avec Robert Jones, de 38 ans, le 14 juin prochain.

Le professeur NIMBUS



LES BELLES FAVEURS DE NOTRE-DAME DU CAP

Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
(Dessinateur: J.-C. Cuvelier)



1 - Je revenais, en 1911, d'une retraite prêchée sur la rive sud du fleuve et remontais au Cap-de-la-Madeleine sur le bateau *"La Mouche à Feu"*. Je m'étais installé à l'arrière, bien décidé à ne rien perdre du magnifique spectacle qui s'offrait à mes yeux.



2 - Mais voici qu'un homme m'aborde et me donne la poignée de main. — Bonjour, mon Père, je crois que vous êtes un des chapelins du Cap. — Oui, mon ami, et vous, qui êtes-vous? — Léopold Thibault de Saint-Cuthbert. Un fervent de votre pèlerinage . . .



3 - Vous aimez la Sainte Vierge? — Oui, mon Père, beaucoup, surtout depuis qu'elle m'a obtenu la guérison de mon enfant. Un de mes petits garçons souffrait de rhumatismes inflammatoires. Il était incapable de marcher. Le médecin le soignait en vain depuis deux mois.



4 - Un miracle seul pouvait le ramener. J'entends parler d'un pèlerinage qui s'organise à Maskinongé pour le Cap-de-la-Madeleine. "J'irai, me dis-je, j'y mènerai mon enfant et il sera guéri." Le dimanche suivant, nous étions sur le train du pèlerinage.

Le Canada reçoit de nombreux immigrants

OTTAWA — Malgré les déclarations du premier ministre King et la rareté apparente des moyens de transport, le Canada a reçu 84,151 immigrants durant les derniers dix-neuf mois et sur ce nombre 61,620 sont venus des pays britanniques. Si l'on compte que 15,430 immigrants sont venus des Etats-Unis, l'immense majorité des nouveaux Canadiens sont des Britanniques ou bien des Anglo-Saxons et il ne reste que 7,101 personnes venant des autres pays.

Ces chiffres ont été déposés aux Communes et ils couvrent les 19 mois s'étendant entre le 30 décembre 1945 jusqu'au 15 avril dernier. Si l'on compte que l'immigration britannique, sous toutes ses formes, fut passablement considérable même durant la guerre, on peut en conclure que les réserves britanniques au Canada sont en voie de se reconstituer puissamment, même si elles reçoivent un apport peu considérable par leur accroissement naturel et la natalité.

En examinant les statistiques, l'on constate que les immigrants sont venus de 48 pays différents. Mais sur ces 48 pays, onze sont des pays britanniques et un douzième est les Etats-Unis.

C'est l'Angleterre proprement dite qui offre le plus gros contingent, avec 45,147 immigrants. Les Etats-Unis suivent avec 15,430. Viennent ensuite l'Ecosse avec 8,763 et Terreneuve avec 4,041 tandis que l'Eire et l'Irlande du Nord nous ont fourni 1,300 immigrants et les Galles 1,191. Le reste des 61,620 Britanniques nous vient des Dominions ou des colonies brintanniques à travers le monde.

Les 7,101 immigrants qui ne sont ni Britanniques ni Anglo-Saxons, d'après leurs pays d'origine se répartissent entre 36 pays. C'est la Hollande qui fournit le plus grand contingent, sans doute parce que ce peuple est le plus facilement assimilable au point de vue anglo-saxon. La Hollande a donc fourni 2,503 immigrants. La Belgique vient loin derrière, avec 932 personnes, puis vient la Pologne avec 648 anciens soldats. L'Allemagne vient au quatrième rang avec 592 et la France suit avec 436 personnes.

Ces chiffres sur les derniers 19 mois donnent une indication sur le nombre d'immigrants que le Canada acceptera au cours de l'année 1947 au complet. Le nombre des arrivants augmentera et on en recevra en douze mois certainement autant que l'on vient d'en recevoir en dix-neuf mois, soit au moins 80,000.

L'invasion de l'Alaska par 2,000 ouvriers

SEATTLE — Deux mille ouvriers s'envoleront d'ici pour les territoires glacés de l'intérieur, afin d'y entreprendre ou perfectionner la construction de bases aériennes au coût de $51,000,000. Leur transport aérien rivalisera en nombre avec le départ de pêcheurs qui se dirigent vers la haute mer et celui de prospecteurs vers les collines aurifères, qui partent ce mois-ci pour leurs pérégrinations annuelles.

Le gouvernement américain est décidé de consolider les bases qu'il y possède déjà pour éviter en cas de nouveau conflit les graves crises d'inquiétudes par lesquelles il a passé au cours de la dernière guerre. Les nombreux postes érigés en peu de temps pendant les hostilités seront aménagés sur des bases permanentes. Il est également prévu par le gouvernement que ces bases aériennes pourront accommoder les plus lourds transports aériens à venir.

Le vaste contrat est détenu par un syndicat, connu sous la raison sociale du Birch-Lytle-Johnson, avec quartier général à Seattle. Déjà, un contrat de $14 millions est en voie d'exécution pour le compte de la Marine américaine aux Aléoutiennes, par la Drake-Puget Sound Company de Seattle et ce n'est là qu'un début.

Les 2,000 ouvriers s'envoleront bientôt et rejoindront en Alaska les 2,500 qui y sont déjà à l'oeuvre et leur arrivée sera le signal d'un travail à plein rendement dans l'exécution du programme de construction de camps pour les ouvriers. L'extrême sévérité de la saison a retardé d'autant le début des travaux mêmes.

La participation des ouvriers aux profits en Espagne

BARCELONE — Le généralissime Franco a dit au cours d'un rassemblement populaire que "l'idéal suprême" était la participation de l'ouvrier aux profits. Il a ajouté cependant, que tous les salaires doivent être distribués selon les profits et que si les revenus diminuent, la rétribution des ouvriers devra également diminuer.

Franco a également dit: "S'il existe encore des hommes qui travaillent pour des intérêts étrangers et des appels de sirène qui résonnent d'outre-frontière où quelques-uns tentent de maintenir les fantômes d'organisations mortes, personne en Espagne ne doit y porter attention. Ceci constitue un instrument au service des machinations étrangères et impérialistes."

8 GRATTE-CIEL DONT UN DE 32 ETAGES A MOSCOU

MOSCOU — Huit gratte-ciel seront construits à Moscou, par décision du gouvernement soviétique, annonce l'agence "Tass".

Leur construction sera achevée en 1952, et l'un d'eux, qui aura 32 étages, sera le plus haut d'Europe.

Dans la péninsule de Niagara... non dans l'Ouest canadien



Dans la péninsule de Niagara les arbres fruitiers sont déjà tous en fleurs. On voit sur cette photo quelques jeunes gens qui admirent ces arbres magnifiques.

Fêtes du cinquantenaire des Filles de la Providence à Prud'homme, Sask.

En ce matin du 27 mai 1947, "de tous les points de l'horizon accourent, avec une joyeuse vitesse, les nombreux véhicules amenant au couvent de Prud'homme des groupes heureux de jeunes gens et de jeunes filles.

Les Religieuses de la Providence célèbrent, en effet, cette année, le jubilé d'or de leur arrivée au Canada, et, en bonnes Mères, elles ont voulu que des délégations des élèves de leurs écoles secondaires se réjouissent avec elles en une journée inoubliable.

Dès la veille, les étudiants de Végreville, Alta, et les Indiens de la Réserve de Victoire, Sask., — qui méritent, à cause de leur pittoresque, d'être comptés parmi les hauts grades — ont goûté l'hospitalité si large de Prud'homme. A leur tour, avec les élèves du couvent, ils peuvent accueillir tous leurs amis et leur faire visiter, en attendant la grand'messe, la magnifique exposition des travaux d'écoliers qui décorent la salle de réception.

Le soleil si désiré ne sourit pas à la fête. Quelques flocons de neige accompagnent même la descente d'autobus des nombreux arrivants de St-Louis. Comme le suggèrera finement Mgr Pocock, cette température rigoureuse rappelle mieux tous les genres de "froidure" que le climat, l'exil et les déceptions réservaient aux Mères Fondatrices à leur arrivée en Saskatchewan en 1897!

Heureusement, la bonne humeur règne et les coeurs sont bien chauds de joie et de ferveur lorsque la cloche appelle tout le monde vers la blanche église paroissiale. La maison de Dieu, parée de ses décorations liturgiques de grandes fêtes, se remplit instantanément de têtes blondes et brunes. C'est une houle de jeunesse où les calots bleus et blancs des étudiants voisinent avec les foulards rouges des Indiennes. Beaucoup d'anciens élèves et d'amis des Filles de la Providence, venus des alentours, se pressent dans les bas-côtés.

Cour d'honneur

Tous ont les yeux fixés vers le choeur où se forme, devant le trône pontifical, toute une cour d'honneur composée de prêtres amis de la Providence, anciens aumôniers, anciens élèves aussi. Nous reconnaissons S. Exc. Mgr F. P. Pocock, évêque de Saskatoon; Mgr L.-A. Pierre, P.D., V.G.; Mgr J.-B. Bourdel, P.D.; Mgr M. Baudoux, P.D.; T. R. P. Rivard, P.S.M.; MM. les abbés Garnier, Carpentier, A. Tombu, Ouellette, T. Ash, Houle, Paradis, Robinson et Fuchs; les RR. PP. Bernard, O.S.B., Paquette, O.M.I., A. Tétreault, O.M.I., Klein, O.M.I. et Lesage, P.S.M.

Mais voici que retentit l'**Ecce sacerdos magnus.** Mgr Pocock fait son entrée et tous les jeunes admirent ce prélat d'une grâce si simple et si souriante. Quelle admirable "leçon de choses" leur sera cette cérémonie pontificale qui se déploie avec la pompe liturgique des cathédrales! C'est bien là, d'ailleurs, le désir de Mgr Baudoux et de toutes nos Mères: présenter aux élèves une scène de la vie de l'Eglise dans la beauté de son éternelle jeunesse que l'Esprit-Saint renouvelle à chaque Pentecôte; dans l'impressionnante et grandiose affirmation de sa hiérarchie.

Aussi, avec quel frémissement d'enthousiasme s'élève le Kyrie Eleison de la messe pascale (Lux et Origo) apprise dans toutes les écoles. La chorale, bien fournie, alterne avec le choeur des élèves que dirige magistralement Mgr Baudoux. Maître de chant vivant et audacieux, il a cru à cette réalisation possible d'une messe bien chantée par tous les assistants. L'exécution du Gloria et des autres parties de la messe; celle du "Lauda Sion" de Lourdes où passent tant de foi et de respect envers la sainte Eucharistie, lui donnent raison.

Mgr Pocock

Après l'Evangile, Mgr Pocock salue la Révérende Mère Générale des Filles de la Providence, récemment arrivée de France, et exprime fort délicatement la reconnaissance des diocèses où les Soeurs ont travaillé au service des âmes depuis un demi-siècle. Puis, Son Excellence s'adresse au jeune auditoire. Commentant les paroles saintement hardies du premier des évêques: "Vous êtes une race choisie, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple conquis; afin que vous annonciez les grandeurs de celui qui des ténèbres vous a appelés à son admirable lumière" (Première Epître de saint Pierre, Ch. II, v. 9), Son Excellence explique aux jeunes ce qu'est l'Action catholique, comment ils peuvent et doivent en vivre. Si loin de Rome, c'est pourtant l'enseignement le plus pur de Rome qui est ainsi offert à nos étudiants. A travers les accents de foi vibrante et de si grande bonté du Pasteur de notre diocèse, ils entendent la voix des papes, ils reçoivent le message missionnaire que l'Esprit-Saint veut communiquer au monde pour le sauver.

Mgr Baudoux

Mgr M. Baudoux, à son tour, commente en français devant ses "chers jeunes" la parabole du "levain dans la pâte" et précise la technique de l'Action catholique; action du milieu sur le milieu, travail de conquête, de pénétration, de noyautage.

Quand, après avoir participé si parfaitement à la messe, l'assistance entonne le cantique: "Coeur sacré, rayonnant de lumière, je m'engage à marcher après toi!", on a vraiment l'impression que tous ces jeunes catholiques sont décidés à devenir les militants que l'Eglise, par la voix de leur évêque, leur a demandé de devenir pour le salut du grand Ouest canadien.

De l'église au couvent, la distance n'est pas longue.

Un bataillon de dames, en tabliers coquets, sourit aux quelque 400 invités qui arrivent et auxquels la piété n'a pas ôté l'appétit. Ces gracieuses et dévouées auxiliaires des Religieuses ont appelé à leur aide maris et grands garçons, et le service commence dans les réfectoires réguliers ou improvisés.

Point n'est besoin de parler du menu soigné auquel chacun fait grand honneur. Les enfants sont nombreux: les desserts sont donc spécialement appréciés.

Exposition

Comme ils sont fiers ceux qui ont pu prendre place dans la grande salle avec le clergé, les commissaires d'école, etc. Tous aperçoivent de leur place quelques-uns des chefs-d'oeuvre que chacune des écoles de la Providence a envoyés pour la grande exposition familiale: travaux de tissage, de couture, de broderie, de tricot où se révèlent le sens pratique des Canadiennes en même temps que leur souci d'embellir leur maison; travaux remarquables de marqueterie et de découpage de bois; travaux de construction si ingénieux, voire même humoristiques; collections savantes, aquarelles, etc.; tout cet ensemble si varié a enchanté les visiteurs qui se sont plaints de manquer de temps pour admirer en détail. Des mamans et des amis réclament un souvenir durable de cette exposition. Le photographe est là, fort à propos.

A lui aussi de photographier — mais avec plus de difficulté — la foule qui se tasse ou se "détasse", selon ses consignes, dans la cour de Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Les élèves organisent ensuite leur parade, et malgré le froid qui ne permet pas l'exhibition des uniformes, les chants et les "cris d'écoles" retentissent dans les rues de Prud'homme, tout fier de cette animation!

Séance

Pendant la séance, ouverte par un gracieux ballet, "Le Cinquantenaire au Ciel", beaucoup de jeunes talents s'annoncent. Chaque école fait applaudir ses chanteurs, ses musiciens et ses acteurs vraiment sympathiques, et parmi eux le groupe Indien connaît un vrai succès en chantant ses remerciements aux Religieuses et en organisant un orchestre "tom-tom" tout à fait "nature".

Au cours du concert, nous avons eu surtout le plaisir d'entendre successivement des voix amies de la Providence.

Mgr Bourdel

Mgr Bourdel, qu'on ne se lasse jamais d'écouter, évoque les souvenirs si touchants des débuts à Prud'homme. Il tient à souligner combien les Religieuses "ont acquis l'estime et la sympathie de la population, et ce qui est bien mieux, comment elles ont conservé la ferveur que leur apportèrent les premières Mères."

Puis, M. Félix Branger, B.A., retrace dans un style d'une finesse et d'une perfection dignes de sa charge d'instituteur, mais surtout avec son coeur, l'histoire du développement de la Congrégation des Filles de la Providence au Canada. Ses souvenirs personnels de pensionnaire espiègle ajoutent une note aussi touchante que pittoresque à son récit.

Avant de repartir vers de nouveaux devoirs, Mgr Pocock tient à dire la consolation que lui laisse une telle journée. Son Excellence affirme surtout son espoir de voir se lever des âmes généreuses, prêtes à se dévouer dans la vie religieuse auprès de leurs maîtresses, et, pour compléter et déborder leur apostolat, une légion de militantes chrétiennes.

M. Bestvater

Enfin, M. l'Inspecteur Bestvater, qui a bien voulu honorer notre concert de sa présence, apporte son tribut de félicitations aux Soeurs de la Providence dont il loue hautement l'oeuvre bienfaisante dans tous les domaines: intellectuels, moraux et sociaux.

En rentrant chez eux le soir, tous nos jeunes ont-ils senti le sang des pionniers courir dans leurs veines? Comme cette journée aura été bonne s'ils ont compris que pour accomplir "la plénitude de la loi d'amour", ils devaient, à la suite de leur évêque et de leurs maîtresses, donner leur aide à l'Eglise et devenir missionnaires dans leur milieu!

Les Religieuses de la Providence me prient d'exprimer ici leurs vifs remerciements à toutes les personnes qui ont si aimablement prêté leur concours pour assurer le succès des fêtes jubilaires.

UN TEMOIN.

En Angleterre



Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada, vient d'arriver en Angleterre. Son voyage aurait pour but de lui permettre d'étudier les moyens de stabiliser le dollar canadien dans la Grande-Bretagne.

Une mission pour les catholiques

QUEBEC — "Pour plusieurs, la connaissance de la religion catholique et du catéchisme se borne à une conception négative. Le jour où tous les catholiques prendront conscience de la signification des sacrements de baptême et de confirmation, ils pourront alors combattre efficacement toutes les idéologies diaboliques qui déferlent présentement sur le monde", a dit en substance Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, lors d'une conférence qu'il prononçait récemment en la salle paroissiale de Limoilou sous les auspices du comité diocésain d'Action catholique et de la commission diocésaine de moralité.

Cette manifestation populaire pour commémorer le premier anniversaire de la lettre pastorale collective sur la pureté, était sous la présidence d'honneur de S. Exc. Pelletier, vicaire capitulaire, et sous le patronage des sociétés, syndicats et corps publics qui ont adhéré à la campagne de moralité.

Causerie du T.R.P. J.-C. Laframboise, O.M.I., à Radio-Canada

Le R. P. Jean-Charles Laframboise, O.M.I., recteur de l'Université d'Ottawa et représentant de cette université au Comité de la Survivance Française, sera le conférencier d'honneur au quart d'heure de la Survicance à Radio-Canada, le 7 juin. Le R. P. Laframboise a intitulé sa causerie: "L'Université d'Ottawa et l'Ontario français." Il parlera de 5 à 6 h. (heure centrale) sur le secteur français de Radio-Canada.

L'Université d'Ottawa est en pleine expansion. Elle vient d'ouvrir une faculté de médecine qui semble appelée à un brillant avenir. Son distingué recteur évoquera le rôle primordial que joue cette université dans la vie de nos groupes français de l'Ontario et de l'Ouest canadien. Il est à souhaiter qu'un vaste public radiophile saisisse l'occasion de se renseigner sur le travail de survivance française qui s'accomplit à l'Université d'Ottawa sous la sage direction des révérends Père Oblats.

P.-E. GOSSELIN, ptre, secrétaire-général.

Une bourse à l'Université de Montréal



Le Dr Selye

M. L. A. Casey, vice-président de Schering Corporation Limited, vient d'annoncer la création à l'Université de Montréal d'une bourse d'une valeur de $2,500 pour des recherches en endocrinologie sous la direction du Dr Hans Selye.

Le Dr Selye est professeur et directeur de l'Institut de Médecine et Chirurgie expérimentales à l'Université. Il est membre de la Société Royale du Canada et fait partie de nombreuses associations et sociétés américaines et européennes pour l'avancement des sciences.

L'associé du Dr Selye dans ces travaux sera le Dr Roméo de Grandpré, qui a fait ses études de médecine à l'Université de Montréal.

Les Russes sont mécontents des Hongrois

BUDAPEST — Un haut personnage hongrois a déclaré que les Russes, dans une note officielle, ont accusé le premier ministre Ferenc Nagy et deux autres hommes publics de complicité dans une récente conspiration pour renverser la "démocratie" hongroise.

Les deux hommes publics seraient le ministre des Affaires extérieures, M. Janos Gyongyosi, et l'orateur de la Chambre, M. Bela Varga. Les trois sont des membres du parti anti-communiste des Petits propriétaires.

Le gouvernement avait annoncé, le 14 mai dernier, que Nagy partirait pour des vacances de trois semaines en Suisse. On ajoutait alors que ces vacances se prolongeraient sans doute plus que trois semaines. Il est question que Nagy aille non seulement en Suisse, mais à Paris, peut-être dans le but de retarder le plus possible une crise que tenteraient de provoquer les communistes dans son cabinet de coalition.

De véritables chiens esquimaux à l'encan

WAYLAND, Mass. — Quinze chiens esquimaux qui ont fait partie de l'expédition Byrd dans les régions polaires de l'Antarctique furent mis en vente, à l'encan, il y a quelques jours par la Corporation des Biens de Guerre aux Etats-Unis. Tous ces chiens furent vendus à des vétérans de la guerre à des prix variant de $10.00 à $53.50. Le gros chien blanc esquimau Barre, pesant 90 livres, a été acheté par le Dr J. H. Leach, de Roslindale, Mass. Cette superbe bête et deux congénères seront mis à contribution sportive l'hiver prochain par le Dr Leach.

La constitution de l'U.R.S.S. et la paix

Le Ve d'une série d'articles sur la Constitution de l'U.R.S.S.

Dans le dernier article, je déclarais que l'U.R.S.S. est l'enfant de la IIIe Internationale. Ce fait, généralement admis, est lourd de conséquences que nous ignorons trop souvent. En effet, la IIIe Internationale n'était pas autre chose que l'outil de propagande et d'organisation révolutionnaire du parti communiste de Lénine, lequel lui garda le nom de Bolchevik (majoritaire) parce qu'à une réunion de la IIe Internationale, il avait remporté la victoire sur les socialistes qui seront maintenant appelés Menchéviks (minoritaires). Les Bolcheviks **tenaient de tout crin à l'établissement du socialisme par la terreur, l'anarchie et la révolution sanglante.** Ils recherchaient ceux qui se montraient capables de toutes les violences et leur faisaient place dans leurs rangs. Les Menchéviks, eux, tenaient à des moyens plus paisibles. C'est à leur école qu'appartiennent la London School of Economics, le parti travailliste anglais et presque tous les partis socialistes du monde qui cherchent à arriver à leurs fins par l'éducation des masses et par les élections démocratiques.

On voit donc le contraste et le sujet de la lutte souvent violente entre ceux qui sont restés fidèles à la IIe Internationale et ceux qui fondèrent la IIIe.

Or, les Bolcheviks se servirent toujours de la IIIe Internationale qui, après la Révolution, établit ses bureaux à Moscou et qui agissait avec le sourire et l'appui du Kremlin que Joseph Staline tenait sous sa domination, malgré le fait qu'en apparence il ne détenait aucun poste d'importance politique. **Mais,** il était secrétaire du parti bolchevik et la Russie était **sous la domination** de ce parti! **Le parti** était en fait le gouvernement des territoires conquis par la Révolution. Ce fait saute d'autant plus aux yeux que l'U.R.S.S., comme on appelle les nations et les territoires conquis, n'avait pas de **constitution,** par conséquent aucune existence légale!

Tôt ou tard, cette absence de constitution pouvait aboutir à un désastre pour le **parti.** Un jour pouvait venir où il y aurait conflit entre la population exerçant pression sur les Soviets d'un côté, et la IIIe Internationale représentant le gouvernement du parti de l'autre côté.

Il fallait donc faire une constitution à l'U.R.S.S. Il fallait consacrer à tout jamais les droits et pouvoirs du parti dans cette constitution. Il fallait qu'en fait la IIIe Internationale et l'U.R.S.S. ne fassent plus qu'une seule et même chose. Bien plus, il fallait que la IIIe Internationale s'efface complètement devant sa fille et cesse d'exister, puisque l'U.R.S.S. sera dorénavant **l'outil de propagande** et d'organisation révolutionnaire du parti.

Pour cela, il fallait agir avec lenteur, ne rien brusquer qui puisse éveiller les soupçons des pays capitalistes. Il fallait surtout obtenir une bonne presse mondiale en faveur de la constitution proclamée.

La plupart de nos correspondants furent le jouet des stratèges du Kremlin et nous assurèrent qu'en fait la **Russie** jouissait maintenant d'une constitution **démocratique**! Il ne restait qu'à voir comment on l'appliquerait! On ne pouvait pas jeter plus de mensonge et plus de confusion dans les esprits, mais c'est là une autre histoire . . .

En attendant, souvenons-nous des faits. En apparence, la IIIe Internationale continua d'exister et de fonctionner après la proclamation de la Constitution de l'U.R.S.S. Elle fut abolie durant et à la faveur de la guerre pour nous donner une preuve que M. Jos. Staline et ses compères étaient changés et voulaient sincèrement collaborer avec nous, ayant abandonné leurs projets de révolution mondiale! C'est ainsi que personne ne vit la ruse et que l'on continua de confondre U.R.S.S. et Russie!

Pourtant, la Constitution est claire, et je me permets de citer à nouveau une partie de l'article 126, cité en entier la semaine dernière: ". . . and the most active and politically most conscious citizens in the ranks of the working people unite in the Communist Party **of the Soviet Union** (Bolsheviks), which is the vanguard of the working people in their struggle to **strengthen** and **develop** the socialist system and is the **leading core of all organizations** of the working people, both public and state." (C'est moi qui souligne).

L'U.R.S.S. remplace donc bien la IIIe Internationale! C'est bien l'outil de propagande et d'organisation révolutionnaire du parti communiste international de Lénine (Bolcheviks).

A moins que le parti bolchevik lui-même ne change, non seulement la IIIe Internationale n'a pas cessé d'être une menace, mais en se fondant avec sa fille l'U.R.S.S., elle est devenue une menace beaucoup plus grande pour le monde, parce que la plupart la confondent avec **la nation russe** qui a mérité tant de sympathie et d'affection.

Il faut se souvenir de ces choses quand nous traitons avec les Molotov, les Gromyko et autres diplomates de l'U.R.S.S. Ils ne sont pas les représentants du peuple russe, mais bien ceux du parti communiste international fondé par Nicolai Lénine, mieux connu sous le nom de parti Bolchevik et expressément nommé dans la constitution de l'U.R.S.S.

Paul PRINCE.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

Les feux s'animent

par Jean BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de l'auteur

NUMERO III

Paul qui surveillait sa charrue n'avait pas constaté tout le trouble que ses commentaires avaient déclenché chez Marcel. Les chevaux n'ayant pas senti de secousses sur les guides que le soldat tenait mollement entre ses doigts, suivaient les sillons d'un pas assuré, sans déviation aucune. A l'about, Marcel s'était maîtrisé; il tourna les bêtes à hue et les plaça correctement en position pour entreprendre la raie suivante.

Un combat terrible se livrait maintenant en son âme. A la pensée que son amie était courtisée par un autre jeune homme, il mesurait toute l'inutilité de ses sacrifices, il voyait s'écrouler tous ses espoirs. Ses plans, quels qu'ils fussent, paraissaient complètement désorganisés.

Il passa sa main sur son front comme pour chasser de son esprit en désarroi une multitude de pensées qui venaient s'y imprimer, semblables à des suites illogiques d'images incohérentes sur un écran lumineux.

Ce soir-là, Marcel monta à sa chambre de bonne heure.

Dans le silence et la solitude de cette pièce, meublée très modestement, il essayait de remettre de l'ordre dans ses idées, de lutter contre un sentiment de jalousie qui naissait dans son coeur, de songer à ses projets futurs.

Et quand, à genoux devant le crucifix, il récita le chapelet, il faillit donner libre cours à ses larmes.

CHAPITRE III

Thérèse Morin

La paroisse de Ste-Luce dont l'église, en roc solide, s'avance sur la pointe ouest de l'anse aux Coques, s'estompait dans la pâle clarté d'un après-midi d'automne.

C'était le 15 octobre, un dimanche.

Des rayons obliques se réfléchissaient sur la surface à peine ridée du fleuve et inondaient les alentours d'une lumière douce, tamisée. Il y avait aujourd'hui dans ce paysage, parfois si farouche en raison de l'immensité de la nappe d'eau qui le borde, un je ne sais quoi de serein qui envahissait la nature, l'enveloppant de quiétude et de paix.

Au-dessus du toit des Morin une fumée blanche s'échappait de la cheminée, montait un instant en ligne verticale et se métamorphosait soudain en un gaz vaporeux presque imperceptible qui disparaissait.

Dans la cuisine, Thérèse préparait le souper.

Elle ouvrit la porte du poêle à l'aide du tisonnier, remua la braise et y jeta un rondin d'épinette qui pétilla en tombant sur le feu. Dans sa robe de deuil sous son tablier d'indienne, elle était recourbée; la lueur de la flamme illumina sa chevelure brune qui retombait en vagues souples et légères sur ses épaules. Elle se redressa et referma doucement la porte.

D'une grandeur moyenne, svelte, avec de la modestie et de la dignité dans le maintien, cette jeune paysanne de vingt-quatre ans n'avait rien de l'affectation ou de l'emprunté qui se dégage très souvent de la personnalité factice des étoiles de l'écran. Elle était jolie sans être coquette, et se savait assez de charmes naturels pour ne pas faire un usage immodéré et ridicule des cosmétiques.

Sous des sourcils faiblement arqués, ses yeux couleur de noisette brillaient d'un doux éclat et donnaient à son visage limpide un air réjoui. Le nez était un peu retroussé, la joue ronde, les lèvres minces et d'un pur dessin.

Thérèse Morin s'était montrée très courageuse, en acceptant, après la mort de sa mère, d'entreprendre seule toute la besogne qu'exige la bonne tenue d'une maison d'habitant. Chargée de responsabilités à un âge où tant de jeunes filles n'ont d'autres préoccupations que de se laisser vivre, elle était devenue le pivot, le point d'appui de cette petite famille de cultivateurs. Par son endurance, son travail, son dévouement, elle avait permis à Victor Morin de demeurer sur la ferme de ses ancêtres, et à Robert de poursuivre ses études classiques au séminaire de Rimouski.

Mais à mesure que les années passaient, elle voyait s'écouler sa jeunesse dans l'isolement du foyer parternel; elle n'avait promis à personne de demeurer indéfiniment au service de sa famille. N'avait-elle pas, comme toute jeune fille, le droit de songer à sa destinée, d'organiser sa vie, de se préparer au mariage, à son noble rôle d'épouse et de mère?

Elle avait eu des prétendants mais elle n'était pas encore engagée dans la voie des fréquentations assidues qui aboutissent généralement aux épousailles. A diverses reprises et surtout à l'occasion des veillées familiales ou paroissiales, elle rencontrait Marcel Durette et se plaisait en sa compagnie. Le jeune cultivateur ne lui avait fait aucune avance, mais lui avait souvent laissé entendre qu'il l'aimait véritablement.

Toutefois, le départ soudain de son ami, dans un adieu furtif et sans une explication, la laissait perplexe et désorientée. Et dans les deux lettres que Durette lui avait adressées par la suite il n'y avait pas une phrase, pas un mot qui pouvait indiquer que le soldat manifestait à son regard des sentiments de tendresse et d'affection. Il lui avait affirmé, la veille de son enrôlement dans l'armée active, qu'il ne l'oublierait jamais. Les faits, cependant, ne semblaient point confirmer ces paroles. Pourquoi, durant ses trois années d'absence, s'était-il désintéressé de la jeune fille? Pourquoi ne lui avait-il pas donné plus souvent de ses nouvelles?

Dans les circonstances, Thérèse trouvait que la conduite de Marcel était pour le moins intrigante. Et, à la fin de leur première année de séparation, elle ne croyait déjà plus en la sincérité du soldat. C'est pourquoi elle ne fut point gênée alors de paraître en public avec Albert Plante qui travaillait depuis trois ans, de mai à octobre, sur la ferme des Morin.

Thérèse cherchait un plat dans l'armoire à vaisselle quand elle entendit frapper à l'entrée de la cuisine. Instinctivement elle se rendit à la porte et leva la clenche qui la tenait fermée. Quel ne fut pas son étonnement de voir, debout sur le seuil, Marcel Durette, le garçon du voisin, son cavalier d'autrefois. Elle ne put contenir son émoi devant cette visite inattendue: le rouge lui monta au visage, elle balbutia:

— Bonjour . . . entre donc t'asseoir . . .

Chez Durette il n'y eut point de réaction visible. Il s'était préparé à cette rencontre et avait décidé de garder en présence de la jeune fille une attitude naturelle, réservée. Quand elle prit, d'une main légèrement tremblante, le chapeau de feutre que lui tendait Marcel, ce dernier s'infoma:

— Ton père est-il à la maison?

— Oui, il est en haut.

— Si ça ne le dérange pas j'aimerais à lui parler.

Thérèse qui était quelque peu revenue de sa surprise, acquiesça d'un signe de la tête, poussa la porte vitrée qui donnait sur le corridor, se rendit au pied de l'escalier et cria:

— Papa! Papa!

— Oui!

— Il y a quelqu'un en bas qui veut vous voir.

— Je descends dans la minute, ça sera pas long.

Marcel, assis dans la berceuse près de la table, avait à peine entrevu Thérèse, mais comme elle traversait la cuisine pour appeler son père, il eut le temps de constater que, depuis trois ans, elle n'avait pas changé beaucoup. Le regard avait conservé la pureté de son éclat; l'allure était toujours souple et gracieuse. Il remarqua, toutefois, que la paysanne avait modifié sa coiffure. En 1941 elle portait ses cheveux relevés en deux rouleaux qui lui formaient une sorte de couronne tubulaire au-dessus de la nuque. Aujourd'hui sa chevelure longue et ondulante semblait la rajeunir davantage et prêtait à sa figure une sorte de candeur virginale.

De retour à la cuisine, la jeune fermière se rendit de nouveau au poêle pour ne pas envisager Durette.

— Mon père va descendre à l'instant, murmura-t-elle.

— Merci, répondit simplement le soldat, en allumant une cigarette.

Le silence gagna la pièce. On n'entendit que le craquement régulier de la chaise dans laquelle le visiteur se berçait et le pétillement du morceau de bois franc que Thérèse venait de retourner avec l'attisoir. Et, dans ce silence écrasant qui les entourait, ces deux êtres, en présence l'un de l'autre, repassaient dans leur mémoire les belles années où ils s'étaient connus et les événements étranges qui, depuis 1941, avaient transformé le cours de leur existence. Thérèse croyait que Marcel n'avait pour elle que de l'indifférence; Marcel trouvait que Thérèse avait manqué de persévérance et de fidélité dans son amour. Ils cherchaient à entrer plus profondément dans l'analyse de ces sentiments lorsqu'ils entendirent des bruits de pas sur le plancher du deuxième étage.

Victor Morin descendit lentement les marches de l'escalier menant à la cuisine; rendu au bas il aperçut le garçon de Charles Durette qui s'était levé pour le saluer. Le cultivateur répondit froidement à la révérence du soldat, tira une chaise droite près de la fenêtre, s'y laissa choir et demanda:

— T'as affaire à moi?

— Oui, Monsieur Morin, répliqua d'une voix calme Marcel qui s'attendait à cet accueil glacial. Je sais que vous êtes occupé, je serai bref.

— Que c'est qu'y a?

— Je suis venu remplir un devoir, m'acquitter d'une mission que m'a confiée votre fils, Auguste Morin.

En entendant prononcer le nom de son garçon, Morin demeura impassible: pas un muscle de son visage ne bougea. Il faut dire que le père, au début, n'avait pas apprécié la décision que T'-Gus avait prise de porter les armes. Il avait réellement besoin de son aide sur la ferme. Il tenta, par tous les moyens, de l'en dissuader mais ne réussit point. Et le jour où son garçon partit, Morin lui donna la main, le regarda dans les yeux et dit:

— Pour moi tu vas regretter ce que tu fais aujourd'hui.

Auguste répondit à cette remarque par un haussement d'épaules qui signifiait soit le doute, soit l'insouciance en face du danger. Il caressa un moment la tête du chien de garde qui se tenait près de lui et qui, de son instinct animal, semblait comprendre que son maître partait pour un long voyage d'où il ne reviendrait peut-être jamais. Le volontaire salua Thérèse de sa main gantée, sortit de la cour et prit, à pied, la route de la gare.

Le père, s'était habitué peu à peu à sa nouvelle situation; mais, se souvenant une fois de plus de la scène de l'adieu, il répétait intérieurement cette phrase qui hantait si souvent son esprit: "S'il m'avait écouté, il y a trois ans, ça ne serait pas arrivé."

Il envisagea Marcel.

— Parle, je t'écoute, dit-il sèchement.

Durette fit glisser la paume de sa main sur le bras de la chaise, jeta un coup d'oeil furtif vers Thérèse assise depuis quelques instants sur un banc derrière la table et commença:

— Auguste et moi, nous étions, comme vous le savez, dans le régiment de la Chaudière qui, avec les troupes anglaises et américaines, a pris part, cet été, à l'invasion du continent.

Nous sommes débarqués sur la côte normande, nous avons défoncé les lignes fortifiées de l'ennemi, et, dès les premiers jours de l'offensive, nous avançions à l'intérieur des terres. Les Allemands n'ont pas offert leur plus grande résistance aux abords de la grève; c'est à Caen surtout que fut livré un des pires combats de la bataille de France. Les Alliés furent obligés de prendre la ville, rue par rue, maison par maison. C'est là que votre fils, Auguste, est mort.

Morin n'avait perdu ni son calme, ni sa froideur. Il frotta une allumette sur le plancher et la porta à sa pipe. Thérèse, les yeux baissés, fixait un dessin floral sur la toile cirée, reluisante de propreté, qui couvrait la table de cuisine.

(A suivre)

Cet ouvrage est en vente au prix d'un dollar à notre service de librairie ou aux éditions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal.

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE

L'Eclair synchronisé.



Une lampe à éclair synchronisé a ici précisé les ombres et contribué à améliorer la photo.

BIEN que la plupart des gens considèrent l'utilité de l'éclair synchronisé uniquement pour les photos intérieures, ce moyen technique est très précieux à l'extérieur.

Ainsi, supposons que vous vouliez prendre des instantanés de papa en train de travailler juste en-dedans de la porte du garage, l'éclair synchronisé est idéal. S'il s'agit d'aller "croquer" un bébé dans son carrosse, l'éclair synchronisé l'atteindra sous la capote dans une pleine lumière. De même, pour des amis ou des membres de la famille dont les visages sont dans l'ombre, comme dans notre illustration, l'éclair synchronisé allégera le côté ombragé du sujet et ajoutera de la vie à vos photos.

Cependant, il ne faut pas utiliser ces éclairs, à l'extérieur, à une trop grande distance. En effet, au dehors, la lumière de l'éclair se diffuse rapidement et perd vite de son efficacité. Même si on peut avoir d'assez bons résultats, à bonne distance, le mieux c'est de travailler tout près ou du moins dans un rayon de pas plus que cinq à dix pieds.

Pour déterminer le temps de pose de telles photos—notre illustration est un exemple—commencez d'abord par régler l'appareil pour un instantané d'un temps de pose ordinaire: celui auquel vous auriez recours normalement pour cette photo. Vous aurez alors la période voulue pour capter tous les points essentiels, le firmament et l'arrière-plan, autant de choses que l'éclair n'affectera pas beaucoup.

Une fois ce chiffre fondamental déterminé, drapez un mouchoir blanc sur le réflecteur de votre lampe et prenez la photo avec un éclair synchronisé. Le mouchoir coupera en deux la lumière de l'éclair et donnera quand même une illumination suffisante pour atteindre les ombres sans les rendre exagérément brillantes.

Faites l'essai de cet éclair synchronisé lors de vos prochaines photos extérieures. Vous constaterez qu'il vous permet de réussir dans des conditions où c'était auparavant difficile.

Jacques Lumière

Doctorat honorifique au Chanoine Cardijn

OTTAWA — L'université d'Ottawa décernera, au mois de juin, un doctorat honorifique en droit au fondateur de la J.O.C. aujourd'hui mondiale, le chanoine Joseph Cardijn, de Bruxelles. La nouvelle a été annoncée par le R. P. Jean-Charles Laframboise, O.MI., recteur de l'université d'Ottawa.

Récompenser d'une part "les mérites exceptionnels" de ce prêtre et, d'autre part, "attirer l'attention du pays sur l'important problème de la reconstruction sociale chrétienne", telle est la signification de cette distinction qui sera décernée au chanoine Cardijn. On sait que celui-ci viendra au Canada prendre part à la semaine d'études internationale de la J.O.C., dans la dernière semaine de juin.

"Puisse le geste de l'université d'Ottawa être compris de tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre en raison de leur fortune ou de leur position sociale, peuvent prêter main-forte à ce mouvement sauveur qu'est la J.O.C."

La remise du doctorat se fera le 23 juin prochain, à Ottawa, alors que M. le chanoine Cardijn s'y trouvera avec toute la délégation jociste internationale, au lendemain du congrès marial auquel ils auront pris part.

Artiste



Mlle Léonie Gervais, jeune artiste de chez-nous, à qui les **Editions Lumen** doivent les si belles illustrations d'un récent ouvrage "Les contes du roi Cambrinus."

Décoré par le Pape

M. l'abbé Charles-E. Gadbois, Directeur de la Bonne Chanson.

Une des plus hautes décorations papales, la **Croix d'or de St-Jean de Latran,** vient d'être remise à M. l'abbé Charles-Emile Gadbois, directeur de la Bonne Chanson. Cet insigne honneur est attribué comme témoignage d'appréciation pour l'oeuvre accomplie par la Bonne Chanson, dont M. l'abbé Gadbois est le fondateur et le directeur.

En 1938, ce dernier a eu l'insigne honneur d'être reçu par S. E. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, aujourd'hui S. S. Pie XII. Par son intermédiaire, il présenta au Saint-Père, Pie XI, un album de chansons avec reliure de grand luxe. S. E. le cardinal Pacelli voulut bien accepter lui aussi un album de chansons et daigna remercier le donateur par une lettre personnelle fort élogieuse pour l'oeuvre de la Bonne Chanson.

M. l'abbé Gadbois avait été délégué par le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique au grand Festival de chansons françaises, qui a eu lieu à Gravelbourg, Sask., le 24 mai, et qui a revêtu pour les Canadiens français de l'Ouest le caractère d'un événement national.

(Communiqué)

De jeunes Allemandes pour les Etats-Unis

FRANCFORT — Des milliers de jeunes Allemandes qui cherchent à quitter leur pays pourront peut-être trouver le moyen de s'installer aux Etats-Unis par suite d'une nouvelle décision américaine, ont révélé des fonctionnaires consulaires américains. La nouvelle décision permet d'accorder des visas d'immigration en faveur de fiancées allemandes d'anciens combattants américains. Comme les visas ne sont pas seulement pour la durée de 90 jours, mais sont des visas permanents réguliers d'immigration, les jeunes fiancées qui rompront les "fiançailles" ne pourront pas moins demeurer aux Etats-Unis sans crainte d'expulsion.

La vie des LIVRES et des LETTRES



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées".

Descartes (1596-1650)

DEUX POETES CHANTENT MARIE

par Blaise ORLIER

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Au cours du grand congrès marial qui aura lieu à Ottawa du 18 au 22 de ce mois, deux grands jeux scéniques seront présentés aux fidèles réunis pour honorer et prier la Mère de Dieu. La littérature mariale canadienne s'enrichira à cette occasion de deux jeux dûs à la plume du R. P. Gustave Lamarche, C.S.V., et de Mlle Rina Lasnier, deux poètes religieux qui se sont imposés à l'admiration avec leurs **Palinods** et leurs **Madones canadiennes** respectivement. Les deux grands jeux sont des spectacles qui s'adressent autant à l'oeil et à l'oreille qu'à l'intelligence et au coeur, et les décors, les costumes, la musique contribueront à mettre en relief le texte des poètes. Il n'est évidemment pas possible de vous donner une idée de ce que seront ces spectacles. Toutefois, je me fais un plaisir et un devoir de vous signaler les belles qualités et la haute inspiration des deux textes qui seront présentés lors de ce congrès international que S. Exc. Mgr Alexandre Vachon a organisé pour remercier Marie des bienfaits accordés au monde et pour l'implorer d'intercéder auprès de son Divin Fils pour assurer au monde la paix entre les individus et entre les nations.

Notre Dame de la Couronne et **Notre Dame du Pain** ne sont que "de grands catéchismes en images" qui n'ont d'autre objet que "de mettre sous les yeux du peuple chrétien quelques-unes des vérités les plus simples de notre foi touchant le rôle de Marie dans l'économie de la Rédemption". Les deux poètes ont su respecter la lettre et l'esprit des Ecritures et de la Tradition et n'ont pas permis à leur démon intérieur de les entraîner sur les ailes de la fantaisie loin des sentiers de la sacrée théologie. Ils ont volontiers inséré dans leurs vers des paroles de l'Ecriture et, aux yeux du profane que je suis, l'inspiration de ces deux jeux semble conforme au dogme catholique en matière de mariologie. Les deux poètes n'ont pas saisi seulement l'essence de la tradition mariale, mais encore sa beauté.

Notre Dame de la Couronne

Le jeu du R. P. Lamarche célèbre le couronnement de Marie en tant que Mère du Dieu vivant. Au début du jeu, le peuple attend que Marie paraisse au balcon pour l'acclamer. Marie paraît, mais elle est triste. Pour la consoler, le peuple lui offre successivement des fleurs, de doux animaux, êtres sans péché, mais la Vierge répond que ses délices sont d'être entre les fils des hommes. Les hommes rendent alors hommage à Marie, lui présentent des fruits de leur action et de leur pensée. Marie les accepte et enseigne aux fidèles qu'il faut porter Dieu en soi, pour avoir la force de collaborer à ses conquêtes et le jeu se termine lorsque les hommes acceptent de suivre le Christ: l'amour a triomphé.

Notre Dame du Pain

Alors que le jeu du R. P. Lamarche nous fait assister au couronnement de Marie au ciel, celui de Mlle Lasnier nous présente le festin eucharistique où les hommes mangent le Fils de Dieu et de Marie. Le jeu nous montre le Christ tour à tour pain des anges et des saints, des pécheurs et de l'humanité entière. Marie n'est pas satisfaite d'avoir donné Jésus aux hommes, elle veut encore donner les hommes à Jésus et convie chacun de nous au festin. Toutes les classes de l'humanité des plus humbles aux plus superbes, sont réunies au festin qui assure le triomphe de l'amour et accomplit le rêve de la Mère de Dieu.

Les deux jeux du R. P. Lamarche et de Mlle Lasnier sont autant des prières que des poèmes et, portés sur les ailes de la musique, incarnés par des comédiens vivants, ils sont de nature à rendre sensibles les mystères de la théologie mariale et à intensifier le culte de la Mère de Jésus-Christ.

L'Air de Paris

Renaissance littéraire de la France

Il vient de paraître à Paris un **Almanach des Lettres** pour 1947 plein de renseignements fort intéressants et bien propres à nous rassurer quant au relèvement intellectuel du pays.

"Alors que, écrit M. Georges Duhamel dans une courte et substantielle introduction, pour maintes raisons que tout le monde connaît ou devine, l'industrie et le commerce éprouvent les plus grandes peines à se relever de leur longue misère, la société littéraire semble, depuis la libération du territoire, en pleine fermentation, en pleine éruption."

Tout l'Almanach n'est que l'illustration de ces quelques mots. On pourrait en donner cette seule démonstration: alors que la France comptait, avant cette guerre, quelques dizaines de maisons d'éditions dont une douzaine tout au plus montraient une grande activité, l'Almanach cite près de deux cents adresses d'éditeurs, et non point seulement à Paris où elles sont naturellement le plus nombreuses, mais en province, à Lyon, à Toulouse, à Angers, à Tours, à Amiens, en Avignon ou à Limoges.

Un grand nombre de ces maisons n'existaient pas avant la guerre; dans quelques mois ou dans quelques années, seules les plus puissantes ou les plus heureuses subsisteront. Elles témoignent toutes à l'heure actuelle d'une confiance en l'avenir et d'une audace qui font le bonheur d'une foule de jeunes écrivains qui auraient dû, en d'autres temps, renoncer à se faire éditer, si ce n'est à compte d'auteur.

Les projets de ces éditeurs ne tiennent pas moins de quatre pages et cependant, dit l'Almanach, "un certain nombre d'entre eux n'ont pas répondu à notre question", tandis que d'autres se sont contentés de nous indiquer leurs publications pour la fin de 1946". Quoi qu'il en soit, on peut juger de l'extrême diversité des oeuvres qui nous seront offertes au cours de l'année 1947 quand on sait qu'André Gide donnera un **Paul Valéry,** François Mauriac, **Le miel amer,** Jean Cocteau, **Eschyle,** René Grousset, **Les grandes heures de la Syrie et du Liban,** André Malraux, une **Esquisse d'une psychologie du cinéma,** Julien Green, des **Souvenirs,** Albert Dauzat, **Un voyage parmi les mots,** et nous ne citons, à dessein, que quelques écrivains français de grande réputation.

Ce court tableau d'une renaissance qui s'affirme de plus en plus chaque jour a-t-il besoin d'un long commentaire? Empruntons-le, une fois encore à l'introduction de M. Georges Duhamel: "Evidemment, la France, qui a vécu, combattu et souffert, a maintes choses à dire au monde. Elle a grande hâte et de porter témoignage et de montrer qu'elle n'a perdu, dans l'horrible aventure, ni ses facultés d'invention, ni son pouvoir de raisonnement, ni son goût pour les rêveries."

Les romanciers, les poètes, les essayistes, les historiens de France n'attendent souvent qu'un peu de papier pour donner par leurs oeuvres l'éclatante démonstration du retour à la vie. Un peu de papier . . . Mais ceci est une autre histoire.

Jean VALMER.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot.
Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER—Bonne terre à foin, dans la municipalité de Ste-Anne-des-Chênes, Man. S'adresser à M. Thomas Roy, Hôtel Roblin, rue Charlotte, Winnipeg, Man. C.

A VENDRE—Un lit double, complet avec matelas, ressorts à spirales. S'adresser à 254, boulevard Dollard, St-Boniface, Man. 342-7P.

A LOUER—Jolie chambre propre, convenable pour homme d'affaires. Pas de cuisine (L.H.K.) En face du parc de l'hôpital de St-Boniface. S'adresser à 480, rue Valade, St-Boniface, Man. 344-8C.

ON DEMANDE—Un jeune homme pour boulangerie moderne, avec ou sans expérience. Bon salaire, pension, chambre, lavage. S'adresser à M. Sylvio Grégoire, Willow-Bunch, Sask. 345-7P.

POUR ACHAT ET VENTE DE MAISON, magasin, maison de pension, petite ferme, etc., dans un centre canadien-français de la Colombie-Britannique, s'adresser à M. H. Goulet, 949, avenue Harris, Maillardville, C.-B. 343-J.

ON DEMANDE—Fille pour travail dans petite maison neuve. Pas de cuisine, pas de gros lavages. Bon salaire. Téléphoner à 402 377. 341-7C.

FERME A VENDRE—District de la Seigneurie, près station de Navin, 8 milles est de St-Boniface, près chemin Dawson: sur route gravelée. 53 acres semées en blé, avoine, lin. Cottage de 5 chambres sur cave; lumière et pouvoir. Grand poulailler 15x90. Couvoir; étable; garage, etc. Bon puits. 2 chevaux, tracteur et toutes machines nécessaires; 350 poules pondeuses; 700 poulettes; 3000 coqs à l'engrais avec vente possible dans 3 semaines. Le tout compris $9,500. ou meilleure offre. Maison à St-Boniface considérée pour partie du prix. S'adresser à C. Buffet, 302, bloc McIntyre, Winnipeg. Tél. 97 125. 349-7C.

RESIDENCE RURALE—Chemin Ste-Marie, St-Vital, près école St-Germain. Environ 4 acres, Bonne maison sur cave; chauffage eau chaude, 6 pièces. Bon grand poulailler. Garage, étable; bon puits. Bon service d'autobus. $5,250. Moitié comptant. Possession autour 1er juillet. S'adresser à C. Buffet, 302, bloc McIntyre, Winnipeg. 349-7C.

MAGASIN—Epiceries, viandes, etc., emplacement choisi, sur grande route et dans village important près Winnipeg. Bâtisse substantielle, logement moderne. Bonnes écoles, couvent, etc. Bon service d'autobus. Commerce prospère. Vente désirée. Acheteur avec environ $12,000 peut s'adresser à C. Buffet, 302, bloc McIntyre, Winnipeg. 349-7C.

FERME A VENDRE—District Ste-Anne-Giroux. Bon terrain facile à travailler, 460 acres; 200 en foin naturel ou semé; 135 en grains; 100 en bon bois; maison et dépendances, puits artésien. Ecole tout près. Lumière et pouvoir. Idéale pour culture mixte. $35 l'acre, $6,500. comptant, balance à terme. S'adresser à C. Buffet, 302, bloc McIntyre, Winnipeg. 349-7C.

A VENDRE—Lapins blancs ordinaires, poil court, yeux roses, âgés de 7 à 8 semaines. $1. chacun. S'adresser à M. André Lacroix, St-Claude, Man. 347-7P.

A VENDRE—20 tracteurs, 5 moissonneuses-batteuses (combines), à propulsion automatique, (modèles 1945 et 1946). S'adresser à M. F.-X. Paillé, 257, rue Hamel, St-Boniface, Man. 340-11P.

UNE PERSONNE DE ST-BONIFACE désire faire carder plusieurs livres de laine. Pour renseignements, écrire à Boite 357, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 357-7C.

ON DEMANDE—Une famille canadienne, ayant au moins 2 ou 3 hommes pour travailler sur une grosse ferme du Manitoba. Bon salaire. Maison séparée; église catholique. Ecrire à Boite 356, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 356-7C.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302, édifice McIntyre
Téléphones: 97 125 ou 204 367

La décoration des tombes



Dimanche dernier les Canadiens honoraient par des cérémonies religieuses et des manifestations civiques le souvenir de leurs fils et frères morts durant la Première et Deuxième Grande Guerre. Les Français se rendirent en corps à la cathédrale de St-Boniface où ils assistèrent à un Libera chanté par M. l'abbé A.-E. Chamberland, puis de là ils déposèrent des couronnes sur le monument des morts de la guerre. On remarque sur cette photo: M. Pierre Adigard des Gautries, consul de France à Winnipeg, Son Honneur le Maire George MacLean, M. Pierre Fontaine, président des Réservistes Français. Le R.P. Léo Lafrenière lit la prière pour les morts.

Des couronnes de fleurs furent déposées au pied du monument par M. Pierre Adigard des Gautries, au nom du gouvernement français, M. P. Chabalier, au nom de l'Union Nationale française, Mme J. De Gagné, au nom de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, et Mme Burgoyne, au nom des Dames Auxiliaires.

A VENDRE

Route de taxi et de courrier (mail) —rural— avec auto neuve. A 30 milles de Winnipeg. Prix, $4,300.00, licences et assurances comprises.

A vendre

Magasin général à 60 milles de Winnipeg. Centre canadien-français. Prix, $8,500. Marchandises, à peu près $7,000.00.

A St-Boniface

Rue St-Jean-Baptiste, bonne maison de 6 chambres, moderne. Prix, $6,400.00.

Rue La Vérendrye, cottage de 6 chambres, moderne, planchers de bois dur partout. Prix, $6,000.00.

Bloc de 4 suites. Prix, $8,500.00.

Duplex 2 suites, neuf. Prix, $13,500.00.

Rue des Meurons, maison de 6 chambres, moderne, 3 chambres à coucher. Prix, $5,300.00.

A Richer, Man.

Terre de 160 acres; 80 en culture, qui, cette année, sont semées en foin; 65 en foin naturel; 15 tout clôturés; maison 20x20 sur solage en pierre; étable 30x42, plancher en ciment; bergerie 16x24; laiterie 10x12; poulailler 12x24; 7 vaches à lait et 12 jeunes taures de 1 à 2 ans; 20 brebis et 25 agneaux; 4 chevaux; une remorque (trailer); 1 charrue; 1 semoir de 8 pieds; 1 herse; 2 traineaux; 1 moulin à foin; 1 râteau; une écrémeuse; accessoires pour traire les vaches; le tout pour $5,500.00 comptant; possession immédiate.

S'adresser à:
D. MARION ou ART. TOUGAS
190, ave. Provencher St-Boniface, Man.
Tél. rés. 206 952 — 353-7C.

ON DESIRE—acheter magasin général dans centre canadien-français; si possible pas plus de 80 milles de Winnipeg; paiera une bonne partie comptant. S'adresser à Boite 799, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

PROPRIETE A VENDRE—Boucherie, glacière, garage, maison, 6 lots. Bonne place. Cause de vente: maladie. S'adresser au propriétaire, M. Ed. Bisson, Ferland, Sask. 265-7P.

AGENTS DEMANDES—Pour produits nouveaux de vente facile. DDT, 2-4-D, etc. Commission généreuse. S'adresser en français à Claring's Limited, 865, avenue Taché, St-Boniface, Man.

A VENDRE—Deux maisons de 5 chambres chacune, sur fondation. Situées à 155, rue Bertrand, et à 234, rue Berry, St-Boniface. Argent comptant demandé. Pour plus de renseignements, téléphoner à 205 958 ou s'adresser à Mme Arthur Vouriot, 220, boulevard Dollard, St-Boniface, Man. 317-7C.

A VENDRE—Bon magasin général de campagne, 175 milles à l'ouest de Winnipeg. Bon district à grain, population française, église catholique. Logement de 5 chambres, étable et grand jardin. Bâtisses, marchandises et aménagements (fixtures), environ $5,000. comptant. Cause de vente: santé. Possession immédiate. S'adresser à M. Jos. Turcotte, Deleau, Man. 321-7P.

FERME DE 400 ACRES A VENDRE—A Ste-Anne, 30 milles de Winnipeg. Maison de 5 chambres, étable pour 25 têtes, avec grand grenier, 3 remises à grain, poulailler et porcherie, puits artésien couvert, 100 acres en friche, le reste en pacage et bois. Le propriétaire est forcé de vendre au bas prix de $10.00 l'acre. S'adresser à M. l'avocat Régnier, 216, édifice McIntyre. Téléphone 93 924. Résidence: 206 438. 323-7C.

TERRE A VENDRE—426 acres, 270 en culture, 20 en foin cultivé, 130 en foin et pacage, eau en abondance, étable neuve, maison et autres bâtisses en bonne condition, 3 milles au sud du village sur grande route. Prix, $12,000.00 comptant avec récolte. Cela mérite une investigation. Si intéressé, écrire à M. J. Joubert, agent, Montmartre, Sask. 322-9C.

ON DEMANDE—des jeunes filles pour coudre à la machine électrique dans grande usine d'habits. Expérience non requise. Salaire, $14.00 par semaine pour commencer. Conditions de travail agréables. Vacances annuelles payées. S'adresser à Freed & Freed Ltd., 290, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 22 829.

A VENDRE — A Gravelbourg. Propriétés résidentielles, très convenables, quelques-unes sur aqueduc, occasions très favorables dans les conditions actuelles. Venez voir ou écrivez à Ernest Longpré, agent, Gravelbourg, Sask. 311-9C.

Au Sacré-Coeur

Banquet du Club

Jeudi dernier, le 29 mai, le Club du Sacré-Coeur clôturait ses activités de la saison par son douzième banquet annuel. Tenu à l'hôtel St-Charles, sous la présidence d'honneur de l'hon. P.-A. Talbot, ce banquet réunissait de nombreux membres et amis du Club.

M. P.-A. Talbot

A la suite d'un excellent repas, le maître de cérémonies, M. Hervé Sala, ouvre le programme par quelques mots de bienvenue et se fait l'interprète du comité du Club auprès de l'assistance; il invite ensuite M. le Président d'honneur à adresser la parole. Ce dernier, fort de ses victoires sportives récentes, félicite largement les clubs et joueurs vainqueurs et aussi se dit heureux de constater encore l'entrain et le bon esprit des jeunes du Club et de pouvoir les féliciter de leur succès.

Présentation des trophées

Ligue des dames: Le trophée Jubinville est remis à Mme Léo Mercier, capitaine de l'équipe Mercier. Cette équipe était composée de Mmes R.-A.-L. Mercier, E. Chaput, M. Hamilton et de Mlles L. Germain et I. Faubert.

Ligue de cinq: La coupe Giguère est présentée à M. Léo Durand, capitaine de l'équipe Durand. Cette équipe était composée de Mlles T. D'Argis, A. Latourelle, Y. Vadeboncoeur et de MM. J. Bourbonnais et L. Durand.

Ligue de dix: La coupe Desjardins est présentée à M. Gérard Lalonde, capitaine de l'équipe Provencher. Faisaient partie de cette équipe: MM. G. Lalonde, P.-A. Talbot, R. Vien, V. Vien, M. Cyr, René Blanchard et R. Latourelle.

Le trophée Dussault pour la haute moyenne aux dix quilles est gagné par M. Gérard Léveillé; la coupe de "Snookerf" est remportée par M. Jean Carignan, et la coupe Audet, pour le concours de "Snooker" des jeunes, est offerte à M. Roland Bouchard.

Les prix des différentes ligues de quilles et des divers concours sont distribués par Mme E. Audet, Mlle E. Morin, MM. A. Rhéaume et E. Pazdor.

Programme

Comme intermède, Mlle Germaine Marquis nous divertit agréablement par l'exécution de deux chants, accompagnée au piano par Mme G.-M. La Flèche.

Le Grand Chevalier

Invité à son tour à prendre la parole, M. le Grand Chevalier du Conseil Provencher, M. A. Côté, ajoute son témoignage de congratulations à l'égard des gagnants et formule ses voeux de succès pour l'avenir.

Le R. P. I. Desautels

"Et, nous dit M. Sala, le programme ne serait pas complet à moins d'avoir quelques paroles de la part de notre curé, le R. P. I. Desautels". Celui-ci affirme sa satisfaction des activités et de l'administration du Club et suggère des projets pour que notre organisation offre encore davantage à nos paroissiens et surtout à nos jeunes l'occasion de se grouper par des occupations tant sportives que culturelles et formatrices.

Le R. P. R. Carrière, chapelain, rend grâce à Dieu de la nourriture reçue et nous passons à quelques films, qui nous sont présentés par l'entremise de la Société d'Enseignement Postscolaire.

Remerciements

Le Club du Sacré-Coeur est reconnaissant à tous ceux qui ont répondu à son invitation à l'occasion de son douzième banquet, et il est particulièrement redevable à l'hon. P.-A. Talbot pour avoir accepté d'être Président d'honneur ainsi qu'à M. Hervé Sala, pour avoir si bien conduit le programme de la soirée.

La chorale

Il y aura répétition générale très importante le dimanche 8 juin, après la grand'messe. Tous les membres sont instamment priés d'y assister.

Radio-Saint-Boniface
Souscription de 1947

Report	$252.50
Marcel Bessette	5.00
M. et Mme J. Nolin	1.00
Madeleine Grignard	3.00
Aimé Corbeil	2.00
Mlle Rolande Côté	.75
Roméo Jobin	2.00
C.-R. Poitras	2.00
T. Rondeau	2.50
Gérard Arnaud	5.00
Eugène Boittiaux	2.00
Ernest Hamel	1.00
M. et Mme J.-P. Laferrière	1.00
Lucien Marchand	1.50
Total au 31 mai	$281.25

CHAMBRE A LOUER—Premier étage, facilité pour faire la cuisine, meublée ou non meublée. Aussi "Rangette" électrique neuve à vendre. Téléphoner à 205 554. 359-7P.

ON DEMANDE—Un commis expérimenté—jeune fille de préférence—pour servir dans magasin général de campagne, à un distance raisonnable de Winnipeg. Pourrait commencer à travailler immédiatement. Ecrire à Boite 361, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

BATIMENTS A LOUER pour 1947 avec terrain de 10 acres propre à la culture des patates. Bonne maison avec cave pleine grandeur, citerne, téléphone, étable neuve, remise à grain, porcherie, hangar pour machines, glacière, lac 150'x80' avec pompe, 4½ milles ouest village La Salle, 1¼ mille de l'école. Loyer, $20.00 par mois. S'adresser à Boite 136, St-Norbert. Tél. Sanford 44-4. 362-7P.

ON DEMANDE—une jeune fille pour s'occuper des affaires de bureau dans un magasin de quincaillerie, doit être bilingue. S'adresser à Boite 329, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

A VENDRE—Garage et forge dans village canadien-français; église catholique et couvent; au Manitoba. Prix, $5,000.00. S'adresser à Boite 639, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

DEMANGEAISON VITE ENRAYEE
ONGUENT MERVEILLEUX
Guérit maladies de peau. Nombreux témoignages. Efficace pour eczéma, dartres, impétigo, plaies aux jambes.
BETTEZ' AGENCIES
Grosse boite, $1.00. Garanti.
Gravelbourg, Sask. 149-60P

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

Service de réparation d'écrémeuse rapide — Nous réparons les écrémeuses, les étamons et équilibrons les bols. Voici ce que vous recevrez de nous: écrémage doux, facile et exact. Service qui ne requiert que quelques jours et qui coûte peu. Par exemple: un bol VEGA F3 étamé, équilibré et remis à neuf avec de nouvelles rondelles, seulement $13.95. Un bol VEGA G3 étamé, équilibré et remis à neuf avec de nouvelles rondelles, $16.95. Si vous voulez que le bol seulement soit réparé, envoyez-le au complet avec le fuseau et la tige centrale. (neckbearing) à SOMMERS CREAM SEPARATOR WORKS CO. LTD., 203 rue Main, Winnipeg, Man.

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous croyons savoir que des rapports annuels nous sont parvenus d'au moins trois autres sous-conseils et que le Conseil en prendra connaissance à l'assemblée de lundi prochain. Le Grand Chevalier aimerait à pouvoir dire avant l'expiration de son terme que tous les sous-conseils ont fait rapport. Et comme il reste suffisamment de temps encore, nous invitons les sous-conseils, qui ne l'ont pas fait, à nous faire parvenir un rapport quelconque.

Avant la fin de l'année financière il serait bon de se souvenir de notre plan de cotisation volontaire d'un dollar par membre pour nos oeuvres de charité. Ce plan a bien réussi en général et mérite d'être suivi à l'avenir. Tous cependant n'ont pas encore souscrit, soit par oubli ou par négligence. L'occasion de l'initiation du 22 prochain donnera la chance aux arriérés de remédier à cette situation.

Au sujet d'initiation, il faut signaler ici le fait que les demandes d'admission ne nous parviennent pas encore assez tôt et en assez grand nombre. Si vous avez des demandes en mains, veuillez nous les faire parvenir pour l'assemblée de lundi prochain, si possible. Quand les officiers d'un conseil peuvent se procurer les renseignements voulus sur le nombre approximatif de candidats, ceci facilite de beaucoup leur travail si onéreux des jours qui précèdent une initiation. Il demeure bien entendu qu'aucune demande d'admission ne sera passée après le jeudi 20 juin prochain.

Comme toujours, notre président du comité de recrutement, le Frère V. Guilbert, fait un gros travail et demande à tous les membres de la ville et des campagnes de seconder activement ses efforts. On nous assure que le mois de juin est le temps le plus favorable de l'année pour le succès d'une grande initiation. Les résultats que nous aurons dans la prochaine initiation sauront nous prouver si cette assertion est bien juste.

x x x

Lors de notre dernière conférence si appréciée sur le sujet des salaires justes, maintes questions furent posées. La question de la compensation occulte sembla susciter un vif intérêt chez plusieurs. Espérons qu'ils ne la mettront pas trop en pratique cette coutume non reconnue du code civil et que beaucoup de gens qui ont charge d'âmes n'aiment pas du tout à discuter en public. L'expérience compte pour beaucoup dans tout cela. Il ne faudrait pas oublier que "l'appétit vient en mangeant" et qu'il vaut mieux jeûner un peu que de tenter de s'approprier le pain du plus fort avec des résultats parfois pénibles.

x x x

Notre grand célibataire Marcel a sans doute vu maints labeurs, mais puisqu'il prend volontiers la plume en main à l'occasion, il admettra avec moi et avec un certain rédacteur bien connu, qu'il n'y a rien de plus terrible que le célibat en labeur devant une feuille de papier immaculée. A ces moments d'indécision mentale, l'on préférerait un

BISTOURI.

M. Philip Phelan à Winnipeg



M. Philip Phelan sera de passage à Winnipeg le jeudi 12 juin. Dans la soirée, les membres du Conseil Provencher lui feront une réception dans leurs salles au Sacré-Coeur. Le Conseil anglais de Winnipeg offrira un dîner en l'honneur de M. Phelan, jeudi midi.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Le "Tag Day" organisé par la Fédération pour l'"Aide à la Chine" a rapporté $197.18. Beau travail mesdames! Nos remerciements bien sincères à toutes les personnes qui ont si généreusement répondu à notre appel ainsi qu'aux dames et demoiselles qui ont prêté leur concours à cette oeuvre de miséricorde.

La table des Catholiques au "Thé des Aveugles" a remporté cette année $350.00. Grâce aux dons généreux reçus à cette occasion par la Ligue Catholique et la Fédération le résultat fut des plus satisfaisants.

Mme J-A. Rhéaume quittait Winnipeg ces jours derniers pour se rendre dans l'est où elle assistera, comme déléguée de la Fédération, au Congrès marial.

La quête en faveur du "Greek Relief Fund" se poursuit. Nos membres et amies encore une fois ont fait preuve de dévouement en entreprenant cette collecte.

Les dames dont les noms suivent se rendront à l'appel du "Central Volunteer Bureau" pour donner des leçons de tricot, crochet et broderie aux membres de l'ouvroir de l'Institut Taché: Mmes J-A. LaRoque, A.-A. Vermander, R. Gravel et J.-A. Rhéaume.

Le grand ménage printanier amène aussi le débarras des gardes-robes. Aussi n'oubliez pas chères amies, le comité de Charité de St-Boniface en faisant parvenir les articles que vous mettez de côté à Mmes A. Gladu et L. Nault, 147 rue Notre-Dame, St-Boniface, qui, de leur côté, les expédieront à l'Aide à Auchelle.

Plusieurs de nos membres et amies prenaient part le lundi 2 juin dernier à une randonnée en autobus organisée par Mme C. R. Medland de la Croix-Rouge et J. Simpson du Community Chest, pour visiter le "Cancer Institute" et le "Children's Home" de Winnipeg.

Cette excursion avait été organisée comme remerciement pour le beau travail fait par nos membres lors de la collecte de La Croix-Rouge et du Community Chest.

Mme E.-T. Etsell, présidente, partait dimanche dernier pour un voyage de repos à Vancouver. Nous lui souhaitons un bon voyage et nous espérons qu'elle nous reviendra entièrement reposée.

Attention! Attention!

Tous les talons des billets pour la rafle du fameux fauteuil devront être rentrés avant le mercredi 11 juin, soir de notre assemblée mensuelle. La rafle aura lieu le 11 à l'assemblée mensuelle qui sera tenue dans la salle Jubinville au sous-sol de la cathédrale à 8 h.-15. Assemblée de l'Exécutif à 7 h.-45, précédant l'assemblée mensuelle, pour les membres de l'Exécutif seulement.

Dimanche dernier, jour de la décoration des tombes Mme J.-E. DeGagné, 1ère vice-présidente, déposait une gerbe de fleurs au cénotaphe du cimetière de la cathédrale.

Maria Cossette
secrétaire

LONDRES — La presse soviétique disait que la Russie dépêchera au moins neuf expéditions dans l'Arctique. Une grande expédition aérienne partira le mois prochain pour se rendre compte de l'état des glaces. Il s'agit dans tous les cas d'expéditions scientifiques.